

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Défense souple

Aux oubliettes, Alain Devaquet. D'abord en tant que ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. Dessaisi du dossier par René Monory, il a, logiquement, jugé plus digne de démissionner.

Ensuite comme auteur du fameux projet qui portait son nom. Devant l'ampleur de la crise, le premier ministre a retiré hier le texte de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Définitivement.

Victime des manifestations estudiantines le jeune et brillant agrégé de chimie? Accessoirement, certes. Mais surtout coulé, naïvement, par les boulets de plomb que certains de ses «amis» politiques, adeptes du libéralisme à outrance, avaient réussi à lui faire attacher aux basques de son projet de réformes.

Des boulets qui, style boomerang, sont revenus éclater à la figure du gouvernement, sous la forme de la colère estudiantine. Une colère que la mort d'un jeune Maghrébin, victime de la «détermination» policière, menaçait de rendre incontrôlable.

Dans ce contexte, la décision prise hier par M. Jacques Chirac de retirer définitivement le projet Devaquet était stratégiquement sage et raisonnable. Devant les limites manifestes de l'attaque à outrance prônée par l'aile pure et dure du RPR, emmenée par un Charles Pasqua se croyant revenu à l'époque héroïque du SAC, le repli stratégique s'imposait comme le plus opportun.

Mieux, comme le plus intelligent sur le plan politique.

Certes, il va décevoir la frange réactionnaire de son parti qui, grâce à l'engrenage manifestation-répression habilement mis en branle par d'étranges provocateurs, espérait bien à coups de matraques extraire le «SIDA mental» du crâne de la jeunesse française. Qu'importe, en bons godilots disciplinés, ils s'inclineront toujours le moment venu.

Par contre, en choisissant la voie de la modération, le premier ministre s'assure non seulement la compréhension, mais la sympathie du centre. Un centre qui pour l'occasion englobe même le MRG, ce qui peut ouvrir à M. Chirac d'intéressantes perspectives. Et cela d'autant plus qu'en jouant l'apaisement, le chef du RPR coupe l'herbe sous les pieds d'une gauche en quête de cheval de bataille et assure la poursuite de la cohabitation.

Un recul tactique qui, somme toute, au-delà du problème estudiantin de l'heure, permet judicieusement au candidat Chirac de mieux sauter dans la campagne présidentielle de 1988 en s'octroyant habilement un certificat de modéré dont il avait un grand besoin.

Roland GRAF

Projet Devaquet: Jacques Chirac fait marche arrière Amère victoire des étudiants

Le retrait du projet Devaquet a été salué avec joie hier par les étudiants mais n'a pas effacé le «choc» de la mort de Malik Oussekiné, comme en témoignent les marches silencieuses à Paris et en province et l'annonce du maintien de la journée de protestation de demain.

Ce retrait vient «trop tard, après un mort et des dizaines de blessés», a estimé Isabelle Thomas, qui avait été l'une des premières à lancer le mouvement contre la réforme Devaquet à l'Université de Villetaneuse. «Il faudrait que le gouvernement comprenne qu'il doit écouter les aspirations de la jeunesse avant de lui envoyer la police».

A 13 h, dans un amphithéâtre bondé de l'Université de Paris I (Panthéon) où se tenait une assemblée générale, l'annonce inattendue du retrait a provoqué une immense explosion de joie. Debouts, les étudiants ont longuement applaudi leur victoire - les larmes aux yeux pour certains - mais les premières paroles ont été pour Malik Oussekiné et une minute de silence a été observée quelques instants plus tard.

«Quelque chose s'est cassé depuis les premières violences policières. Rien ne sera plus jamais comme avant», a expliqué une étudiante en lettres. «Nous avons perdu notre fraîcheur mais aussi beaucoup de naïveté, renchérisait alors l'un de ses camarades.

«Si Monory avait annoncé le retrait

jeudi soir, il y aurait eu une immense fête de la jeunesse sur l'esplanade des Invalides», a souligné David Assouline, le porte-parole de la coordination étudiante.

BRASSARD NOIR

Mais hier, une heure à peine après l'annonce du retrait du projet, l'ambiance n'était pas à la fête. Brassard noir au bras, rassemblés derrière une gerbe de fleurs blanches, environ 30.000 lycéens ont marché silencieusement dans Paris, passant notamment devant l'Hôpital Cochin où la victime avait été transportée dans la nuit de vendredi à samedi. La manifestation s'est dispersée sans incident à la Bastille vers 17 heures.

A Marseille, environ 7000 manifestants ont défilé et une gerbe de fleurs a été jetée à la mer. D'autres marches silencieuses se sont déroulées en province notamment à Montpellier (10.000 personnes), à Toulouse (2500) ou encore à Grenoble (2000).

La coordination nationale a dans ce contexte décidé hier après-midi de maintenir son appel à la grève générale et à la manifestation de toute la population demain. Elle a demandé la mise en place d'une «commission d'enquête indépendante» pour que les «responsables de la répression» soient «trouvés et punis».

«Entre Monory et nous, il y a une tache de sang» et la journée de mercredi sera dédiée à Malik, selon le porte-parole de la coordination. «C'est bien la moindre des choses que de lui dédier cette victoire complète». «Les jeunes disent: plus jamais ça», a-t-il ajouté.

«RESTER MOBILISÉ»

La coordination a également demandé à la population de «rester mobilisée» et a dénoncé «les déclarations guerrières et racistes de Pasqua».

► Page 2



Procès d'Action directe renvoyé à une date ultérieure Les terroristes acculent l'Etat

Le premier procès en assises de trois membres d'Action directe, dont Régis Schleicher, l'un de ses dirigeants présumés, a été renvoyé hier à une date ultérieure, à la suite de la défection d'un nouveau juré, le cinquième en quatre audiences, a-t-on indiqué de source judiciaire.

Le président de la Cour d'assises de Paris, M. Xavier Versini, a indiqué que «la Cour d'assises n'est plus en nombre» en indiquant, sans plus de commentaire, que «l'affaire est renvoyée à une date ultérieure». Cinq audiences étaient prévues tout au long de la semaine, avant le verdict attendu en principe le 12 décembre.

RÉGIS SCHLEICHER SATISFAIT

Régis Schleicher, qui avait menacé de mort jurés et magistrats à l'ouverture des débats mercredi, a assisté, l'air satisfait, à cette courte audience d'une dizaine de minutes.

Dès vendredi, la Cour avait siégé sans filet, ne disposant plus d'aucun juré suppléant, quatre des neuf jurés titulaires

ayant fait défection lors des deuxième et troisième journées du procès.

La loi du 9 septembre 1986 sur la lutte contre le terrorisme prévoit le cas où des jurys populaires ne pourraient être réunis de crainte de représailles. Dans cette éventualité, la loi a institué une Cour d'assises spéciale composée uniquement de magistrats, au nombre de sept, comme il en existait déjà pour juger les espions.

UNE COUR ORDINAIRE

Cependant, la loi du 9 septembre n'a pas de caractère rétroactif, et l'affaire de l'avenue Trudaine, comme les affaires concernant Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), devra être renvoyée devant une Cour d'assises ordinaire.

Si ce procès restait «injudiciable», le gouvernement pourrait envisager la suppression du caractère non rétroactif de la loi du 9 septembre, ce qui nécessiterait une nouvelle lecture de la loi devant le Parlement, a-t-on indiqué de source judiciaire.

(ats, reuter)

Portescap: un accord signé pour l'avenir

Le potentiel technologique de Portescap intéresse un groupe d'investisseurs étrangers. Vendredi dernier un accord de principe a été signé au terme duquel EIEC, à Luxembourg, et Satrecol Ent. Fund, à San Francisco, seront majoritaires.

C'est principalement le secteur des micro-moteurs qui intéresse le groupe qui va prendre en main le financement et le management de Portescap.

Dans ce genre d'opération, après un redressement, on voit généralement la société aller en bourse.

Au-delà des anecdotes sur la guéguerre des communiqués, qui a présidé à l'annonce de la prise de participation étrangère, c'est la partie moins visible de l'opération qui est digne d'attention.

G. Bd

● LIRE EN PAGE 7



météo

Ouest et nord-ouest: le temps sera très nuageux. Quelques précipitations ne manqueront pas de se produire, avec de la neige au dessus de 1200 mètres environ.

Suisse centrale et orientale, Valais: augmentation de la nébulosité.

Sud des Alpes: très nuageux et des précipitations intermittentes, neige jusque vers 1000 mètres.

Evolution probable: nord, stratus fréquents sur le Plateau, temps assez ensoleillé ailleurs, avec toutefois des passages de nuages élevés en Suisse alémanique et dans les Grisons. Sud, généralement ensoleillé.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page 27

Mardi 9 décembre 1986
50e semaine, 343e jour
Fête à souhaiter: Valérie

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h 06	8 h 07
Coucher du soleil	16 h 43	16 h 43
Lever de la lune	13 h 33	13 h 48
Coucher de la lune	0 h 48	2 h 00
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,32 m	750,25 m
Lac de Neuchâtel	428,99 m	428,96 m

sommaire

Trafic d'armes USA-Iran
Par-dessus les têtes suisses

SUISSE Page 4

R

région
2e cahier

Jura bernois
Collision
spectaculaire
PAGE 15

Troupes sandinistes au Honduras Nettoyage parachévé

La plupart des 700 soldats nicaraguayens ayant franchi dimanche la frontière hondurienne se sont retirés hier, a annoncé un officier des services de renseignements honduriens, qui a requis l'anonymat.

«Nos forces cherchent à présent les retardataires», a-t-il dit. A Washington, la Maison-Blanche avait annoncé hier que l'opération de transport américaine avait pris fin, les combats s'apaisant.

Le Honduras a annoncé que 18 de ses soldats ont été tués lors des affrontements et que «de nombreux» soldats sandinistes ont été tués ou blessés.

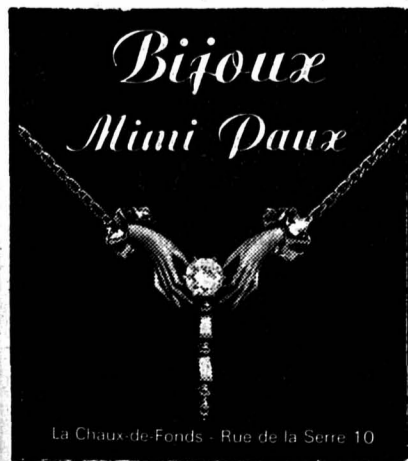
De sources militaires honduriennes, les hélicoptères américains ont acheminé sur la frontière entre le Honduras et le Nicaragua quelque 600 soldats honduriens, afin «d'accélérer le départ des troupes sandinistes de notre territoire».

Le gouvernement hondurien a précisé

que sa demande d'aide aux Etats-Unis était justifiée par «la gravité de la situation». Les attaques de l'armée hondurienne, indique un communiqué, se déroulent dans la province frontalière d'El Paraiso, à 250 km à l'est de Tegucigalpa, où sont installées les principales bases antisandinistes. Elles se poursuivront, a précisé un porte-parole de l'armée hondurienne, «jusqu'à ce que les troupes sandinistes aient complètement abandonné le territoire hondurien».

La présence quasi-permanente de soldats nicaraguayens dans cette zone frontalière a été dénoncée par des paysans de la région depuis fin octobre. Selon ces derniers, Managua mène des attaques préventives contre les camps de la Force Démocratique Nicaraguayenne (FDN) pour briser toute velléité offensive avant l'arrivée de l'aide de 100 millions de dollars à la «contra» autorisée par le Congrès des Etats-Unis.

(ats, afp, ap)



La Chaux-de-Fonds - Rue de la Serre 10

MONDE

E

entre autres

Entre socialistes et communistes

«Flirt et petting»

En dépit d'options essentielles, qui paraissent incompatibles, le socialisme et le communisme sont-ils en train de se rapprocher à la vitesse de deux cœurs ?

Prompt à humer d'où vient le vent, en excellent journaliste qu'il était à l'origine, M. Jean Ziegler, membre du comité directeur du parti socialiste suisse, le pense.

Dans un des derniers numéros du bulletin de ce parti, on peut lire sous sa plume: «Les relations tumultueuses, anciennes et souvent conflictuelles qu'entretiennent les partis sociaux-démocrates d'Europe et les partis communistes subissent aujourd'hui une mutation apparemment paradoxale; la Deuxième Internationale, organisation faïtière des partis sociaux-démocrates, entretient des rapports de plus en plus étroits avec les partis communistes au pouvoir en Europe de l'est et dans certains pays du tiers monde, tandis que - à l'intérieur des pays occidentaux - la collaboration entre sociaux-démocrates et communistes est soit inexistante, soit marquée par des conflits qui vont croissant.»

Jean Ziegler, c'est comme les gris-gris ou l'horoscope, on y croit ou on n'y croit pas !

L'opinion du sociologue zurico-genevois est toutefois corroboré par le très sérieux journal italien «L'Espresso».

Après le congrès des socialistes allemands, fin août, à Nuremberg, il sous-titrait: «Au congrès de la SPD, la gauche italienne était présente en force: sociaux-démocrates, socialistes, communistes, verts. Mais seule la délégation du PCI, à la fin, est repartie satisfaites.»

Pourquoi cette délectation ? Chef du groupe communiste au Parlement européen, M. Gianni Cervetti l'explique: «Il n'y a pas de doute que, dès aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus proches de la SPD. Nous sommes d'accord, avant tout, sur l'idée pacifiste d'une présence autonome à l'intérieur de l'OTAN et sur la politique européenne.»

Quant à un jeune socialiste ouest-allemand auquel on demande si cette amitié avec le PCI ne l'embarasse pas, il répond: «Non, parce que les communistes italiens se sont détachés de Moscou, et puis, au fond, eux aussi sont des sociaux-démocrates.»

Assistera-t-on donc à un renouement des liens entre communistes et socialistes par le biais de l'eurocommunisme ? Membres du seul parti communiste européen intelligent, les héritiers de Berlinguer sont capables de parvenir un jour à une fusion. Mais ils le feront lentement: «Chi va piano, va sano e lontano !»

Dans l'interlude, n'enfourchons pas les grands chevaux de M. Ziegler. Sachons cependant nous rendre compte que ses affirmations sont plus que des soupçons !

Willy BRANDT

Au Kazakhstan Cyclone arctique

Un cyclone arctique sévit depuis 48 heures sur le Kazakhstan, république soviétique d'Asie, a indiqué lundi soir l'agence TASS.

Ce cyclone se traduit par de vigoureuses chutes de neiges, des orages et de fortes tempêtes de vent. Des douzaines de lignes électriques et de transformateurs ont été endommagés et des centaines coupés. En dépit du froid, les ouvriers travaillent à l'extérieur pour remplacer les pylones et les lignes électriques, et les routes sont déneigées 24 heures sur 24, a précisé TASS.

A Moscou, la température est brusquement retombée lundi à moins dix degrés dans la journée, tandis que Léningrad connaît de graves inondations, rappelle-t-on. (ats, afp)

La reprise des contacts entre Téhéran et Washington Favorisée par un espion du KGB soviétique

La défection, en 1982, d'un maître espion du KGB soviétique qui a fui Téhéran et trouvé refuge à Londres, fut à l'origine de la véritable reprise des contacts entre l'Iran et les Etats-Unis après la Révolution islamique de 1979, a révélé un ancien membre du Conseil national de sécurité (CNS).

Lorsque Vladimir Kouzichkine, vice-consul soviétique à Téhéran et major du KGB, est arrivé à Londres en octobre 1982, il fut longuement interrogé par la CIA et les informations fort nombreuses et très intéressantes qu'il révéla furent, à l'occasion, transmises à Téhéran, raconte M. Gary Sick, qui était chargé du Département iranien au CNS pendant la révolution islamique et la crise des otages de l'ambassade américaine.

Les révélations du major Kouzichkine scandalisèrent les autorités iraniennes qui, furieuses, décidaient de dissoudre le Toudeh, le Parti communiste iranien, et d'expulser 18 Soviétiques de leur territoire.

«Ce furent là les premiers contacts officiels importants entre les Américains et les Iraniens et cela montra qu'il y avait entre les deux pays des domaines d'intérêt mutuel. Cela prouva que les contacts entre les services de renseignements de Washington et Téhéran pouvaient être bénéfiques pour les deux parties», a expliqué la semaine dernière M. Sick à des journalistes et des universitaires, réunis à l'American Enterprise Institute, à Washington.

«Les Etats-Unis, dans cette affaire, avaient obtenu l'éviction du Toudeh mais ils s'inquiétaient néanmoins d'un retour possible des Soviétiques», ajoute M. Sick, auteur d'un livre sur l'Iran («All fall down»).

Effectivement, en mai 1985, une note de la CIA avertissait l'administration que les Etats-Unis avaient, en termes d'influence, perdu beaucoup de terrain en Iran par rapport à l'Union soviétique. Au même moment, Téhéran recevait 60 missiles soviétiques, utilisés dans la guerre contre l'Irak.

Les Etats-Unis décidèrent alors de réagir et l'histoire racontée par M. Sick s'enchaîne parfaitement jusqu'à l'épisode des ventes d'armes à l'Iran qui secoue ces jours-ci l'Amérique.

A l'époque, le lieutenant-colonel Oliver North, numéro deux du CNS, avait mis en place en Amérique centrale une filière de livraisons d'armes et d'assistance militaire qui pouvait, le cas échéant, être reproduite ailleurs, a expliqué M. Sick.

«Les modes de financement et de transport étaient au point», souligne-t-il.

En bref

● PARIS. - Le ministre des Affaires sociales, M. Philippe Séguin a annoncé que les retraites seraient augmentées de 2,8 % en 1987 (1,8 % au 1er janvier et 1 % au 1er juillet) ce qui, compte tenu d'une inflation à 2 % l'an prochain, selon les estimations du gouvernement, représente une hausse de 0,8 % du pouvoir d'achat.

● WASHINGTON. - M. Jim Wright, 63 ans, leader de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, a été désigné par les élus de son parti «speaker» (président) de la Chambre basse, en remplacement de M. Thomas «Tip» O'Neill, qui a pris sa retraite.

● BONN. - Une «bombe» de fabrication artisanale, trouvée dimanche dans le jardin de la demeure du porte-parole du gouvernement ouest-allemand, Friedrich Ost, était factice.

● LONDRES. - Le commandant en chef des forces de l'OTAN pour le Sud de l'Europe, l'amiral Arthur Moreau, est mort d'un arrêt cardiaque à l'âge de 55 ans.

La terre tremble en Bulgarie

Trois personnes ont trouvé la mort et soixante autres ont été blessées dans le tremblement de terre de magnitude 5,5 d'après l'échelle de Richter qui s'est produit hier en Bulgarie a indiqué l'agence Tass. L'agence de presse bulgare BTA n'a fourni de son côté aucune précision sur des dégâts ou victimes éventuels.

60 % des maisons situées dans la région sinistrée sont détruites, laissant trois mille personnes sans abri, alors que 20 % des autres habitations ont subi des dégâts «à des degrés divers», indique l'agence officielle soviétique dans une dépêche datée de Sofia, qui ajoute que 42 localités sont sans électricité et 37 sans eau.

L'épicentre du séisme, qui a été enregistré à 16 h 44 locale (15 h 44 hec) et qui a été ressenti au centre de la Bulgarie et à Sofia, se trouvait près de la ville de Strajitza (à quelque 220 km au nord-est de Sofia).

Tass précise que les sans abri ont été installés dans une station de vacances, le

La visite que fit à Téhéran le prince Saoud, d'Arabie Séoudite, en mai 1985, constitua «un tournant psychologique», car elle fut interprétée à Washington et ailleurs comme la volonté de l'Iran de reprendre enfin langue avec le monde extérieur.

En juillet 1985, le CNS examina les moyens de reprendre contact avec l'Iran, pays stratégiquement important.

Israël fit alors remarquer que les livraisons d'armes auxquelles il procédait depuis longtemps, malgré la réprobation des Etats-Unis, pouvaient faciliter cette reprise de contacts. «Israël fit alors savoir qu'il était en mesure d'arranger l'affaire», a raconté M. Sick.

M. Robert McFarlane, alors conseiller du président pour les Affaires de sécurité nationale, a transmis ce conseil au président Reagan qui exprima son accord quant à la reprise de relations avec l'Iran, mais s'opposa à des ventes d'armes directes.

Israël livra des armes à l'Iran à deux reprises au moins en 1985 et la deuxième livraison à la mi-septembre fut suivie, le jour même, de la libération du révérend Benjamin Weir, détenu en otage au Liban. «Il apparut alors que les livraisons d'armes était un des moyens d'obtenir la libération des otages», a expliqué M. Sick.

L'OPPORTUNITÉ DES VENTES D'ARMES

Le 4 décembre, M. McFarlane, abandonna ses fonctions et deux jours plus tard, une discussion s'engagea à la Maison-Blanche pour décider de l'opportunité de ventes d'armes à l'Iran. Le 7 décembre, M. McFarlane partait pour Téhéran et «au même moment, Khomeiny prononçait un discours intéressant dans lequel il disait que les Iraniens ne voulaient pas vivre dans un pays isolé du reste du monde».

Le 7 janvier 1986, il y eut, à la Maison-Blanche, un nouvel examen complet de la question des ventes d'armes à l'Iran.

Amère victoire des étudiants

Page 1

Toutefois, au-delà de la journée de mercredi, l'avenir du mouvement étudiant sera décidé dans les assemblées générales qui se tiendront dans toutes les universités. La coordination se réunira à nouveau jeudi pour «faire la synthèse» des décisions de la «base».

Les étudiants semblent en tout cas décidés à ne pas laisser une future loi se faire sans eux et certains envisagent de rédiger un texte. A Paris I, une étudiante a estimé qu'il fallait «en finir avec les réformes successives de gouvernements successifs» avec un texte largement inspiré par «les principaux intéressés».

Egalement à Paris I, un étudiant non-greviste - après avoir rendu hommage à un mouvement qu'il a combattu en A.G. pendant deux semaines - a invité tous les étudiants à «participer activement» à la concertation.

Nombreux sont aussi les étudiants

Le secrétaire d'Etat George Shultz et le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger s'opposèrent aux ventes tandis que le directeur de la CIA, M. William Casey, y était favorable. Il prépara d'ailleurs un projet de décret secret qu'il présenta au président Reagan et que ce dernier signa dix jours plus tard.

«A ce moment-là, North et (le vice-amiral) Poindexter (qui avait remplacé M. McFarlane) se rallièrent à la CIA. Le 2 février, deux avions chargés d'armes quittèrent les Etats-Unis pour l'Iran tandis que les Israéliens acheminaient leurs cargaisons par bateau».

Le 28 mai, M. McFarlane a escorté par avion un chargement d'armes tandis que les Etats-Unis et l'Iran étaient parvenus à un accord en principe ferme et définitif: tous les otages américains seraient libérés avant que l'avion de M. McFarlane ne touche terre et ce dernier aurait, dès son arrivée, des discussions de haut niveau avec des responsables iraniens. «Mais rien de tout cela ne s'est produit», a rappelé M. Sick.

Elections générales à Formose Succès d'un parti tout neuf

Pour la première fois depuis 35 ans un parti tout neuf a connu un certain succès lors des élections générales de Taïwan. Cependant, le Parti progressiste démocrate a échoué dans sa tentative de se poser en sérieux challenger pour le Parti nationaliste en place depuis des années.

On indiquait dimanche de source officielle que le Kuomintang (Parti nationaliste) recueille 67,5 % des suffrages des électeurs qui ont voté samedi, contre 21,6 % pour le parti dissident des démocrates-progressistes. Le reste est réparti entre les Indépendants et deux partis pro-gouvernementaux.

«Nous avons démontré que notre parti est reconnu, s'est affirmé, et qu'il est accepté», a déclaré Yu Hsi-Kun, chef des démocrates-progressistes.

Les opposants du Kuomintang natifs du pays avaient par le passé l'obligation de faire leur campagne électorale en dehors de toute affilia-

tion partisane, en raison de la loi martiale qui interdisait la création de nouveaux partis. Le nouveau parti a défié l'interdiction lorsqu'il a annoncé sa création en septembre.

Le président Chiang Ching-Kuo aurait personnellement empêché les dirigeants du parti officiel nationaliste de désintégrer le nouveau parti. Mais une majorité de sièges dans chacune des deux Chambres sont détenus par des personnalités qui ne remettent pas leur mandat en jeu lors des élections: membres du Kuomintang, ou vétérans nationalistes élus à vie juste avant la victoire des communistes Chinois de 1949.

Les dissidents de Taïwan demandent depuis des années une réorganisation du système politique, pour tenir compte des circonstances de la vie politique actuelle. Mais elle mettrait en cause la légitimité des chefs «historiques».

Les Nationalistes reportent sans cesse les réformes politiques, et prévoient à présent l'abrogation de la loi martiale pour l'année prochaine. (ap)

Le 4 juillet, un autre avion chargé d'armes arrivait en Iran et peu après, le révérend Lawrence Martin Jenco était libéré à son tour. En septembre, il y eut au moins une autre livraison d'armes.

«Le président de la République islamique, le président du Parlement, le président de la Cour suprême et le fils de Khomeiny (...) tous ces gens-là furent impliqués à divers stades des opérations».

En tout, a-t-il ajouté, 5500 tonnes d'armes d'une valeur totale de 500 millions à un milliard de dollars sont arrivées en Iran de mai à novembre de cette année. (ap)

Les opposants du Kuomintang natifs du pays avaient par le passé l'obligation de faire leur campagne électorale en dehors de toute affilia-

Egypte - Israël Le problème de Taba

Les cinq membres du tribunal arbitral chargé de trouver une solution au conflit qui oppose Israël à l'Egypte concernant la souveraineté sur la bande de Taba, dans la Mer Rouge, ont entamé leurs travaux hier à Genève.

Cette première semaine de discussions sera principalement consacrée à fixer les modalités et la procédure des futures négociations. Une cérémonie se déroulera mercredi à l'Hôtel de Ville de Genève, pour marquer l'ouverture officielle des négociations. (ats, afp)

Ligue des Etats arabes Mettre fin aux combats fratricides

Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue des Etats arabes a adjuré hier «les frères d'armes» dans les camps palestiniens au Liban de mettre fin aux combats «fratricides» et de privilégier «le dialogue politique» pour régler leurs différends.

S'adressant aux ministres arabes des Affaires étrangères réunis dans la capi-

tale tunisienne «en session extraordinaire», M. Klibi a qualifié la guerre des camps opposant des combattants palestiniens aux miliciens chiites d'Amal d'«opération suicidaire» qui ne peut profiter qu'à «l'ennemi israélien».

«Je vous adjure de tourner toute la force, toute l'énergie qui sont en vous contre l'ennemi israélien toujours prompt à saisir la moindre occasion pour vous frapper tous sans distinction», a-t-il dit.

Selon M. Klibi, la guerre des camps a fait 400 morts et des milliers de blessés et de sans-abri.

Six pays sur 20 que compte la Ligue ont délégué des ministres à cette session convoquée à la demande de l'OLP (Koweït, Algérie, Qatar, Jordanie, Irak et Tunisie).

La Syrie, accusée «ouvertement» par la centrale palestinienne que dirige Yasser Arafat d'aider «matériellement» les milices chiites contre les combattants palestiniens a délégué le chef du Département du monde arabe de son Ministère des Affaires étrangères.

A ce forum, l'OLP est représentée par Mahmoud Abas, alias Abou Mazen, membre du comité exécutif de l'OLP. (ap)

En Cisjordanie Nouvel incident meurtrier

Un quatrième Palestinien, un jeune garçon âgé de 12 ans, a été tué lundi d'une balle dans la tête tirée par des soldats israéliens, cinq jours après le début de la vague de violence dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza d'une ampleur sans précédent depuis 1982.

L'incident s'est produit vers 16 h lorsqu'une patrouille de l'armée israélienne a essayé de disperser une manifestation d'une centaine de jeunes Palestiniens dans le camp de réfugiés de Ballata (proche de Naplouse, Cisjordanie occupée).

Selon le porte-parole de l'armée israélienne, les soldats israéliens ont vainement ordonné aux manifestants de s'arrêter, puis ont tiré en l'air en guise d'avertissement avant d'ouvrir le feu en visant les jambes des Palestiniens. Le jeune garçon a été tué, et quatre de ses camarades ont été blessés et transportés vers l'hôpital Raffidyeh de Naplouse.

Les incidents sont quotidiens à Ballata depuis jeudi dernier. (ats, afp)

OFFRES D'EMPLOIS

Commissionnaire entre les heures scolaires, avec vélomoteur, est demandé tout de suite au magasin Stehlé-Flours. Place du Marché 6 - ☎ 039/28 41 50.

ENTRESOLSA LE PAILLASON Passage du Centre 3 cherche pour début 1987 MANŒUVRE à former sur les revêtements de sols et de parquets. ☎ 039/26 69 83, heures des repas.

emploi libre 039/23 22 60 Nous cherchons pour La Chaux-de-Fonds, un mécanicien de précision Exigences: - maîtrise fédérale ou certificat de technicien d'exploitation; - âgé de 30 à 45 ans; - sens des responsabilités; - aptitude à diriger du personnel; - personnalité stable. Pour tout renseignement complémentaire, appelez Mlle Réganely. Libre Emploi Service SA Jardinière 71 2300 La Chaux-de-Fonds

REGULARIS EMPLOIS SA Tout de suite ou à convenir ● Mécaniciens de précision ● Décolleteurs ● Electroniciens ● Affûteurs ● Tourneurs ● Aides-mécaniciens Places stables et bien rétribuées, 13e salaire Suisse ou permis valable Neuchâtel - Genève - Lausanne - Fribourg

VILLE DE NEUCHÂTEL La Direction des Hôpitaux Cadolles - Pourtalès met au concours un poste d'infirmier(e) - chef de service ad intérim du service de médecine (100 - 110 lits) afin de remplacer le titulaire durant sa formation de cadre (été 1987 à été 1988) Exigences: - Diplôme en soins infirmiers reconnu par la Croix-Rouge Suisse - une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, dont 1 an si possible comme responsable - intérêt pour la gestion d'un service de médecine interne dans un hôpital de soins aigus - une formation de cadre souhaitée mais pas indispensable - libre rapidement pour une mise au courant par le titulaire Nous offrons: - un poste à temps complet - un travail varié et enrichissant - des conditions de salaire selon l'échelle des fonctions et des traitements du personnel communal Profil souhaité: - personne ouverte, équilibrée et dynamique Entrée en fonction: 1er février 1987 ou à convenir Pour tout renseignement, s'adresser à Mademoiselle E. Bernoulli, infirmière-chef générale, hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/21 21 41 Les offres écrites sont à adresser, avec les documents d'usage, à l'office du personnel de l'Hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel.

GIDOR COIFFURE

OFFREZ UN...

BON RON RON CADEAU



GIDOR GIDOR GIDOR GIDOR GIDOR montant à choisir



Av. Léopold-Robert 9, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 12 05

Lundi fermé toute la journée. Les autres jours ouvert sans interruption. Sans rendez-vous.

Nous cherchons micro-mécanicien ou mécanicien de précision voire mécanicien faiseur d'étampes Si possible connaissant CNC pour engagement immédiat Ecrire sous chiffre AB 30513 au bureau de L'Impartial

Nous cherchons une jeune fille polyvalente suisse ou permis, entrée 1er janvier 1987. Krümel Pierre-Alain, Cantine militaire Drognens, 1680 Romont. ☎ 037/52 31 24 OU 23.

Sans formation particulière, vous qui souhaitez créer votre affaire devenir indépendant, offrons possibilité d'exploiter nouveau savoir faire français Forte rentabilité, ni stock, ni machine. Ecrire sous chiffre D 18-325214 Publicitas, 1211 Genève 3.

Gérance de plusieurs immeubles cherche pour Neuchâtel un concierge à plein temps pour date à convenir. Faire offres sous chiffres E 28-561121, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

prêt comptant Discret. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS. Appelez-nous simplement. Pour des dépenses imprévues ou pour franchir un cap difficile, le prêt comptant de la Banque Populaire Suisse est une aide rapide et efficace. Appelez-nous ou passez nous voir! Pour plus de sécurité: une assurance solde de dette est comprise. La banque proche de chez vous. BANQUE POPULAIRE SUISSE

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

SUISSE

Trafic d'armes USA-Iran Par-dessus les têtes suisses

La Suisse ne se doutait de rien, mais les livraisons secrètes d'armes vers l'Iran ont sans doute emprunté une filière bancaire helvétique. De plus, selon le journal du dimanche «Sonntagsblick», des hélicoptères de combat, des canons et des pièces détachées de chars auraient également pu emprunter la direction du Moyen-Orient via la Suisse. Une demande d'entraide judiciaire a été annoncée dimanche par la justice américaine, au sujet de deux comptes bancaires du Crédit Suisse à Genève.

Otto Stich, le ministre des Finances, a baissé les bras, fataliste, devant le Parlement hier. La Suisse représente bien les intérêts américains en Iran, mais elle ignore tout de l'opération. «C'est peut-être un cas exceptionnel, avoue Otto Stich, mais il n'y a pas que les autorités suisses qui ignorent tout de cette affaire».

DEUX COMPTES AU CS

Le Conseil fédéral a en tout cas pris connaissance lundi d'une demande d'entraide judiciaire qui avait été annoncée dimanche par les autorités judiciaires américaines, s'agissant notamment de deux comptes en banque d'une filiale du Crédit Suisse à Genève. Ces comptes ont servi à faire passer les bénéfices de la vente d'armes à l'Iran aux «contras» nicaraguayens. A la fin de la semaine dernière, le Département de Justice et Police avait déjà été informé des inten-

tions américaines de demander sa collaboration à la Suisse.

Pour l'heure la Suisse attend encore des précisions de la part des autorités américaines sur la demande d'entraide judiciaire, les informations américaines présentant encore certaines lacunes. Il s'agit notamment de l'identification du second compte du CS.

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

Un porte-parole du CS à Genève a reconnu que sa société avait effectivement bloqué le compte établi au nom de la «Lake Ressource Incorporated». Mais il n'a pas voulu faire état du second compte.

Pour sa part Otto Stich a affirmé hier devant le Parlement que la banque en question avait d'elle-même pris des

mesures d'urgence; en bloquant au moins l'un des deux comptes, selon nos informations.

«La Suisse est intéressée aux résultats de l'enquête», a-t-il déclaré. Il a d'emblée assuré les Etats-Unis que la Suisse apportera son soutien aux autorités américaines lors de l'enquête, car le secret bancaire n'est pas absolu.

DES ARMES AUSSI

D'autre part, le Ministère public de la Confédération a ouvert une enquête pour savoir si la loi sur le matériel de guerre avait été enfreinte dans cette affaire. Selon «Sonntagsblick», différentes armes venant d'Allemagne de l'Ouest auraient transité par la Suisse à destination de l'Iran. Des obusiers auraient passé par le Tessin sous le couvert de machines agricoles et avec l'appui d'une grande banque du pays. Trois hélicoptères Cobras auraient également transité par la Suisse, en pièces détachées, en 1983, ainsi que des pièces de rechange pour chars d'assaut.

Y. P.

Pas de chopine du soldat

Le Conseil fédéral est opposé à l'idée de distribuer une chopine de vin ou de jus de raisin suisse aux militaires en service. Cette proposition émanait du Zurichois Paul Eisenring (pdc), qui y voyait une possibilité d'écouler une partie des excédents de la viticulture suisse. La consommation de l'alcool pendant le service est interdite pour certaines catégories de militaires, a rappelé le Conseil fédéral. D'autre part, l'armée n'a pas à prescrire la consommation de certaines boissons.

La distribution deux fois par jour d'une chopine de vin, comme le proposait M. Eisenring, représenterait une augmentation du crédit de subsistance de l'ordre de 3 francs par jour de service, soit 40 millions de francs supplémentaires par années. Le Conseil fédéral n'a pas partagé l'avis de M. Eisenring, qui aurait vu dans une telle mesure «un geste sympathique pour la troupe permettant de répondre à un problème actuel». (ats)

Au menu du Conseil fédéral

Outre l'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran aux Contras, le Conseil fédéral s'est encore occupé de plusieurs problèmes importants.

LEB: Il a accordé 9,69 millions de subventions au canton de Vaud pour la transformation de la ligne ferroviaire Lausanne - Echallens - Bercher en ville de Lausanne. Il s'agit de construire une voie séparée de la route.

PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION: Il a décidé que vu la stabilité de l'indice des prix, le traitement du personnel de la Confédération restera inchangé au 1er janvier.

RECHERCHE: Il a approuvé un crédit de 204,65 millions revenant pour 1987 aux institutions chargées d'encourager la recherche. Le Fonds national de la recherche en reçoit la majeure partie, soit 199 millions.

SUISSES DE L'ÉTRANGER: Il a approuvé le projet de loi fédérale et le message concernant l'aide à l'instruction de jeunes Suisses de l'étranger. La nouvelle loi prévoit notamment de simplifier le système des subventions.

GATT: il a fixé au 1er janvier 1987 l'entrée en vigueur de la huitième tranche de réduction tarifaire convenue lors du Tokyo-Round.

RADIOCOMMUNICATION: il a adopté plusieurs modifications à l'ordonnance 1 de la loi sur la correspondance téléphonique et téléphonique. Elles permettent notamment de simplifier l'octroi de concessions de radiocommunication pour les amateurs de CB.

CONTRÔLE DES VIANDES: il a prolongé le délai transitoire pour l'application de l'ordonnance fédérale sur le contrôle des viandes. Ce retard est notamment dû à la création d'un organe de coordination à l'office fédéral de la santé publique pour les questions de viandes.

NOMINATION: il a nommé M. Max Neuchschwander à la tête de l'Office fédéral de l'aviation civile.

AIDE À LA BOLIVIE: il a accordé à la Bolivie une aide à la balance de paiements d'un montant de 10 millions de francs. Un accord au sujet de cette contribution non remboursable a été signé le 5 décembre à La Paz. (ats)

Gouvernement de Bâle-Campagne

Feuilles de frais sous la loupe

Le Grand Conseil de Bâle-Campagne a accepté à l'unanimité lundi un postulat des poch exigeant la mise sur pied d'une expertise juridique indépendante concernant les feuilles de frais et de voyage des membres du gouvernement cantonal. Depuis quelques mois, des membres de l'exécutif ont été mis sur la sellette à propos de la facturation de certains frais.

Werner Spitteler, président du gouvernement, a déclaré que l'exécutif estime qu'il est temps de confier à des experts juristes indépendants le problème complexe des frais des conseillers d'Etat. Les bases juridiques concernant les jetons de présence accordés aux membres du gouvernement siégeant au nom de l'exécutif dans des conseils d'administration existent déjà. Quant aux voyages d'études de ces entreprises, Werner Spitteler a précisé qu'ils font partie de la tradition.

Ces voyages d'études doivent-ils être payés? Sur ce point, la gauche et les partis bourgeois sont partagés. Pour un député socialiste, le voyage effectué au lac de Garde avec l'entreprise électrique Hardwasser SA sont en fait des vacances payées. Il a été reproché à Paul Nyfeler, membre du gouvernement, d'avoir menti à la commission des finances concernant ses frais. Il aurait ainsi reçu des sommes importantes pour ses frais de représentation alors qu'il touche un salaire fixe de 10.000 francs par mois.

Pour le groupe radical du Grand Conseil, les poch et les socialistes se livrent actuellement à des manœuvres avant les élections cantonales du mois de février prochain. Les radicaux estiment qu'il faut attendre les résultats de l'expertise juridique avant de juger, aucune irrégularité n'ayant été prouvée actuellement. (ats)

Incendie chez Sandoz Juge extraordinaire?

Le parlement de Bâle-Campagne a transmis lundi au gouvernement un postulat demandant la nomination d'un juge extraordinaire chargé de l'enquête pénale sur l'accident de Sandoz. L'exécutif devra également mettre en place des moyens financiers et des effectifs supplémentaires pour cette tâche. Le directeur du Département de justice et police, Clemens Stöckli a expliqué qu'il est dans l'intérêt du gouvernement que l'accident soit examiné dans ses moindres détails. (ats)

En marge de l'évasion de Licio Gelli Une rédactrice lausannoise condamnée en cassation

Le Tribunal cantonal vaudois a admis partiellement, lundi, le recours d'un ancien consul d'Italie à Genève, dans une affaire de presse, et condamné à une amende une journaliste lausannoise, Isabel Domon, qui avait été acquittée en première instance.

Le 4 juillet dernier, un tribunal de police de Lausanne avait libéré de toute peine cette journaliste, qui était accusée de calomnie et de diffamation à la suite d'articles parus dans le quotidien vaudois «24 Heures», en septembre et octobre 1983; ceux-ci suggéraient que le consul d'Italie à Genève de l'époque aurait facilité l'évasion de Licio Gelli, chef de la «Loge P2», de la prison genevoise de Champ-Dollon, en lui procurant un passeport.

Le juge avait estimé que les éléments troublants existant dans cette affaire permettaient d'admettre la bonne foi de la journaliste; celle-ci avait été condamnée seulement aux frais, ses articles ayant donné lieu à l'enquête pénale.

Mais la défense de l'ancien consul italien, qui est aujourd'hui ambassadeur au Zimbabwe, a recouru en réforme et en nullité de jugement. Après discussion, la Cour de cassation du Tribunal cantonal vaudois a jugé, lundi, que la journaliste n'avait pas fait toute la preuve de ses allégations, en n'ayant pas procédé aux vérifications nécessaires. Le jugement est donc réformé dans ce sens et la journaliste condamnée à une amende de quatre cent francs et aux frais de justice.

(ats)

Après quatre journées de discussions, le Conseil national a terminé l'examen du budget de la Confédération pour 1987. La Chambre du peuple, qui a adopté le budget par 115 voix contre 1, n'a apporté que trois modifications au projet de la commission des finances. Le bénéfice prévu diminue donc de quelque 10 millions de francs, passant à 166 millions de francs.

Les catalyseurs de plus en plus demandés

Trois fois plus de véhicules équipés d'un catalyseur ont été mis en circulation durant les neuf premiers mois de cette année qu'au cours de 1985. Le nombre de nouveaux véhicules «propres» a atteint 62.971 de janvier à fin septembre, contre 20.238 l'année dernière, a indiqué lundi l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le 10 novembre dernier, l'OFS a même recensé 74.753 voitures équipées d'un catalyseur.

De janvier à septembre, on a compté 15.994 nouveaux véhicules à catalyseur dans le canton de Zurich, 9941 à Berne, 5932 à Saint-Gall et 5274 dans le canton d'Argovie.

Les Romands sont nettement moins convaincus par cet équipement. L'OFS a recensé 1622 nouveaux véhicules équipés dans le canton de Vaud, 798 à Genève, 721 en Valais, 705 à Fribourg, 365 à Neuchâtel et 119 dans le Jura.

Du côté des marques, Opel arrive largement en tête avec 14.020 voitures à catalyseur. Viennent ensuite VW (10.994) et Toyota (4576). (ap)

Conseil national

Tramway lausannois: pas d'opposition

Le Conseil national a entamé lundi soir la discussion sur une enveloppe budgétaire de près d'un demi-milliard de francs. Destinée principalement à des constructions projetées par les écoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich, ce crédit comprend la participation de la Confédération (45 millions) à la construction du tramway qui reliera Lausanne à son complexe universitaire de Dornigny. Il ne suscite pas d'opposition majeure.

L'enveloppe budgétaire a déjà été adoptée en octobre dernier par le Conseil

des Etats. La commission du National propose de faire de même. Elle souhaite néanmoins le renvoi d'un crédit de 33 millions de francs prévu pour la construction d'une source de neutrons à spallation (utilisés notamment en recherche, médecine et chimie). Selon le président de la commission, M. Josef Landolt (pdc-ZH), il faut attendre la décision sur la fusion projetée de l'institut de recherche nucléaire avec celui de recherches en matières de réacteurs avant d'adopter ce crédit.

(ats)

Solidarité avec la Sardaigne

Don de sang de l'armée?

Le Conseil fédéral n'est pas hostile à la proposition du socialiste Dario Robbiani (TI), proposant qu'une campagne spéciale de dons de sang pour les enfants de Sardaigne soit organisée au sein de l'armée. La Sardaigne est, avec Chypre,

la région la plus touchée par la thalassémie, ou «anémie méditerranéenne», maladie frappant un enfant sur 1000 et pour laquelle les transfusions de sang sont l'unique remède.

Les pilotes suisses s'entraînant à la base militaire de Decimomannu, le Département militaire fédéral pourrait, en signe de solidarité, organiser une campagne de dons volontaires de sang au sein de l'armée, proposait M. Robbiani. La Croix-Rouge suisse organise déjà de telles campagnes dans les écoles et cours de l'armée, et elle dispose librement du sang offert, a répondu le Conseil fédéral.

Le Département militaire fédéral examinera toutefois l'opportunité de destiner spécialement à la Sardaigne le sang collecté chez les militaires en service. De plus, le laboratoire central de la Croix-Rouge suisse remet au prix coûtant aux pays méditerranéens des préparations de globules rouges pour le traitement de la thalassémie. (ats)

Suite au sommet francophone de Paris, la Suisse a été contactée pour apporter sa contribution à la création d'une collection de livres de poche, a relevé M. Jacques Laprette, président du «comité international du suivi», organe permanent institué en février, au sommet, lors d'une interview à la Radio suisse romande.

FAITS DIVERS

Coups de couteau à Granges

Dans la nuit de dimanche à lundi, un homme a été grièvement blessé d'un coup de couteau devant un dancing de Granges. A l'arrivée de la police, l'agresseur de la victime avait disparu. Le blessé a été conduit à l'Hôpital de l'Île à Berne. Les enquêteurs n'ont pas encore pu l'entendre. Selon la police d'autres personnes auraient été blessées au cours de la bagarre.

BERNE: RÉGLEMENT DE COMPTES

Un homme de 23 ans, domicilié dans la région de Berne, connu pour s'adonner à la drogue, a été découvert hier grièvement blessé devant l'Hôpital de l'Île à Berne. Il portait une profonde blessure au ventre qui a nécessité une intervention urgente. La police n'a pas encore pu entendre la victime mais n'exclut pas un règlement de comptes.

ACCIDENT MORTEL PRÈS DE ROLLE

Un accident mortel s'est produit dimanche soir près de Rolle (VD), sur l'autoroute Lausanne - Genève.

Une voiture genevoise, stationnée en queue de file, a été violemment heurtée à l'arrière par un autre véhicule genevois conduit par M. Constantino Esposito, 53 ans, de Lignon (GE). La première voiture a été ensuite projetée sur la voie droite où elle a heurté à son tour une automobile vaudoise.

Grièvement blessé, M. Esposito a été transporté d'abord à l'Hôpital de Nyon puis transféré dans un hôpital genevois où il est décédé peu après minuit hier.

Quatre autres personnes ont été également blessées dans l'accident.

BÂLE: MORT DANS UN INCENDIE

Un homme a péri hier après-midi dans l'incendie d'un studio à Bâle. Selon la police, il s'agit vraisemblablement du locataire, un chômeur de 30 ans.

Les causes exactes de sa mort ne sont pas encore connues.

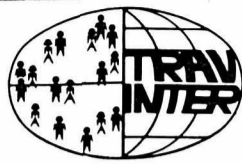
CADAVRE DANS LE LAC DE LUGANO

Un groupe de plongeurs a découvert dimanche un cadavre dans le lac de Lugano. La police tessinoise a annoncé hier qu'il s'agit d'un Tessinois de 46 ans porté disparu il y a deux mois. La cause du décès n'est pas précisée. (ats)

PUBLICITÉ

WILLIAMINE
Fine eau de vie de poire William
du Valais
MORAND
MARTIGNY

OFFRES D'EMPLOIS

**Coop La Chaux-de-Fonds**Nous engageons
pour entrée immédiate**une dame
(jeune fille)**pour effectuer quelques heures par
semaine au restaurant du Super Cen-
tre Coop Ville à La Chaux-de-Fonds,
principalement au buffet et à l'office.Coop, service du personnel
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 11 61Nous cherchons
pour des entreprises clientes:**tôlier CFC**connaissant la soudure automatique
+ argon pour tôlerie industrielle,
production en atelier.**serrurier****constructeur CFC**
pour travail en atelier avec expé-
rience du montage.**dessinateur
en menuiserie
métallique CFC**

avec quelques années d'expérience.

menuisier CFCpour atelier et pose.
Bonnes conditions offertes.
Entrée à convenir.
Pour de plus amples renseigne-
ments, appelez-nous sans tarder.64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds
(039) 23 55 23**Bientôt...**...le moment sera venu
de témoigner votre
affection avec des
douceurs:**Graziosa**Délicieux pralinés
délicatement fourrés
et relevés aux arô-
mes naturels de
fruits et de café560 g **12.-**
(100 g = 2.14,3)**MIGROS**Nous cherchons un
mécanicienpouvant être formé sur
machines programmables.

☎ 039/26 97 60.

Nous cherchons
RETRAITÉconnaissant l'imprimerie,
quelques heures par semaine.S'adresser: Imprimerie Jacot SA,
Locle 22, ☎ 039/26 05 23.En toute saison
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations**Bernard Matthey Ingénieurs-Conseils SA**
Bureau spécialisé dans l'ingénierie énergétique du
bâtiment cherche pour le 16 février 1987 ou date à
convenir, une**secrétaire qualifiée**(débutante acceptée) apte à assumer la responsabilité
de notre secrétariat.**Exigences:** sténodactylographie, bonnes connais-
sances de l'anglais, éventuellement du traite-
ment de texte.Travail indépendant, très varié, dans un
cadre agréable, au sein d'une équipe
jeune.Faire offres écrites avec curriculum vitae à:
Bernard Matthey, Ingénieurs-Conseils SA
CH-2205 Montezillon**Bientôt...**...vous ferez la joie de
vos amis avec ces
friandises:**Truffes à la crème**
En chocolat au lait,
noir ou blanc, arô-
matisé au Grand
Marnier, au café ou
au kirsch450 g **15.-**
(100 g = 3.33,3)**MIGROS**Bureau d'horlogerie du Locle
cherche un**employé
de bureau**connaissant l'horlogerie, les documents
d'exportation, sachant l'anglais parlé et
écrit, ainsi que la dactylographie.

Entrée à convenir.

Faire offre sous chiffre 91-324 à ASSA
Annonces Suisses SA Av. Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-FondsFabrique de cadrans du Jura
neuchâtelois engagerait pour
début janvier 1987 ou date à
convenir**chef décalqueur
expérimenté**habitué à un travail précis et
soigné.

Prière d'adresser offres

sous chiffre 91-321, ASSA,
Annonces Suisses SA,
avenue Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-Fonds.
CORUM*Maîtres Artisans d'Horlogerie*

LA CHAUX-DE-FONDS, SUISSE

engagerait à plein temps, pour le 1er janvier 1987 ou
date à convenir, jeune dame ou jeune homme comme**employé(e) de bureau**

pour son département «Service après-vente».

Nous demandons:

- diplôme de l'Ecole de Commerce ou équivalent;
- bonne connaissance des langues anglaise et alle-
mande;
- connaissance (souhaitée) de la branche horlogère;
- vivacité d'esprit, souplesse et initiative;
- sens des responsabilités.

Nous offrons:

- une mise au courant approfondie;
- un poste à responsabilités;
- les prestations d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur
offre écrite, avec curriculum vitae, à Corum, Ries
Bannwart & Co, rue du Petit-Château, 2300 La
Chaux-de-Fonds.Nous cherchons un
peintre en carrosserie

expérimenté.

Faire offre à la
Carrosserie Hago
2016 Cortailod
☎ 038/42 17 17Je cherche
**femme
de ménage**quelques heures
par semaine☎ 039/23 25 64
heures des repas**TOUS VOS
CADEAUX**TV - VIDÉO - HI-FI - RADIO
ÉLECTRICITÉ - LUSTRIERIE - MÉNAGE**REICHENBACH**

TV - VIDEO - HI-FI

Av. Léopold-Robert 70 - ☎ 039/23 44 60

Service de réparation rapide et soigné

TV couleur dès Fr. 490.-

C'est bientôt Noël......et les pralinés en cho-
colat suisse surfin con-
stitueront alors un
cadeau bienvenu:**Pralinés du
Confiseur**Un choix des meil-
leures variétés de
pralinés400 g **11.-**
(100 g = 2.75)**MIGROS****Département
de l'Instruction
publique**En raison de la prochaine mise à la
retraite du titulaire, un poste d'
archiviste-documentalisteest mis au concours, au Service des
archives de l'Etat, à Neuchâtel.**Conditions requises:**

- bonne culture générale,
- intérêt pour l'histoire neuchâte-
loise.

L'archiviste-documentaliste a pour
tâche d'établir des répertoires, de
classer des documents, de s'occuper
de la bibliothèque et de surveiller
la salle de lecture.**Obligations et traitement:** légaux.
Entrée en fonction: 1er avril 1987.Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ou-
vertes indifféremment aux femmes et aux
hommes.Les offres de services manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et
de certificats, doivent être adressées
au Service du personnel de l'Etat, rue
du Musée 1, 2001 Neuchâtel,
jusqu'au 15 décembre 1986.

MAGAZINE

expression

Espace Noir, Saint-Imier

Peter Fürst, l'explosion créatrice



Document (chaos) technique mixte 70 x 100 cm - 1986

Si Peter Fürst, que l'on connaissait comme sculpteur, retient aujourd'hui l'attention par ses tableaux, c'est parce que ceux-ci reflètent avec vivacité, l'esprit de notre temps. Sans vouloir fixer des symboles, spontanément, il crée un langage lyrique d'une prodigieuse force, un chant dont la mélodie essentielle domine les accords de l'orchestration. L'état de tension auquel est porté un tableau, simplement par le jeu des traits et la cou-

leur généralement vive, contient la menace de la déflagration, plutôt que la déflagration elle-même. Encore faudra-t-il s'entendre sur les conséquences de l'explosion. Chacun de ses tableaux nous donne l'impression, difficilement analysable, que quelque chose s'accomplit. Non seulement il échappe à l'emprise du chaos, mais sa lucide puissance au lieu d'abolir les énergies utilisables du chaos, les met en ordre. L'explosion est créatrice.

Peinture gestuelle, pourtant chez Peter Fürst, conscient et inconscient ne sont pas antagonistes. La force de cet artiste consiste à ne pas raturer le dynamisme expressionniste qui apparaît comme la constante de son art, mais de le dompter, de la même manière qu'il maîtrise le fer dont il fait ses sculptures, bien plus à l'aise celles-ci aux côtés des forces de la nature, pluie, vent, que dans un salon.

Technique mixte, grands formats 120 cm x 90 cm, aquarelle, petits formats, encre de Chine/aquarelle, les peintures qu'il réalisa lorsqu'il assistait à des concerts (Carla Bley, Leroy Jenkins) sont des éclatements. Il trace le zigzag et l'éclair. Quels que soient les thèmes qu'il traite «Tour de Babel» «Porte bloquée» «Malentendu» «Rage», on surprend chez cet artiste dont les dons sont grands et la sincérité émouvante, une sorte de désarroi en présence du monde extérieur, ses élans ont une grande véhémence et prolongent en des espaces agités le conflit des forces. Toujours Peter Fürst tend vers l'équilibre, vers le positif.

Peter Fürst est né à Bâle en 1933. Formation musicale à la Scuola cantorum de sa ville natale. Avant d'être sculpteur et peintre à Séprais, village du Jura, Peter Fürst était musicien. Il l'est toujours. En 1947 il suivit des cours de l'École des Beaux-arts à Bâle. Travailla comme décorateur de théâtre puis se spécialisa dans la présentation artistique et l'aménagement des foires internationales dans toute l'Europe. Parallèlement, en 1974 il reprend ses activités musicales et fonde le «Jazz workshop», donne des cours d'improvisation musicale à l'Académie de musique de Bâle.

En 1976, il quitte tout, fini les belles bagnoles, c'est un retour aux activités artistiques. Il s'installe dans le Jura, crée, expose en Suisse, Allemagne, Bulgarie.

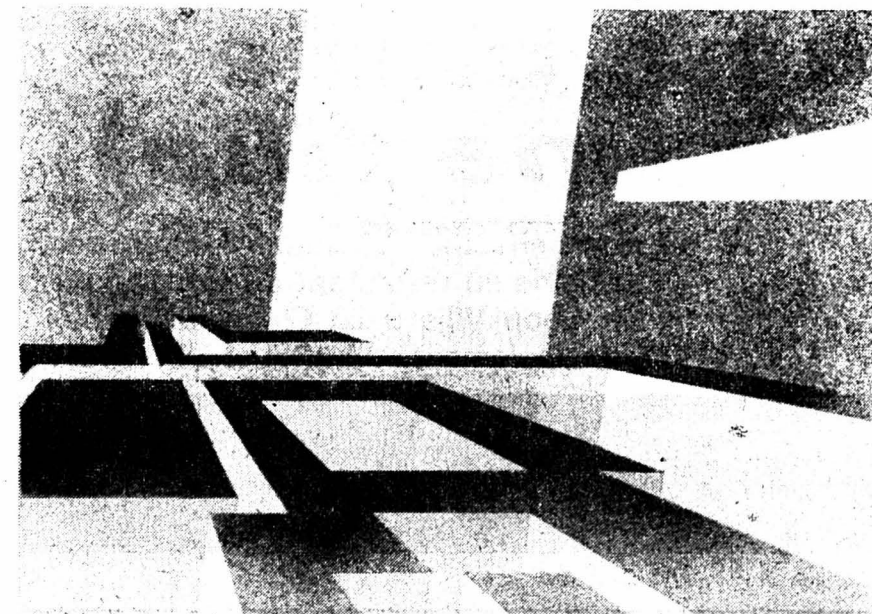
Peter Fürst: musicien, sculpteur, peintre? Il a le démon de la découverte, la fureur de la recherche. «S'il donnait dans la science, il ne sortirait plus de son laboratoire...» dit un de ses amis.

D. de C.

● Espace Noir, rue Francillon 29, St-Imier, ouvert en permanence. Jusqu'au 21 décembre.

Galerie du Château de Môtiers

Gilbert Constantin et l'art pour envol



Constantin, artiste de l'espace et de la lumière.

Où file donc cet artiste, où veut-il nous entraîner? Gilbert Constantin, Valaisan établi à St-Ursanne, n'est peut-être pas de ce monde. On l'imagine planant dans un univers intersidéral dont il refait la géographie. Le diable d'homme puise toutefois son inspiration dans l'architecture humaine, pyramides en particulier. Comme s'il voulait jeter un pont entre tout cela: entre lui créant en totale apesanteur et nous, les pieds fixés au sol.

L'exposition qu'il propose à la Galerie du Château s'appelle «Hommage-lumière»; il a en effet aménagé tout particulièrement la Tour du Croton avec des sculptures de plexiglas aux néons lumineux intégrés. Dans ce lieu fort connoté historiquement, c'est le bon vers le futur, très réussi esthétiquement; c'est magique.

En présentant une suite d'acryl sur toile, de gravures-poèmes - ces derniers écrits par Guy Curdy, son ami - de sérigraphies et d'études pour un calendrier, l'artiste donne la clé de son monde. Jaillissent ensuite, des sculptures qui déroutent, d'une toute autre conception plastique, classiques.

C'est dans les tableaux, les dessins que l'on peut chercher à saisir mieux le personnage; et les pièces proposées au Croton confirmeront qu'il est réellement homme de lumière, artiste de l'espace. Comment réagit-il aujourd'hui à ces images - sœur des siennes - sortant de l'ordinateur? On ne peut s'empêcher de tirer un parallèle; Gilbert Constantin, toujours en fuite, a une tâche à remplir. Dans cet espace qu'il a si bien imaginé et retranscrit, il a mission de laisser la trace de l'homme, de l'artiste. Toute l'exposition est ponctuée des poèmes de Guy Curdy en une dualité troublante: l'un, l'artiste, s'évanouit dans l'espace, se fond dans la lumière, l'autre, le poète, se colle au sol, en appelle à la vie - terrestre s'entend -, use d'images quotidiennes traditionnelles. Où donc se sont-ils rejoints?

Un autre mystère de l'expression humaine et cette exposition pose en effet quelques interrogations intéressantes, au-delà du plaisir visuel. (ib)

● Jusqu'au 1er janvier 1987; ouvert tous les jours de 10 à 23 h, sauf lundi.

Galerie des Amis des arts, Neuchâtel

Alix Châtenay la ligne pure

Il existe sans doute peu d'artistes qui emploient avec autant de sûreté, dans la connaissance de ce que l'on peut attendre de chacune d'elles, des techniques des matières aussi nombreuses, aussi diverses: bronze, terre patinée, linogravure, eau forte, pointe sèche, aquarelle, mine de plomb, lavis, encre, fusain-sepia, technique mixte, huile, pastel à l'huile.

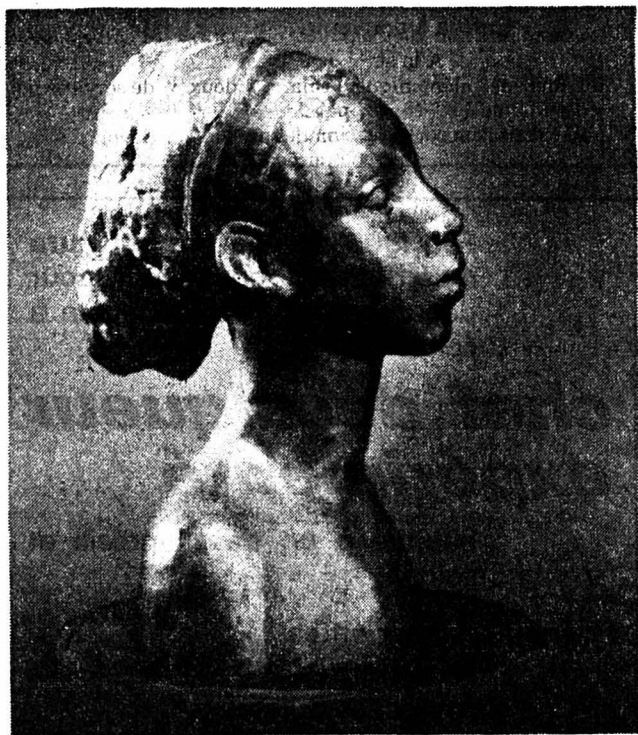
Il y a chez Alix Châtenay une affinité intense avec la matière. Cette diversité, au lieu de lui être un obstacle, la porte, l'aide, la conduit vers les thèmes qu'elle a choisis de réaliser.

Nus, études de nus, portraits, hommage à Jeyn Nyder, pianiste, paysages, chats, études de femmes indiennes, d'Afrique. Les diverses manifestations de la femme, maternité, danseuses, sont pour Alix Châtenay une source d'inspiration jamais tarie, émotions qu'elle transmet dans un langage académique.

Alix Châtenay est née à Neuchâtel, fit sa formation à l'École d'arts et métiers à Bâle, passa chez Zadkine à Paris en 1951. Elle a vécu de 1953 à 55 aux Indes. Depuis 1963, elle vit et travaille en Italie, à Varèse et à Auvèrner.

D. de C.

● Galerie des Amis des arts, Neuchâtel, tous les jours, sauf le lundi de 10 h à 12 h, et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 14 décembre.



Aicha (bronze)

Société de musique de La Chaux-de-Fonds

Brigitte Balleys et Gérard Wyss

Mercredi 10 décembre, nous entendons la jeune cantatrice suisse Brigitte Balleys, dont la réputation ne cesse de grandir sur les scènes internationales. Accompagnée par le pianiste Gérard Wyss, elle interprétera Brahms, Strauss, Moussorgski et Satie.

Si le Lied a connu une grande fortune dans l'histoire de la musique allemande, il a longtemps consisté en une mélodie de coupe assez simple, soutenue par un instrument (luth, guitare, piano). Schubert fut le génial créateur du Lied romantique, dans lequel le piano transcende son rôle d'accompagnateur, pour devenir un véritable signifiant, c'est-à-dire portant une signification que le texte lui-même parfois ne dit pas. Après Schubert, les plus grands compositeurs ont compris qu'on ne pouvait plus échapper à cet approfondissement considérable du Lied. Tels furent, chacun dans son style, Brahms et Strauss. Chez Brahms (hormis certains chants tout simples, d'allure presque populaire, comme *Wie Melodien zieht es mir* ou *Immer leiser wird mein Schlummer*), le piano tient bien souvent ce rôle dramatique, qui charge le texte d'une signification plus lourde (*Von ewiger Liebe*, *Der Tod, das ist kühle Nacht*). Richard Strauss,

quand à lui, a composé environ 150 Lieder. La production des années 1880-1890 plonge encore dans le romantisme le plus authentique (op. 10 et 26, *Die Nacht* par exemple) et parfois le plus dramatique. Parmi les recueils suivants (par exemple op. 36 et 37), on trouvera des œuvres plus intérieures, plus intimistes; les 6 Lieder de l'op. 37, dédiés à sa femme pour la naissance de leur fils, expriment le bonheur conjugal parfait.

Tout autre est le but de Moussorgski dans *Enfantines* (1870), dont il a composé lui-même les textes: explorer le monde de l'enfance, avec ses jeux, ses naïvetés, ses craintes, ses cruautés, avec l'indispensable nourrice, omniprésente dans l'esprit de l'enfant russe. Les sept chants sont de petites pièces de théâtre, toutes simples d'apparence, mais difficiles dans leur subtilité.

Satie composa son recueil *Trois Mélodies* en 1916. *Daphnéo* est un texte assez naïf de Mimi Godebsky, sur lequel Satie brode une musique transparente, aérienne, dépouillée, à la limite du surnaturel. Le *Chapelier* (texte de René Chalupe) est très différent, par son caractère satirique: c'est une imitation plaisante des romances à la mode à la fin du XIXe siècle, avec sa mélodie accro-

cheuse et ses harmonies doucereuses. La statue de bronze qui conclut le recueil est inspirée, comme beaucoup d'œuvres de Satie, par le Music-Hall. Ainsi ces trois œuvres représentent trois aspects forts divers du talent de Satie.

M. R.-T.

livre

Irremplaçable bottin du monde culturel romand

Quatre musées de Lausanne ont présenté au cours de l'été une exposition sur le thème «19/39» la Suisse romande entre les deux guerres. L'exposition est terminée, reste le livre superbement illustré de photos qui lui a servi de catalogue. Cet ouvrage mérite qu'on le considère en lui-même. Il s'agit d'une somme d'informations et de documents jamais rassemblés jusqu'ici, révélant la diversité de la vie culturelle de ce pays dans l'entre-deux-guerres. (DdC)

● 340 pages, 28 x 21 cm, Editions Payot, Lausanne

L'International Old Time Jazz Meeting à Port/Bienne

C'est à l'Anglais Colin Dawson et à son Onward Jazzband qu'incombait l'ouverture de ce 18e festival. Il débute sur une note légèrement évoluée Swing-Middle jazz. Ce trompette dirige une formation de 5 jeunes musiciens. Leur leader a vécu toute sa jeunesse à la Nouvelle Orléans et son répertoire reste 100% classique.

Bilk et son Paramount Jazzband est pour la première fois dans notre région. Son *Stranger on the shore* propulsé par sa clarinette au hit-parade mondial des années 50 connaît toujours le succès. Après avoir regagné les vestiaires, Mister Acker dû répondre à un 2e rappel avec *Just a gigolo*. 1986, son succès en fait toujours la vedette de la radio ou de la TV anglaise, avec 6 artistes qui lui restent fidèles depuis des années.

Cette soirée réservée au British jazz propose encore les Piccadilly Six - établis à Zurich depuis des années. Ensemble hors du commun il «chauffe une salle» et crée ce climat toujours favorable au jazz. Le programme compte nombre de belles mélodies anglo-saxonnes swinguant à souhait, débordant de breaks et de bon goût. Les chants, collectifs, trouvent fréquemment leur place et provoquent un courant entre musiciens et spectateurs. Au banjo, Bob Campbell est un soliste attachant. Il se double d'un chanteur-imitateur d'Armstrong parmi les meilleurs, si ce n'est le plus heureux de tous. Bob a joué à plusieurs reprises avec Louis. Mieux que tout autre il s'assimile à son style vocal unique.

Samedi, - pour la première fois - un corps de 21 musiciens stationné en Allemagne Le Stage band of the 3rd Infantry division, participe à une Nuit de jazz. Ce privilège permet d'apprécier un grand orchestre: 5 trompettes, trombones et saxos; 2 guitares, drums, congos, piano et synthétiseur. Les sections d'une grande formation américaine sont distinguables de toutes par leur précision, leur mise en place, les sonorités des artistes (Noirs pour tous les solistes). Glenn Miller avec *Moonlight serenade*, In the mood, *Tuxedo junction* figure au programme, comme Basie avec *One o'clock jump*, Ellington et Caravan. La qualité de cet ensemble permet de le comparer aux meilleurs. Relevons la discrétion de leur chef: souvent dissimulé

vers les coulisses pour diriger simplement, avec autorité.

Le Wöschbrätt Bänd d'Urs Jenni a déjà été l'hôte de notre ville. Depuis, l'ensemble a passé à 7 unités usant de tous les «instruments» possibles et imaginables pour recréer l'esprit des premiers washboards bands avec Jugs, mini-trombone, sifflets, etc, sans omettre pour leur base musicale tuba, saxo, clarinette, banjo, guitare. Outre-Sarine, leur réussite en fait des vedettes de la radio et de la TV les conduisant même à l'étranger.

Le trompettiste André Racine - organisateur de cet International Old Time Jazz Meeting - a connu avec ses Swiss Dixie Stompers + la chanteuse londonienne Beryl Bryden, un «moment de grâce»: Leur *West End Blues*. Chanté par Beryl avec beaucoup de sentiment et de feeling, elle a inspiré la trompette des Swiss Dixie et jamais encore nous n'avions entendu un si beau solo dans sa longue carrière. Souhaitons que cette mélodie écrite par Joe «King» Oliver nous vaille un enregistrement avec Beryl. Notre *First Lady of Bristish jazz* possède souvent un fluide - semblable à celui de Mezz Mezzrow - qui galvanise les artistes qui l'accompagnent et jouent avec elle.

Ce Meeting de l'Old Jazz fut encore couronné par la présence de 6 musiciens hollandais le *Freetime Old Dixie Jazzband*, s'exprimant dans l'esprit des *Dutch swing college*. Amateur de renom, ils ont enregistré nombre de disques et leur particularité les fait transposer des mélodies dans des tonalités inhabituelles, ce qui procure un renouveau plaisant à souligner. Leur tromboniste et arrangeur Rob Vlam est un admirateur des *Deparis Brothers* et nous vaudrait un splendide répertoire où nous relevons avec joie: *Martinique*, *Minorca*, *Trés moutarde*, *Majorca*, *Banjokee*, pour n'en citer que cinq.

Dimanche, dès 11 h, matinée réservée aux familles, avec possibilité de déjeuner jusqu'à 15 h en appréciant les artistes de la veille, si ce n'est les *Bowler Hats* avec Georges Etienne à la clarinette remplaçant les *Wöschbrätt*. Rendez-vous est pris pour le dernier week-end de 1987, mais à nouveau dans le complexe du Palais des Congrès avec ses quatre auditoriums. ROQ

MAGASIN POPULAIRE

SPORT + CHAUSSURES
La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Yverdon

PATINOIRE DES MÉLÈZES

MARDI 9 DÉCEMBRE, à 20 heures

LA CHAUX-DE-FONDS - ZURICH

Liste des points de vente des billets HC:

Kiosque Pod 2000, L.-Robert 18 - Bar Le Rallye, L.-Robert 80
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2 - Buvette de la patinoire

Puck-Club: le No 162 gagne un bon de Fr. 30.- pour du matériel supporter.

Le No 33 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mélézes.

SPORT
sponsor et
supporter
du HCC

Une bonne affaire pour bricoleurs:

Batteries MIOCAR, ne nécessitant aucun entretien

Produit suisse. Correctement réglées (13,7-14,2V), il n'est pratiquement plus nécessaire de rajouter de l'eau. Remplies et chargées, elles sont prêtes à l'emploi. 2 ans de garantie.

6L481/50 BMW, Opel, Renault, Volvo

88.-

6R487/50 Audi, Porsche, VW

78.-

6S58/50 Mazda, Toyota, Nissan

98.-

6S58/51 Alfa Romeo, div. mod. américains, Citroën, Datsun, Fiat, Lada, Mazda, Mitsubishi, Toyota

98.-

6W48/50 Renault, Simca, Talbot, Peugeot, Honda, Mitsubishi, Toyota

98.-

6W48/51 Austin, Peugeot, Simca, Honda

98.-

Le montage n'est pas inclus dans ces prix. Les batteries usagées sont reprises dans tous les magasins Do it yourself.



de 78.-
à 158.-

Do it yourself

Oui, à MIGROS

Plus de 60 fois dans toute la Suisse en tête du marché par le choix, la qualité et le prix.

av. Léopold-Robert 79, La Chaux-de-Fonds

Employé technico-commercial

cherche nouveau défi au sein d'un team pour s'occuper de la gestion/exploitation de votre entreprise
Formation de base technique
Connaissances linguistiques
Poste à responsabilités souhaité
Ecrire sous chiffre GB 30547 au bureau de L'Impartial

Fr. 30 000.-

c'est le montant que nous vous prêtons
Discrétion - Rapidité

Finances - Services
Pérolles 55 - 1700 Fribourg
☎ 037/24 83 26
8 h - 12 h - 13 h 30 - 18 h
mardi-jeudi, jusqu'à 19 heures

Nouveau !

Mme Dany Guyot, diplômée de
CALIFORNIA NAILS
est à votre disposition pour
modelage parfait
de vos ongles !
Où ? Chez

Bourgeois
naturellement.

Avenue Léopold-Robert 68,
☎ 039/23 05 50,
La Chaux-de-Fonds.

D'UNE HEURE A L'AUTRE !



Le sprint est lancé.

Vous avez encore
15 jours pour payer
moins d'impôts grâce
au FISCAPLAN UBS.



Seules les sommes versées jusqu'au 31 décembre 1986 dans un FISCAPLAN UBS sont déductibles de la déclaration d'impôts 1987. Nous vous invitons donc à mettre à profit ces 15 jours pour bénéficier des mesures d'incitation fiscale à l'épargne prévues dans le cadre du 3^e pilier. Et cela d'autant

plus que le compte d'épargne-prévoyance FISCA est rémunéré à un taux préférentiel. En outre, des opportunités de placement attrayantes vous sont offertes.

Prenez donc contact sans tarder avec votre UBS. Votre conseiller vous présentera en détail le FISCAPLAN.



**innovation armourins
printemps**

Une exclusivité pour Elle et Lui

Montre à quartz signée Emilio Carducci. Boîtier et bracelet en acier bicolore. Verre minéral. Mouvement suisse. Étanche jusqu'à 30 m. 2 ans de garantie. Modèle pour messieurs avec calendrier. Une exclusivité de nos magasins.



la pièce **199.-**

*Plaisir de choisir -
joie d'offrir!*

Emilio Carducci
ROMA

Manger sainement avec la marmite vapeur SIGG

Cuisiner uniquement à la vapeur est la méthode saine et nouvelle, avec ses deux corbeilles en acier inoxydable et couvercle transparent



Pour tous vos cadeaux une seule adresse:

KAUFMANN

Marché 8
☎ 039/23 10 56

Arts ménagers - Porcelaine - Couverts - Cristaux

OFFRES D'EMPLOIS



XIDEX désire engager une

**téléphoniste /
réceptionniste**

français / anglais

qui sera également chargée de la transmission des télex et téléfax ainsi que de différents travaux de dactylographie.

Horaire: 10 h 00 - 12 h 30 / 13 h 00 - 19 h 00

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur offre de services au Service du personnel, XIDEX Magnetics S.A., rue Girardet 29, 2400 Le Locle, ou de téléphoner au 039/33 22 01.

OFFRES D'EMPLOIS

L'annonce, reflet vivant du marché

printemps

Nous cherchons pour notre rayon papeterie

VENDEUSE

Entrée: début janvier.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel, ☎ 039/23 25 01, La Chaux-de-Fonds.

Osez

Nous cherchons encore pour compléter notre équipe un **collaborateur** ou une **collaboratrice** dynamique pour lui confier la gestion d'un portefeuille.

Une formation de vente complète, rémunérée et personnalisée, d'excellentes conditions (fixe, frais, commission) et tous les avantages d'une des plus grandes sociétés suisses sont à la base de nos prestations. Quelle que soit votre situation actuelle, téléphonez au ☎ 039/23 04 43

Depuis plus de 100 ans Patria

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie
Jean-Claude Gyax, inspecteur d'organisation
Temple-Allemand 89 - 2300 La Chaux-de-Fonds



Preci-Coat SA, société spécialisée dans les traitements de surface et la technologie des couches minces, utilisant des techniques de fabrication d'avant-garde, met au concours les postes suivants:

**ingénieur ETS
ou technicien d'exploitation**

pour la planification et le suivi de la production, assisté par ordinateur, en collaboration avec les chefs d'acheminement et de fabrication des divers départements ainsi que d'autres tâches directement liées, telles que développement et contrôle des méthodes des départements de production, etc.

**secrétaire
à temps complet ou partiel**

possédant maturité, CFC employée de commerce ou diplôme équivalent, de langue maternelle française, allemande ou anglaise, avec de bonnes connaissances de l'une des deux autres langues. La candidate sera attachée à notre département commercial et doit être dynamique et capable de travailler de manière indépendante.

technicien ou opérateur

pour la conduite de nos équipements de production avec CFC de mécanicien, électricien, électroplaste ou niveau équivalent. Expérience de quelques années souhaitée mais pas indispensable car le candidat sera formé par nos soins. Travail en équipes (2 ou 3) ou horaire régulier du matin, du soir ou de nuit.

Ces nouveaux collaborateurs seront intégrés au sein d'équipes jeunes, dynamiques et motivées par le développement de nouvelles technologies.

Nous offrons:

- formation complémentaire nécessaire
- un salaire adapté aux compétences
- une place stable
- les prestations sociales d'une grande entreprise

Adresser offres à:

PRECI-COAT SA
A l'att. du chef du personnel
Rue Louis-Chevrolet 19
2301 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 57 77

Si vous recherchez le contact avec la clientèle, les responsabilités, et que vous possédiez une voiture, nous vous offrons un poste de

conseillère en esthétique

- salaire élevé;
- horaire variable;
- semaine de 5 jours.

Formation complète assurée par nos soins pour les débutantes.

Prenez tout de suite contact avec nous pour de plus amples informations au 021/23 58 51.

A bientôt!

CHEF DE PROJET

niveau ingénieur ETS ou technicien-constructeur

avec expérience des machines spéciales et connaissances pneumatiques et hydrauliques.

Pour développer des machines d'automatisation et robotique.

Entière responsabilité des projets dans une ambiance dynamique.



Prendre contact avec
M. Claude Robert,
039/26 67 67,
2400 Le Locle.

Toujours plus d'adeptes!



**NISSAN SUNNY 4x4
avec injection SP.**

La nouvelle NISSAN SUNNY 4x4 - la force de l'ours. Avec traction enclenchable sur les 4 roues. Avec catalyseur. Avec 1600 cm³, Single Point Injection et 73 ch. Avec direction assistée et le fameux équipement complet NISSAN comprenant un radio-cassette stéréo. NISSAN SUNNY. La contre-valeur exacte de votre argent! SUNNY 4x4 Sedan Fr.19 500.-! SUNNY 4x4 Wagon 5 portes Fr.19 950.-! Les voitures NISSAN offrent vraiment plus. Venez sans tarder faire un essai routier. Inutile de vous annoncer à l'avance.

SUNNY made by NISSAN

La nouvelle SUNNY de NISSAN éveille ma curiosité.

Veillez m'envoyer votre documentation sur les
 modèles SUNNY 4x4 modèles SUNNY 2x4
Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NPA/Localité: _____

Envoyer à: NISSAN Motor (Schweiz) AG, Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf

Grand concours SUNNY! Chez tous les agents NISSAN.

Le Locle: Garage du Stand, 039/31 29 41.

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, P. Visinand, 039/28 51 88.
La Chaux-de-Fonds: Frédéric Winkelmann, 039/28 35 80.

SPORTS

Masters de tennis à New York

Hiérarchie respectée en demi-finales

Les demi-finales du Masters, au Madison Square Garden ont confirmé qu'Ivan Lendl et Boris Becker étaient bien les deux meilleurs joueurs du monde. La hiérarchie a été pleinement respectée. Lendl a battu Mats Wilander en deux sets, 6-4 6-2 alors que Becker a également triomphé en deux manches, dominant Stefan Edberg, 6-4 6-4. Ainsi la Suède a été la grande perdante de l'avant-dernière journée des joutes new-yorkaises.

Pour se qualifier pour sa septième finale consécutive, Lendl dut déployer sa grosse artillerie à fond de court afin de briser l'opposition d'un Wilander très tenace. Le Suédois résistait fort bien dans la première manche jusqu'à 4-4 mais il s'inclinait ensuite devant la puissance de feu de son adversaire, souverain du fond du court. Lendl devait rappeler, après sa victoire, qu'il n'avait pas eu une balle de break contre lui dans ce Masters au cours des trois derniers matchs...

LENDL CONFIAIT

Le Tchèque confiait à l'issue de la partie: «Je suis ravi. J'ai bien servi.»

Rancho Mirage Navratilova bat Lloyd-Evert

Sous la pluie et le froid de Californie, qui a nécessité, à plusieurs reprises, des interruptions, Martina Navratilova a infligé une nouvelle défaite à son «éternelle» rivale, Chris Lloyd-Evert. Martina Navratilova s'est imposée par 6-4 6-2 dans le tournoi exhibition de Rancho Mirage, doté de 250.000 dollars.

Handball

Championnat suisse Statu quo

Ligue nationale A, treizième tour: Saint-Otmar Saint Gall - Borba Lucerne 25-17 (9-7), Pfadi Winterthour - BSV Berne 11-24 (5-10), RTV Bâle - Horgen 21-19 (10-10), Amicitia Zurich - Zofingue 25-14 (7-5), Emmenstrand - Möhlin 22-20 (10-9).

Classement: 1. BSV Berne 13-24; 2. Amicitia Zurich 12-23; 3. RTV Bâle 13-14; 4. Zofingue 13-13; 5. Saint-Otmar 12-12; 6. Möhlin 13-11; 7. Emmenstrand 12-10; 8. Pfadi Winterthour 12-8; 9. Borba Lucerne 13-8; 10. Horgen 13-3. (si)

Ma mobilité a été excellente. Le plus important pour moi est d'avoir retrouvé ma confiance. C'est bon pour les Internationaux d'Australie dans un mois!».

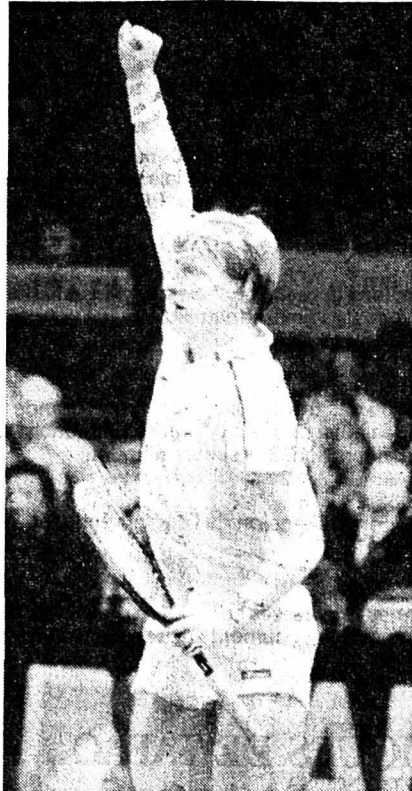
Quant à Wilander, il déclarait: «Pour avoir une chance de gagner le match, il aurait fallu que je remporte le premier set. J'étais un peu fatigué au début de cette partie. Ensuite, je n'ai pas eu l'occasion de revenir. J'ai toujours subi le jeu de Lendl.»

BECKER DYNAMIQUE

Pour sa part, Boris Becker ne fut jamais en difficulté devant Stefan Edberg. L'Allemand devait conduire la partie à sa guise avec son service et sa formidable puissance du fond de court sans oublier sa présence au filet. Edberg revenait certes à 2-2 dans le premier set, après avoir eu un «break» contre lui, mais Becker sut par la suite trouver l'ouverture en sachant gagner les points importants avec une confiance et un dynamisme impressionnants.

«Au début, on a commis tous les deux des fautes. Ensuite, j'ai bien servi et j'ai aussi bien passé. Ici, sur le «Suprême» assez lent du Madison Square Garden, je n'évolue pas sur ma surface préférée.» précisait le jeune champion d'outre-Rhin.

Résultats: Boris Becker (RFA) bat Stefan Edberg (Su) 6-4 6-4; Ivan Lendl (Tch) bat Mats Wilander (Su) 6-4 6-2. (si)



Boris Becker n'a laissé aucune chance à Stefan Edberg. (Béline AP)

Saut à ski à Thunder Bay

Nykaenen prend sa revanche

Deuxième sur le «petit» tremplin, Matti Nykaenen a remporté le saut sur le «grand» tremplin de Thunder Bay, dans l'Ontario, au Canada. Le Finnois a devancé l'Allemand de l'Ouest Thomas Klauer et le Norvégien Veggard Opaas. L'Allemand de l'Est Jean Weissflog, 1er sur le tremplin des 70 mètres, n'a terminé que 7e sur celui des 90 mètres. Vainqueur des deux épreuves, l'an passé, le Yougoslave Primoz Ulaga a dû se contenter des 6e et 10e places cette fois.

Champion du monde de la spécialité, Nykaenen, avec des sauts de 124,5 m et 119,5 m n'a devancé que de 4 dixièmes de points Klauer. L'Allemand totalisait 1,5 m de plus (127 + 118 m), tout comme le 3e, le Norvégien Veggard Opaas, mais les notes de style décidèrent en faveur de Nykaenen, qui a pris le commandement au classement de la Coupe du monde après ces deux premières épreuves. Ces trois sauteurs ont largement dominé le concours, distançant de 10 m et plus, au total, leurs adversaires.

Pendant ce temps, les sauteurs suisses

poursuivent leur préparation à Saint-Moritz. Rolf Hefti, le nouveau chef du saut, estime que les économies réalisées par la non-participation aux concours d'outre-Atlantique, sont bien employées en intensifiant l'entraînement de base.

Thunder Bay (Can), saut sur le tremplin de 90 m, 2e épreuve de la Coupe du monde: 1. Matti Nykaenen (Fin) 236,1 (124,5 + 119,5 m); 2. Thomas Klauer (RFA) 235,7 (125,5 + 118); 3. Veggard Opaas (No) 235,2 (126 + 119,5); 4. Andreas Felder (Aut) 217,3; 5. Miran Tepes (You) 208,6; 6. Jiri Parma (Tch) 204,6; 7. Jean Weissflog (RDA) 119,1; 8. Remo Lederer (RDA) 195,8; 9. Ari Pekka Nikkola (Fin) 195,4; 10. Franz Neuländtner (Aut) 192,4.

Coupe du monde, classement provisoire (2 concours): 1. Matti Nykaenen (Fin) 45; 2. Jean Weissflog (RDA) 34; 3. Thomas Klauer (RFA) et Veggard Opaas (No) 24; 5. Jiri Parma (Tch) 21; 6. Jukka Kalson (Fin) 15; 7. Miran Tepes (You), Andreas Felder (Aut) et Ernst Vettori (Aut) 12; 10. Primoz Ulaga (You) 10. (si)

Divers

JO dans le canton de Vaud Les écologistes disent non

Abandonnant leur attitude de réserve face à la candidature vaudoise aux Jeux olympiques d'hiver de 1994, les organisations écologistes ont manifesté lundi leur opposition au projet tel qu'il apparaît dans le dossier remis au Comité olympique suisse. Pour le WWF Suisse comme pour le Groupement pour la protection de l'environnement (GPE-Vaud), l'étude du dossier montre que le comité d'initiative n'a pas tenu ses promesses de respecter l'environnement.

Le WWF s'oppose en particulier aux défrichements nécessaires pour la réalisation ou l'agrandissement des installations sportives. Sur la base de ses propres estimations, le WWF avance que pas moins de 7 hectares de bois devront être sacrifiés, dont 3 pour la seule piste de fond de la Vallée de Joux. Cela, malgré les promesses des promoteurs que «les forêts ne seront pas touchées». «Les mensonges sur ce point suffisent à ruiner la crédibilité de l'ensemble», a-t-on affirmé lors d'une conférence de presse tenue au Sentier. (ats)

Pirmin Zurbriggen et FIS Rocambolesque!

Finalment, Pirmin Zurbriggen sera suspendu par la FIS (Fédération internationale de ski) pour ne pas s'être arrêté après avoir manqué une porte lors du super-g de Val-d'Isère et lors du slalom de «World Series» à Sestrières! La FIS en a décidé ainsi sur la foi des rapports qu'elle a reçus du jury de Sestrières et de celui de Val-d'Isère.

Que les supporters suisses se rassurent: aucun règlement ne dit qu'une telle suspension concerne une course de Coupe du monde. En fait de quoi, Karl Frehsner a immédiatement inscrit le coureur haut-valaisain aux courses Coupe d'Europe d'Ober-eggen, du week-end prochain.

Le directeur technique de cette épreuve a déjà fait savoir au camp helvétique qu'il ne pouvait accepter cette inscription, Zurbriggen étant suspendu.

Ainsi, Pirmin Zurbriggen purgera sa peine à l'occasion de cette course et pourra gaillardement repartir en Coupe du monde. (si)

Grand Prix CIS des séries C 3 et D

Domination genevoise

Ce tournoi s'est déroulé dans une ambiance sympathique, et cela même si les parties ont souvent été de très grande intensité. Les participants étant de niveau relativement égal, beaucoup de matchs se sont terminés au troisième set après plus de deux heures de lutte acharnée. Les Genevois furent les plus brillants dans ce tournoi car ils ont qualifié trois joueurs finalistes sur quatre.

Chez les messieurs, Enso Logli de Genève remporte la finale grâce à sa plus grande expérience et sa fraîcheur physique. Variant ses coups il prend rapidement l'avantage sur son jeune adversaire

de Genève, Grégory Amiguet. Celui-ci fatigué par ses matchs précédents se blesse au deuxième set et ne pourra jamais revenir au score (6-2 6-1).

Chez les dames, la petite Chaux-de-Fonnière Carole Matthieu monopolise les courts et l'attention. En effet, du haut de ses 140 cm elle résiste 6 heures durant deux matchs le samedi et remporte trois matchs dimanche avec une facilité de plus en plus grande au fil des rencontres. En finale, celle-ci bat Diane Duppeler de Genève sur le score de 6-2 6-1. (sp)

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Promenade fribourgeoise - un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. Solution: page 26

S	Y	L	L	U	L	E	R	O	F	M	F	G
E	C	G	C	R	I	O	N	F	A	B	B	S
V	U	A	A	E	R	U	C	K	B	N	N	Y
A	G	R	L	M	U	D	E	L	I	I	S	R
Z	Y	E	C	A	E	R	E	U	P	S	A	B
V	E	M	A	I	I	S	G	A	O	G	R	E
I	M	X	R	A	N	T	S	L	R	O	I	L
T	R	U	Z	U	Y	A	R	E	A	L	N	U
A	O	O	A	R	L	R	B	A	R	N	E	S
F	O	J	V	E	I	U	I	B	I	A	E	S
O	R	A	S	T	S	A	L	E	E	N	C	Y
N	U	L	I	S	N	E	R	O	S	Q	O	C
T	M	L	Y	E	S	O	N	T	A	R	O	M

(pécé)

A Abbé	G Four	Lossy	Sâles
B Berg	G Gare	Lully	Sapin
C Car	GFM Glâne	Lussy	Sarine
CFB CFF	Grue	M Messe	SBB
Coqs	Guin	Morat	Seiry
Cugy	J Jaun	Mur	Sérac
Curé	L Lac	N Noir	Sévaz
F Font	Lait	O Ormev	Sorens
Forel	La Joux	R REKA	T Tir
	Le Bry	Riaz	Train
	Lit	Ried	V Vita
		S Salée	Z Zoo

CX 2400 GTI

1980, expertisée, Fr 5900.- ou crédit.

☎ 037/62 11 41

Peugeot 205

modèle 1986, sous garantie, 43000 km beige, radio cassettes.

☎ 038/24 46 66

A vendre 4 x 4 international Scout II

1976, 80000 km, expertisée Fr. 6900.-, ☎ 038/63 34 54

A vendre Audi 80 GLE

1980, 73000 km, expertisée, Fr. 6600.-, ☎ 038/63 34 54

Lada 1300 S

Expertisée, Fr. 2100.- à discuter

☎ 038/31 59 51

A vendre Audi 100 GL

1976, expertisée, Fr. 1900.-

Lancia Beta 2L

1978, 95000 km expertisée, Fr. 1900.-, ☎ 038/63 34 54

A vendre FORD FIESTA

1985, 18 000 km, Prix avantageux, ☎ 039/23 94 39

A louer à Villeret, près de Saint-Imier, beau STUDIO D'UNE PIÈCE

avec cheminée, cuisine + douche. Fr. 200.- par mois + charges. ☎ 061/99 50 40.

Cherche musiciens

bassiste-synthétiseur, chanteur anglophone, pour former groupe amateur Hard-FM. ☎ 039/26 88 90 de 19 h à 20 heures

Carrosserie et Garage des Eplatures

● Ouvert pendant les fêtes ●

FUST

Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

On achète les fours micro-ondes de toutes les marques chez Fust

p. ex. Moulinex FM 400

Prix choc 499.-

D'autres modèles de Moulinex, Miele, Novamatic, Sanyo et Philips en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

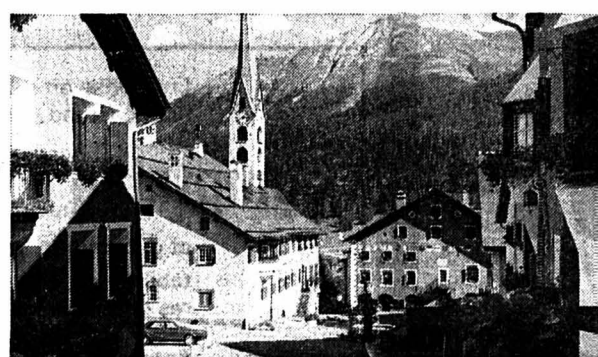
20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

Notre magnifique calendrier 1987

12 vues suisses en couleur est en vente au prix exceptionnel de

Fr. 4.- pièce

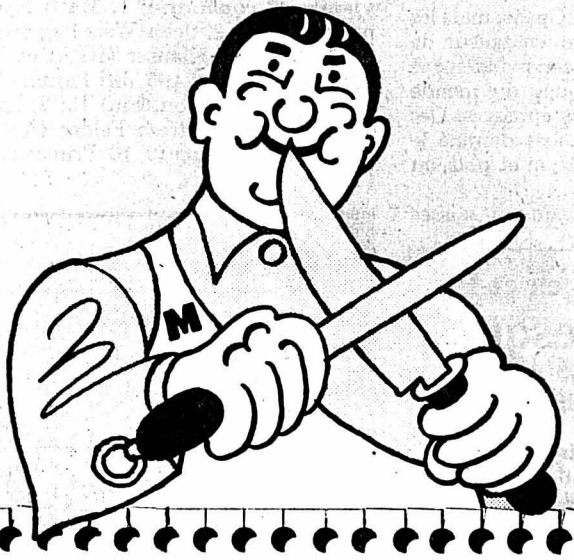
(y compris fourre d'expédition)



S'adresser au bureau de L'impartial ou en versant ce montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition à l'imprimerie Courvoisier, CCP 23-325-4

(Pas d'envoi contre remboursement)

Prix « Super » pour la viande !



OFFRES SPÉCIALES jusqu'au samedi 13 déc.



Bœuf:

Emincé

le kg

24.-

19.-



Volaille:

Poulet frais du pays

« Mère Joséphine »

le kg

7⁵⁰

6²⁰

Lapin frais du pays

pièces de 1,5 kg env.

le kg

17⁵⁰

15.-

MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg

OFFRES D'EMPLOIS ■ expert présente:

Nous cherchons pour le Service ICS un

spécialiste bureautique

au bénéfice d'une formation d'analyste-programmeur.

Ce collaborateur sera chargé de former, d'assister et de conseiller les utilisateurs de logiciels de grande diffusion (LOTUS-123, DBase-III, etc.) sur PC ou sur l'ordinateur central.

Nous travaillons actuellement avec une installation IBM 4381 dans un environnement VM, DOS/VSE, COBOL, CICS, DISOSS et PC/AT.

Vu la diversité des travaux à exécuter, une grande flexibilité est demandée ainsi que des aptitudes permettant de mener de front plusieurs activités simultanément.

Une bonne compréhension de l'anglais écrit est indispensable.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels, au Service de recrutement.

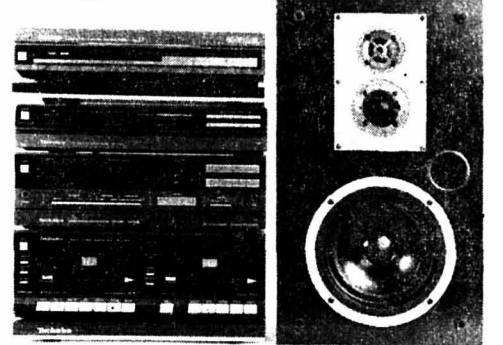
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA

2003 Neuchâtel

Membre du groupe Philip Morris



un bijou !



Technics système midi 90

composé de:

Ampli SU-X 90: 2 x 80 W sinus classe super A - égaliseur graphique à 7 bandes - analyseur de spectre - circuit surround.

Tuner ST-X 70 L: 3 ondes - accord automatique à balayage - 16 présélections AM-FM.

Enregistreur RS-X 40 W: double cassette - Dolby B+C - copie à vitesse rapide.

Platine t.-disques SL-J 3: entraînement direct - bras tangential - accès programmable à 8 plages.

Enceintes 3 voies: Bass-réflex - puissance 120 Watts.

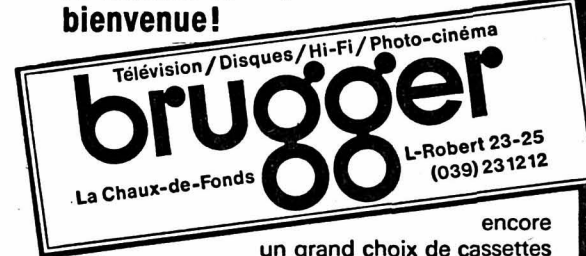
Rack et CD en option

brugger pas cher :

1995.-

A bientôt et bienvenue!

(au lieu de 3 180.-)



les 2 pièces **30.-** au lieu de 78.-



88 magasins spécialisés en TV, Vidéo et HiFi, partout en Suisse. Un grand choix d'offres toujours actualisées. Conseils compétents. Prix séduisants. Tous services sur mesure.

Fabrique de boîtes de montres située aux Franches-Montagnes cherche:

un chef pour son atelier de montage

Nous offrons:

- salaire intéressant à personne capable
- avantages sociaux de toute entreprise moderne

Nous demandons:

- connaissances de l'assemblage et du montage des boîtes de montres
- esprit d'initiative et de synthèse
- plusieurs années d'expérience dans un poste similaire.

un styliste-prototypiste

cette personne travaillerait sur la base de mandats pour la réalisation de modèles, etc..., en tant que personne indépendante.

Faire sous chiffre GM 30589 avec curriculum vitae à Publicitas, Delémont

XIDEX désire engager des mécaniciens-électriciens

chargés de l'installation, de l'entretien, du réglage et du dépannage de nos machines automatisées.

Profil souhaité:

- CFC en mécanique ou formation équivalente;
- connaissances en électricité, hydraulique, pneumatique et mécanique;
- quelques années d'expérience;
- esprit d'indépendance.

Horaire:

d'équipes 2 x 8 heures avec rotation hebdomadaire (06h00-14h30; 14h30-23h00) ou horaire régulier de nuit (22h45-06h00).

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur offre de services avec prétentions de salaire au chef du personnel, XIDEX MAGNETICS SA, rue Girardet 29, 2400 Le Locle.

Entreprise d'excursions avec service postal, dans la région de Neuchâtel, engage

chauffeur de car

(nationalité suisse)

Entrée en fonction: tout de suite ou date à convenir

Faire offres sous chiffre D 28-561119 Publicitas, 2001 Neuchâtel

Entreprise en expansion, activité diversifiée, cherche pour Neuchâtel un

comptable expérimenté

et dynamique, responsable de la comptabilité, de l'administration et des salaires de plusieurs entreprises et sociétés.

Entrée en fonction: fin mars 87 ou date à convenir.

Faire offres sous chiffre F 28-561123, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Un prêt personnel de la Banque ORCA: Le chemin le plus simple pour l'argent liquide.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. Mensualité env. Fr.

Nom Prénom

Date de naissance Etat civil

Rue NPI/Lieu

Habitant depuis Tél.

Profession Revenu mensuel

Date/Signature

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25

D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1



Société affiliée de l'UBS

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
 Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Police: la loi et l'esprit

La prévention et la répression de la criminalité sont les deux tâches majeures assignées à la police neuchâteloise. La loi a pris un sérieux coup de vieux.

En 1948, époque à laquelle a été élaborée la loi neuchâteloise, le législateur pouvait sans doute se satisfaire d'indiquer précisément les tâches confiées à la police. Si celles-ci n'ont pas fondamentalement changé, elles sont aujourd'hui plus vastes et complexes.

Il ne suffit plus de nommer des agents pour contrôler l'explosion de la circulation automobile, créer des brigades spécialisées dans la répression de nouvelles formes de criminalité et de délinquance, notamment le trafic de stupéfiants. La police doit remplir de multiples tâches administratives, surveiller par exemple le trafic de marchandises dangereuses, porter assistance en cas de catastrophes ou de graves dangers, entendre des demandeurs d'asile qui ne sont pas des délinquants en puissance.

Son intervention est d'autant plus difficile et délicate qu'une population cultive l'individualisme et réagit très mal lorsqu'un simple contrôle touche un peu sa personnalité. Réactions, il faut le dire, saines dans un Etat de droit.

Le législateur d'aujourd'hui peut étoffer le cahier des charges de la police, lui donner de nouveaux moyens. Mais il échouera dans ses objectifs premiers s'il ne manifeste pas clairement le souci de prendre en compte les individualités des policiers, les caractéristiques d'une délinquance qui n'est heureusement que rarement crapuleuse. Une police «moderne» doit être à même de comprendre les aspirations et les réactions parfois contradictoires et violentes d'individus tentés par l'épreuve de force ou la marginalisation, faute d'avoir pu établir un dialogue avec une société qui privilégie le verbe avoir au verbe être.

Dire à des policiers, «Foncez, je vous couvre» selon la triste formule d'un ministre du Gouvernement français, c'est oublier que derrière chaque conflit, chaque crise se cachent des hommes.

Aussi, l'usage d'armes, même codifié scrupuleusement dans ses moindres détails, expose le policier à l'irréparable si le réflexe domine le jugement. Informer et se tenir informé, un concept qui doit devenir le souci majeur du policier. Sa responsabilité ne s'arrête pas à celle de l'exécutant!

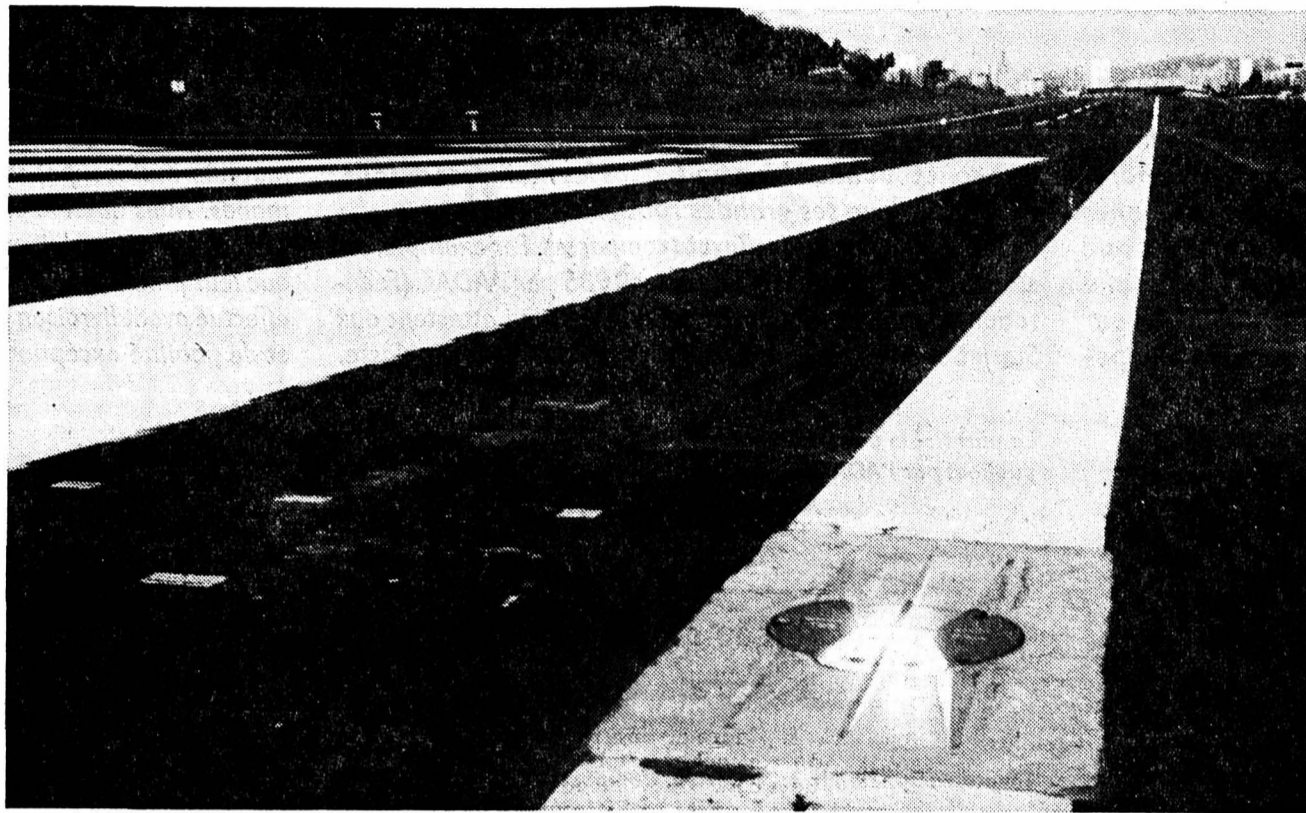
Tout le monde peut comprendre les intentions de la police pour autant qu'elle ne se retranche pas derrière l'uniforme et un claqué de talons d'un autre temps.

Tout policier n'est pas apte à répondre à toutes les tâches que lui confie la loi. L'admettre, c'est faire preuve de clairvoyance.

La société exclusivement masculine a vécu. Il serait temps que la police s'ouvre davantage aux femmes dont la sensibilité propre est sans doute de nature à éviter des malentendus dont les conséquences peuvent être incalculables lorsqu'il s'agit de réprimer un acte ou un comportement illégal.

Pierre VEYA

Balissage de piste unique en Europe aux Eplatures Pleins feux sur l'aéroport



L'aéroport des Eplatures fait œuvre de pionnier. Dans la perspective des futurs vols aux instruments, il s'est équipé d'un éclairage des bords de piste unique. Mis au point pour l'aéroport de Kloten, le dispositif est formé de lampes plates encastrées dans le sol. Indispensable pour le déneigement. Trente lampes comme celle-ci, en bout de piste, encadrent l'aire d'atterrissage. Autant de phares halogène de 200 watts qui, à pleine puissance, donnent la gerbe de lumière la plus intense de la ville. (pf-photo Impar-Gerber)

● LIRE EN PAGE 17

Police cantonale neuchâteloise Le grand soir de la réforme

Qu'est-ce qu'une police moderne? C'est la question de fond à laquelle réfléchit depuis de longs mois une commission de restructuration du canton de Neuchâtel. Si tout va bien, le Grand Conseil devrait pouvoir en débattre au travers de la nouvelle loi sur la police et de son règlement. Le chef du Département de police, M. André Brandt, a pris une part active à ce dossier. S'il est encore trop tôt pour en dévoiler les détails, les grands principes sont définis.

Une refonte légale et administrative nécessaire et importante après de nombreux événements. La loi devrait tenir en 30 articles à peine: A la question «Qu'est-ce qu'une police moderne?» André Brandt répond: «C'est une police qui répond à une société d'aujourd'hui, confrontée aux problèmes de la circulation, à des besoins aussi divers que la prévention de la criminalité, au transport de matières dangereuses, aux catastrophes.» Quelques exemples qui montrent que les tâches de la police se sont considérablement diversifiées et complexifiées. On est sans doute bien loin des préoccupations de la loi actuelle qui date de 1948. La loi définit quatre grands principes dans la mission de la police: l'éducation par le biais de l'information; la prévention; la répression, l'assistance en cas de danger ou de catastrophe.

POLICE TERRITORIALE

Comme jusqu'à présent, la police continuera d'être unitaire avec deux sections: la sûreté et la gendarmerie. Nouveau: la création des services généraux dont le chef sera responsable des relations publiques, du concept de l'information, de la gestion des services techniques et administratifs, de la gestion du personnel. Il sera chargé également du service des transmissions. Les services généraux seront en quelque sorte la «centrale» de la police. L'engagement de personnel auxiliaire devait permettre également de décharger les policiers de tâches administratives qui les privent souvent d'une présence dans le terrain. Le commandant de la police de sûreté, de la gendarmerie et le chef des services généraux formeront avec le commandant de la police, l'état-major. Le principe d'une police territoriale, répartie dans chaque district, avec à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, les sections de la police. Et cela afin que la police soit parfaitement intégrée dans la population. Les postes pourront être repourvus par des hommes et des femmes.

Promotion: les qualifications primeront sur l'écoulement du temps, de manière à pouvoir mieux planifier des plans de carrière.

La rotation des différents agents de la police est maintenue. La reconduction des

postes régionaux ne se fera pas sur appel donc, mais M. André Brandt le précise d'emblée: «On tiendra compte de la situation familiale des fonctionnaires de police.» Au sein de la gendarmerie, l'organisation reste calquée sur celle de l'armée.

Point central de cette refonte: la formation des policiers. Non seulement lors du recrutement mais tout au long de la carrière professionnelle, on y accordera une attention toute particulière. De même que la formation professionnelle de base du policier, ses aptitudes intellectuelles et psychologiques seront l'une des préoccupations fondamentales de la nouvelle loi sur la police. Si aux yeux de M. André Brandt, la formation actuelle n'était pas négligée, il est certain que l'on va l'accroître, d'autant que les missions de la police sont aujourd'hui plus vastes.

Cette réorganisation coïncidera avec la

réalisation d'un nouveau bâtiment pour abriter la police et divers services administratifs du canton. Le bâtiment actuel de la police est vétuste. Plutôt que de construire uniquement une centrale pour les policiers affectés à la surveillance de la route nationale 5, il est prévu de construire également une nouvelle caserne. Le bâtiment actuel, rue de la Balance 4, appartenant à la Caisse de pension de l'Etat pourrait être vendu. Les fonds seraient affectés par la Caisse de pension à la construction d'un immeuble administratif sur le terrain des Poudrières, juste avant le carrefour de Vauseyon, à 300 m de la Centrale laitière. Il regrouperait la centrale de surveillance des tunnels N5, la caserne de la police cantonale, la brigade routière implantée à Marin, la police des étrangers, divers locaux administratifs, soit environ 200 fonctionnaires. Un projet dévisé à une quinzaine de millions de francs.

Le Grand Conseil n'aurait pas à se prononcer sur un crédit d'investissement mais uniquement sur une augmentation du budget de fonctionnement au titre des loyers. Le projet à l'étude est déjà fort avancé.

P. Ve

Q

quidam

Mme Julia Girod-Boillat, veuve de M. Henri Girod, de l'entreprise de décolletage bien connue Henri Girod S.A., a fêté récemment ses 95 ans. Elle est en effet née en 1891 et avait épousé le 30 avril 1925 Henri Girod, industriel de la vallée de Tavannes et ancien juge au Tribunal de district.

Le couple n'eut pas d'enfant et Mme Girod est veuve depuis 1978. Mme Girod est née dans les Franches-Montagnes et tint autrefois un magasin à Delémont.

Elle a toujours été une collaboratrice efficace pour son mari qui fut l'artisan du développement de son usine reprise aujourd'hui par M. Miglierina.

Mme Girod coule aujourd'hui une paisible vieillesse au home de la Promenade bien entourée par ses neveux et nièces. (kr)



couac on en dise

Le bon jour du CP Fleurier

Depuis le début du championnat, le CP Fleurier a perdu neuf des onze matches qu'il a joués. Il déçoit ses plus fervents supporters. Certaines rencontres se sont soldées par une douloureuse «piquette»: 1-12 contre Genève-Servette; 3-13 contre Viège vendredi.

Ce qui n'empêche pas L'Impartial, toujours optimiste, d'écrire le lendemain: «Les Fleurisans dans un bon jour.» Et d'ajouter qu'ils sont «en réel progrès».

Tout va donc très bien Madame la marquise. (jjc)

S

sommaire

LE LOCLE. - Bringue de quartier au tribunal.

PAGE 18

NEUCHÂTEL. - Théâtre côté pile et côté face.

PAGE 20

LITTORAL. - Piscines à l'enquête.

PAGE 21

Entre Sonvilier et Renan
Un train heurte un camion

● LIRE EN PAGE 23

IMPAR SERVICE

● PAGE 26

billet

Tout content, le Fridolin. Juste avant de quitter Paris, il s'y est acheté un beau costume. Il est là, dans le carton, sur le porte-bagages, au-dessus de sa tête.

Le train roule à toute vitesse à travers la campagne, et le Fridolin se poulèche en pensant à la belle allure qu'il aura à la prochaine réunion de contemporains.

Soudain, un petit souci pointe en lui. Il grossit rapidement et jûnit par lui tarauder les méninges. Et si, se dit-il, ils m'enquiquinent à la douane pour ce costume. Ça s'agite sous son crâne, ça se trémousse, ça le titille. Ce serait moche d'avoir des ennuis avec ces fringues toutes neuves. Tout à coup, la solution surgit à son esprit: ce costume neuf, je vais me le mettre tout de suite et comme ça les gabelous n'y pourront rien... Bien sûr, le Fridolin, il ne peut pas comme ça changer de vêtements en plein wagon. Les autres le prendraient pour un dingue. Alors, il prend son carton sous le bras, et en avant, direction les toilettes, au bout de la voiture.

Dans le petit coin, après s'être assuré que la porte est bien fermée et qu'on peut ouvrir un peu la fenêtre, il se met en demeure d'enlever ses habits. La veste, d'abord. Il en vide les poches, la secoue un peu et la jette par la fenêtre. Les pantalons ensuite. Même tactique. Il ne garde que les bretelles, et hop, par le guichet, les falzars s'envolent dans la nature. Puis le Fridolin ouvre son carton, en se pouléchant. Il sort le veston, le gilet, soulève le dernier papier de soie et... retient un énorme juron: les pantalons n'y sont pas, dans le paquet!

JE.

Les Toyota compactes: sportives, sobres et spacieuses.

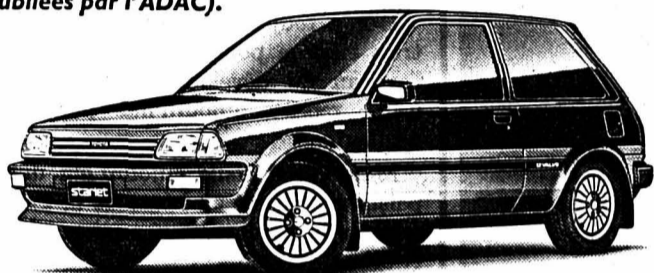
Il y a aujourd'hui tant de raisons différentes de donner la préférence à une automobile au faible encombrement. Les compactes sont idéales pour les personnes seules comme pour les petites familles ou en tant que deuxième voiture et surtout en ville. Si c'est une Toyota, pas besoin, bien entendu, de renoncer pour autant au confort, aux performances et à un équipe-

ment ultra-complet: les modèles compacts de la marque sont tout aussi bien finis, dans les moindres détails, et équipés que ses grandes routières.

Tout parle en faveur des Toyota compactes. Par exemple, les statistiques de pannes publiées en 1985 par l'ADAC (Fédération allemande des automobile-clubs), qui attestent aux Starlet et aux Corolla la plus grande fiabilité de leur classe.

Ou alors des arguments techniques de poids, tels que les moteurs multisoupapes, plus performants et moins gourmands. Mais aussi le proverbial équipement ultra-complet des Toyota qui ne laisse vraiment rien à désirer. De même que leur finition irréprochable, garantie par le contrôle final effectué avant livraison par Toyota Suisse, un gage de qualité et de fiabilité exceptionnelles.

La plus fiable de sa classe (Statistiques 1985 des pannes, publiées par l'ADAC).



Toyota compacte N° 1: la Starlet 1300 light ou GL.

Avec son moteur 4 cylindres à 12 soupapes et sa longueur d'à peine 3,70 mètres, elle constitue une citadine des plus vives et des plus agiles, pour une personne comme pour cinq.

Starlet 1300 S: 3 portes, 5 places, 4 cylindres, 1295 cm³, 55 kW (75 ch) DIN, 12 soupapes, 5 vitesses, équipement de choix, tel que sièges sport, volant cuir, compte-tours, montre numérique, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, glaces teintées, essuie-glace à deux vitesses et balayage intermittent, lave-glace électrique, essuie-lunette arrière, freins assistés, à disque ventilé devant, et béquet, fr. 14 190.- (jantes alu en option); version à catalyseur, fr. 14 890.-. Starlet 1300 light, fr. 11 690.-; version à catalyseur, fr. 12 190.-. Starlet 1300 GL, fr. 13 390.-; version à catalyseur, fr. 13 990.-.

La plus fiable de sa classe (Statistiques 1985 des pannes, publiées par l'ADAC).

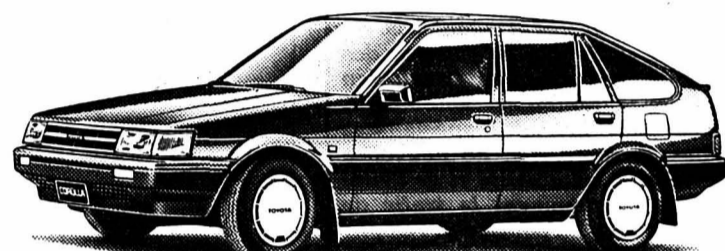


Toyota compacte N° 2: la Corolla Compact DX.

La Corolla Compact est une sportive spacieuse et sobre. Sur 3,97 mètres seulement, cette Toyota compacte offre une étonnante habitabilité pour 5 personnes, bagages compris. Grâce à son moteur à 12 soupapes, elle a des performances hors du commun, pour une consommation des plus modiques. Autres atouts: boîte à 5 vitesses entièrement synchronisées, suspension à 4 roues indépendantes, double circuit de freinage, direction à crémaillère précise.

Corolla 1300 Compact DX: 3 portes, 5 places, 4 cylindres, 1295 cm³, 55 kW (75 ch) DIN, 12 soupapes, 5 vitesses, fr. 13 590.- (jantes alu en option); version à catalyseur, fr. 13 990.-. Version à 5 portes, fr. 14 190.-, et à catalyseur, fr. 14 590.-.

Nouveau



Toyota compacte N° 3: la Corolla 1300 Liftback.

Nouvelle venue dans la famille des multisoupapes, la Corolla Liftback à 12 soupapes est une berline familiale qui ne manque pas de tempérament. Elle peut, sans exagération, être qualifiée de best-seller, comme le prouvent plus de 10 millions de conducteurs de Corolla dans 140 pays du monde entier. Au cours des dernières années, ce modèle a fait l'objet d'une demande telle qu'il a été huit fois champion du monde de la production. Corolla 1300 Liftback: 5 portes, 5 places, 5 vitesses, traction avant, 4 cylindres à 3 soupapes chacun, 1295 cm³, 55 kW (75 ch) DIN, catalyseur, fr. 16 790.-.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

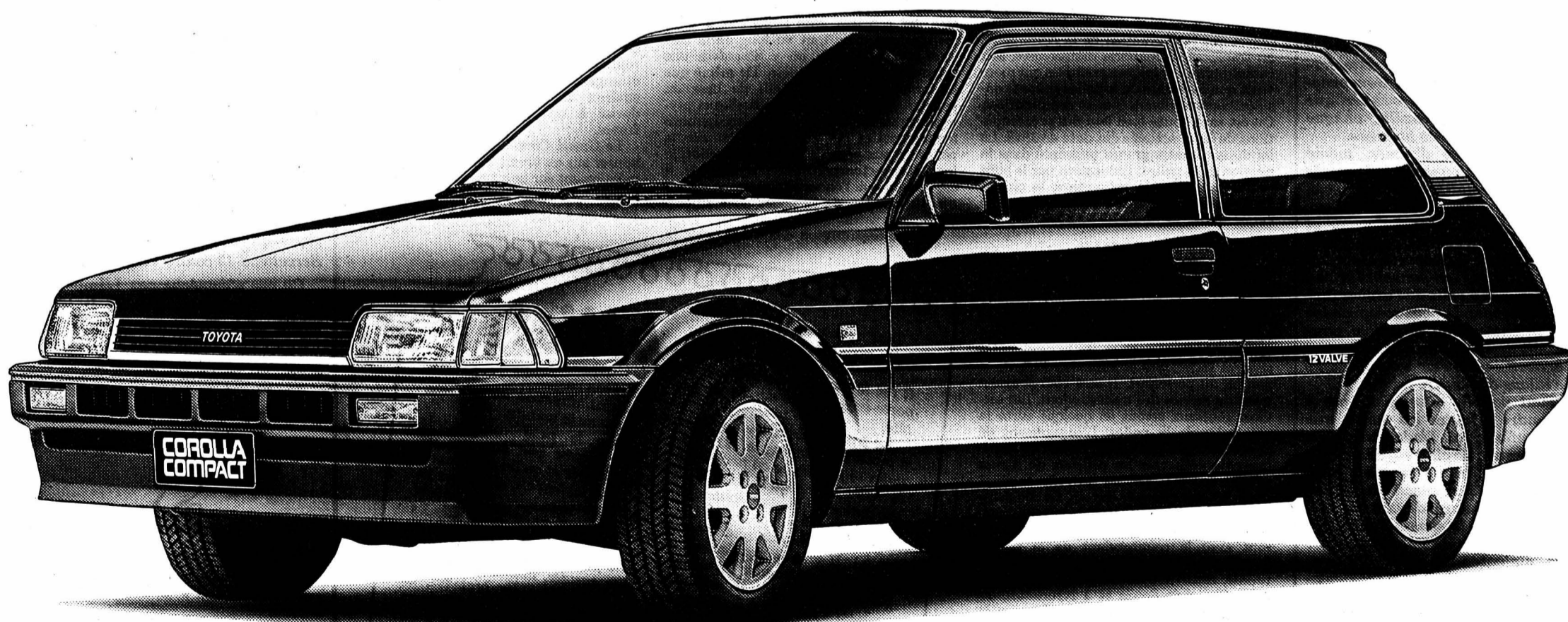
Quelle que soit la Toyota compacte qui vous intéresse, votre agent Toyota se fera un plaisir de vous renseigner et de vous conseiller.

Toyota propose aussi
une gamme complète
de modèles à catalyseur:
de 1300 à 3000 cm³.
Consultez votre agent Toyota.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA

Le N° 1 japonais



Corolla Compact 1300 DX, fr. 13 590.- (jantes alu en option); version à catalyseur, fr. 13 990.-.

WIRZ

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 - Le Locle: R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 - Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Balises de piste unique en Europe aux Eplatures Pleins feux sur l'aéroport

On a déjà dit que l'aéroport des Eplatures devenait un bijou. Faut le voir scintiller dans la nuit... Dans l'optique de permettre l'année prochaine l'approche aux instruments, un balisage lumineux a été mis en place. Des feux encastrés sur le tarmac, mis au point pour la piste d'atterrissage de Kloten et uniques en Europe dans la version livrée aux Eplatures. Trente lampes halogènes de 200 watts chacune encadrent la piste. A pleine puissance, c'est la gerbe de lumière la plus intense de la ville. Visible plus de 20 kilomètres à la ronde.

L'éclairage de la piste relève d'un système hautement performant étudié pour les aéroports à grand trafic. Le fabricant et le bureau d'ingénieurs responsables pour l'équipement électrique des Eplatures ont travaillé à la nouvelle piste de Kloten.

PHARES EXTRA-PLATS

Ils étaient les seuls à proposer des lampes plates, entièrement encastrées dans le sol. Une nécessité aux Eplatures, déneigement oblige! Une telle lampe a été mise au point pour le balisage des parcs de l'aéroport zurichois. Le prisme a été adapté pour servir au marquage des bords de la piste. Une application pour laquelle l'aérodrome des Eplatures fait œuvre de pionnier en Europe. Ce qui a déjà suscité la visite d'une délégation de responsables norvégiens de l'aviation civile.

Chauffée et drainée, la lampe vaut 1700 francs. Elle est constituée d'un phare halogène de 200 watts, dirigé par prisme, la meilleure intensité étant obtenue dans l'axe de la piste. «C'est un éclairage très directionnel dont le but est

l'identification de la piste sur la pente d'approche», indique M. Simon Loichat, chef de la place.

«De nuit et par beau temps, nous n'utilisons que 1 à 3% de la puissance du dispositif», poursuit-il. «La pleine intensité est prévue de jour par mauvais temps. Le surdimensionnement de l'équipement répond à des besoins de sécurité. Il s'agit de permettre le vol aux instruments. Après la percée des nuages, il y a toujours une phase visuelle - jusqu'à 2000 m - pour l'identification de la piste», explique M. Loichat.

«PAPI» SUR LA BONNE PENTE

Le balisage est complété par l'installation, aux deux bouts de piste, de deux blocs de trois fois 200 watts chacun, les «papis». D'intensité réglable également, calés dans un angle de 4 degrés, ils servent de référence à la pente d'approche. Trop haut, le pilote aperçoit deux feux rouges. Trop bas, ils apparaissent blancs. A 4 degrés, ils sont rouge et blanc. D'une très haute intensité, les «papis» sont identifiés à plus de 25 kilomètres. Soit à la verticale de Saint-Croix à Tramelan. «Ce dispositif est utilisé aussi à Kloten. C'est le plus moderne. Il assure une continuité de la pente d'approche dès la sortie des nuages. C'est un facteur de sécu-

rité. Il a déjà régularisé les approches», relève M. Loichat.

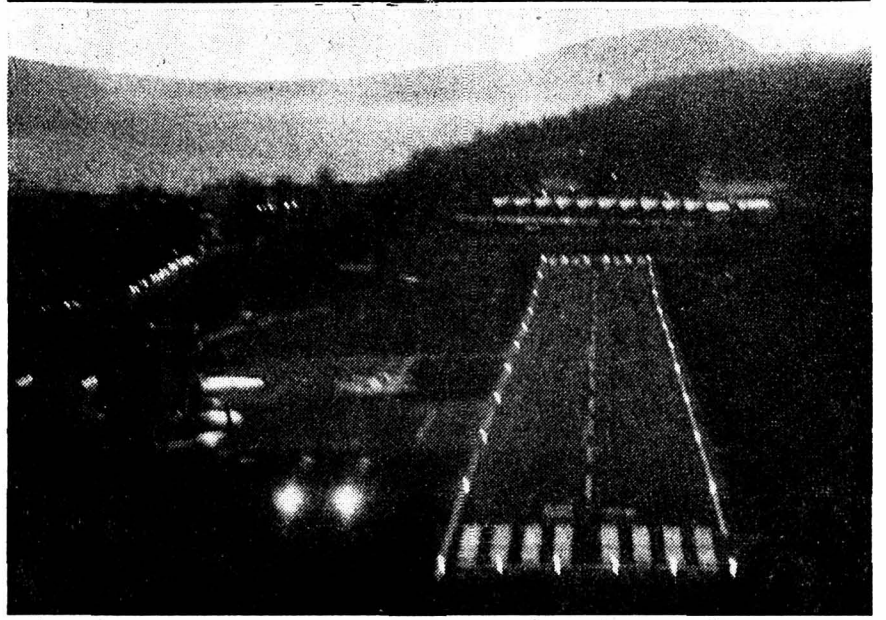
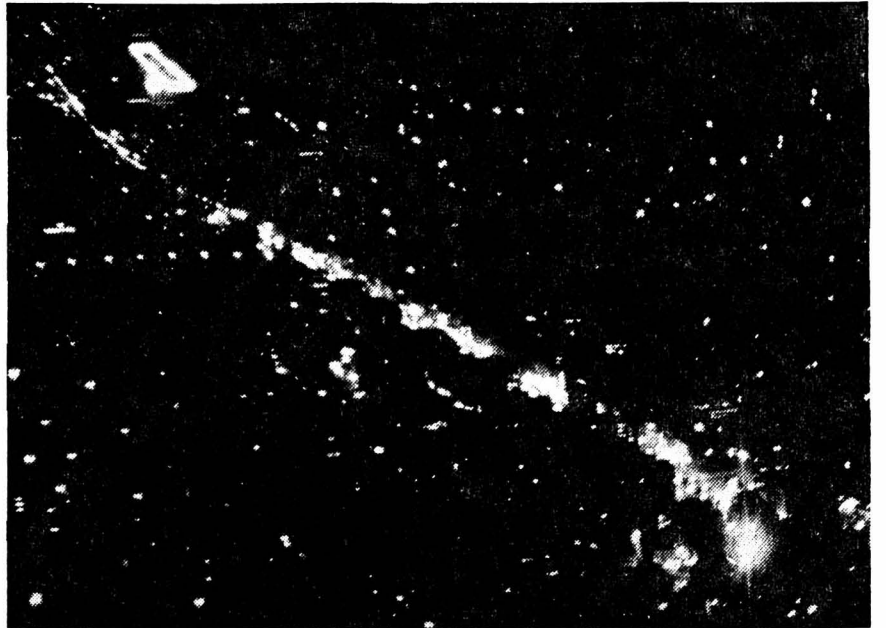
L'ATTERRISSAGE DE NUIT: 200 FRANCS

L'utilisation? Les soirs d'entraînement sont limités à 15 par année civile, entre début septembre et fin mai, le dernier décollage étant fixé à 20 h. Quant aux vols de nuit d'affaires ou de commerce, ils sont limités à 21 h pour le dernier décollage et 22 h pour l'ultime atterrissage. Une surtaxe sera perçue sur les avions utilisant le dispositif nocturne. L'atterrissage, par exemple, d'un bi-turbo propulseur d'affaires arrivant de l'étranger coûtera environ 200 francs.

Utilisées au minimum de leur puissance, ces installations ne devraient pas faire de... bruit auprès des voisins et des voitures. De plus, elles sont peu visibles hors de l'axe de la piste. La consommation est jugée normale. Concernant l'alimentation électrique, l'aéroport a collaboré avec les Services Industriels pour une installation plus autonome, gage de sécurité.

PF

En haut, la galaxie chaux-de-fonnière, vue du ciel. Le Pod et son prolongement, boulevard des Eplatures, forment la diagonale lactée. Le rectangle illuminé plein feux en haut à gauche, c'est l'aéroport éclairé à 100%. Un embrasement de 8400 watts. Les lumières les plus intenses de la ville. L'intensité a été réduite pour l'atterrissage (en bas) à sa valeur d'utilisation de 1 à 3%. Autrement, c'est l'aveuglement. Les deux feux visibles à gauche de la piste sont l'indicateur de pente «papi». (Photos Impar-Gerber)



cela va se passer

Jazz au Monument

Soirée de jazz avec le Quartet Patrick Lehmann mercredi soir 10 décembre dès 19 h 30 au Restaurant du Monument. (Imp)

LES PLANCHETTES

Veillée de l'Avent

La semaine dernière, le groupe féminin paroissial a convié la population à sa traditionnelle veillée de l'Avent. Comme à l'accoutumée, ces dames avaient préparé de nombreux objets et pâtisseries «maison» qu'elles ont vendu au profit des cornets de Noël pour les enfants.

Une fort nombreuse assistance s'était réunie à la salle de paroisse. Là, Mme M.-M. Lienhard, présidente, a adressé à chacun des souhaits de bienvenue avant de céder la place à M. V. Rohrbach qui a présenté une série de diapositives sur les «splendeurs du Doubs». Le thème est bien connu aux Planchettes, pourtant M. Rohrbach a retenu l'attention de tous tant la qualité et l'originalité de ses prises de vue étaient réussies. Cette présentation a été suivie d'une collation et d'un échange enrichissant entre les participants. (yb)

La Jeunesse réformée en ses propres murs Une expo pour le faire savoir

Un minimum d'entêtement et une solide argumentation ont amené à la victoire: depuis peu, les jeunes des paroisses réformées de la ville ont leur propre local de rencontre et d'animation. Bien dans la ligne de travail de l'animateur, Lucas Chegueu, ce lieu se veut ouvert à tous, sans distinction; il est bien sûr animé essentiellement par le groupe d'Animation Jeunesse Chaux-de-Fonds (AJC) mais point besoin d'exhiber son certificat de baptême à l'entrée; c'est d'abord l'esprit chrétien qui souffle par là, soit au No 133 de la rue de la Paix, dans un bâtiment industriel.

Actuellement, c'est une expo de photos et de dessins au fusain qui marque le premier volet d'une couverture plus large sur l'extérieur. Membre de «L'Art explose», Alex Spoerri expose une nouvelle facette de son travail. Au fusain, il garde un peu de son esprit fantastique pour imaginer des êtres étranges, confondus, en jouant du contraste noir-blanc, sur un thème défini: Rock-roque-roc. Carlos Lafuente, en photo - noir-blanc toujours - saisit le thème premier: rock, pour en dévoiler l'insolite, l'ambiance d'arrière-scène. (ib)

● L'exposition est ouverte jusqu'au 20 décembre: lundi au jeudi, de 17 à 21 h; vendredi et samedi de 16 à 22 h et dimanche de 14 à 18 h.



Un dessin au fusain de Alex Spoerri.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Je timbre ou je ne timbre pas?

Non, le titre n'est pas en rapport avec le chômage, quoique dans un sens il peut avoir un lien de parenté.

Le but de ma lettre s'adresse spéciale-

ment à la Commission des Ecoles primaires; je viens au fait.

Actuellement les enfants des Ecoles primaires vendent les timbres Pro Juventute; j'essaie de me glisser dans la peau d'un des ces petits colporteurs, qui aura peut-être vendu un ou deux timbres voir aucun. Pouvons-nous savoir sa réaction intérieure vis-à-vis de ses camarades de classe qui auront récolté plusieurs feuilles de commandes?

Ce qui me force à écrire ces lignes, c'est la réaction de ma fille. Car chaque année j'achète un carnet de timbres mais à ses yeux c'était insuffisant, peut-être pensait-elle déjà au ramassage des bulletins de commande, alors elle prend le crayon et en avant le marquage

Puisqu'on a collé les timbres sur le dos de nos chers petits écoliers, parlons timbre. En étant gamin, moi aussi j'en ai vendu ainsi que des écus d'or et j'en passe, mais aujourd'hui la liste s'allonge de mois en mois, ne parlons pas des bulletins de versement dans les boîtes à lettres, réclame par la TV et la radio; une joie ne suffirait pas!

Ne profitons plus de nos jeunes écoliers par une main-d'œuvre quasiment gratuite, sans force pour riposter, car pour résumer, je n'ai jamais reçu en étant même, ni un bâton de ski, une pompe à vélo ou un crampon de soulier de football pour avoir vendu soit, un peu ou beaucoup de timbres, d'écus d'or, etc...

Pierre-André Bilat,
37, ch. du Couvent.

NAISSANCES

CÉDRIC
a la joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

STÉPHANIE

le 3 décembre 1986

Maternité du CHUV

Jimmy et Claudine
WEBER-ZUBER

KARIN
a la joie d'annoncer
la naissance de son frère

PASCAL

né le 6 décembre 1986

Maternité-Hôpital

Monsieur et Madame
WITTWER
Croix-Fédérale 46

Luisiana et Dominique
BARTOLOMEO
sont heureux d'annoncer
la naissance de leur fille

VALENTINA

5 décembre 1986

Maternité-Hôpital

Serre 67

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 27

PUBLICITÉ
JOLIAT - CONSULTING
2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 58
039/23 27 27 Tél. 952 134 Jol CH

Mandaté par une entreprise de premier ordre, basée à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons pour tout de suite

UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION CFC

Suisse ou permis C.

Place stable. Salaire motivant et évolutif.



Elzingre
ELZINGRATIGNURES

EDITIONS DU CHARDON

Les Editions du Chardon bourgeonnent L'Elzingre nouveau égratigne douze mois d'actualité

Les Editions du Chardon bourgeonnent avec la sortie de presse, aujourd'hui, d'«Elzingratignures». Ce sont - pas besoin de faire un dessin! - les égratignures d'Elzingre, l'irresponsable des Elzinformations dans les colonnes de l'Impar.

Après l'«Amour aux trousse» (Ed. du Sauvage) et «Duo du banc» (épinglé aux Ed. du Chardon naissantes), Elzingre récidive. Il égratigne douze mois d'actualité - novembre 85 - octobre '86 - dans la région, en Suisse et surtout dans le monde. La couverture affiche les Elzintentions. Une cible avec, en direction du mille, les effigies de Pierre Aubert, Mitterrand, Gorbatchev et Reagan. Des plumes acérées en guise de fléchettes!

Ces 63 pages de dessins de presse donnent le sentiment qu'Elzingre, mieux que cet autre pousse-crayon qu'est le rédacteur, perce les événements et leurs acteurs. Quand il ne dessine pas avec les mots, son trait décape et les restitue dans une authenticité crue. Il esquisse l'Elzingridicule, l'Elzincohérence du monde.

Parmi d'autres, ces deux soldats sur le front. L'un mitraille dans un boucan infernal. L'autre porte un récepteur radio à l'oreille: «Arrête deux minutes! Je n'arrive pas à comprendre le nom du type qui a eu le Nobel de la paix!» Et Waldheim, enfermé dans les toilettes qui, d'en haut s'articulent en croix. Gammée!

La plupart des dessins de l'album ont paru dans les pages de l'Impar. Mais le lecteur découvrira aussi des inédits, tracés d'une mine plus aiguisée. (pj)

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Pour des centaines de gosses émerveillés

Saint Nicolas en ville et en forêt

Samedi en fin de journée saint Nicolas a rendu par deux fois visite aux Loclois et tout particulièrement aux enfants. A 17 h, alors que la nuit commençait à tomber toutes les décorations lumineuses de la ville, particulièrement denses sur la rue du Temple et dans un secteur de la Grande-Rue, saint Nicolas arrivait au pied du Moutier. De leur côté, en cortège les enfants et habitants du Crêt-Vaillant se mettaient en route pour aller retrouver le saint homme en forêt.

Comme ces dernières années, selon un schéma traditionnel, les commerçants du Groupement du Vieux Moutier avaient

convié saint Nicolas qui arriva accompagné de son âne et du Père Fouettard. Des centaines d'enfants accompagnés de leurs parents s'étaient réunis dans la rue du Temple peuplée d'étoiles et de décorations lumineuses pour accueillir ce trio.

Son arrivée n'a pas manqué de susciter chez les plus jeunes des regards admiratifs. Les plus hardis n'ont ensuite pas tardé à le rejoindre sur la petite estrade montée pour l'occasion afin de réciter ou chanter. En récompense ils reçurent des cadeaux offerts par les commerçants de la «Rue des Etoiles». Mais ils ne purent tous être entendus tant ils étaient nom-

breux. A la fin de cette manifestation tous les enfants présents ont empoché des friandises.

A la même heure les enfants et les habitants du Crêt-Vaillant se retrouvaient à proximité de la fontaine pour célébrer à leur façon le jour de saint Nicolas. Dans ce cas c'est en cortège que les participants s'en allèrent à sa recherche. La marche était ouverte par les gosses qui tenaient des torches.

Arrivés dans le vallon de la Combe-Girard, la houpelande rouge se fit voir, arrivant à pied depuis le tremplin, à travers la forêt.

Après sa visite toute la cohorte se retrouva dans le chalet des Louveteaux construit à proximité et la soirée se poursuivit dans une excellente ambiance par un repas canadien. (jcp)



Un cortège ouvert par des flambeaux s'est ébranlé du Crêt-Vaillant pour s'en aller chercher saint Nicolas.



Beaucoup de monde au pied du Vieux Moutier. (Photos Impar-Perrin)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Carton jaune!

On peut apprécier ou non l'accord intervenu entre ETA et la FTMH sur la possibilité du travail dominical.

On peut l'approuver au nom de l'efficacité industrielle, et l'argument n'est pas mince. Mais on peut le critiquer au nom des propres arguments de l'OFIAMT, garant des lois fédérales sur le travail. Je comprends les deux attitudes et j'aurais bien de la peine à trancher, même si je trouve bon le principe d'un «jour de repos général». Il est indéniable que le dimanche «revêt une signification particulière». Dans la mentalité globale de notre société, influencée, qu'on le veuille ou non, par l'esprit judéo-chrétien, le dimanche est un jour «à part», pas tout à fait comme les autres; un mercredi de congé n'est pas tout à fait un dimanche!

Ce qui me frappe, c'est la façon dont on s'est servi de Dieu et de la dimension religieuse du dimanche pour railler les réserves de l'OFIAMT: exactement comme si l'on utilisait Dieu en tant que repoussoir ironique. Dieu a-t-il si mauvaise presse parmi la population qu'on puisse ainsi croire jouer sur du velours en le plaçant au front de la contre-attaque? Dans le titre: «Non, dit l'OFIAMT au nom de Dieu». Plus bas: «Non (dit l'OF), car le dimanche est sacré en respect du principe fondé sur des raisons religieuses». Encore plus bas: «La loi et la Bible sous le bras, l'OFIAMT dit non.» Plus loin, on mentionne enfin la réponse claire de l'administration fédérale: «La loi fédérale sur le travail attribue au repos dominical une valeur en soi (...).» (Voir L'Impartial du 26 novembre).

Dans les grosses lettres, on a bien joué avec le nom de Dieu et la Bible pour faire passer pour ridicule la position de Berne! Dommage qu'on ose ainsi se servir d'une telle référence...

«La loi, c'est la loi», admet-on. Elle est donc première dans l'avis de l'administration. Ce qui gêne peut-être certains, c'est que la loi justement soit influencée par un arrière-fond biblique, celui du sabbat-jour de repos. Quand la loi n'est pas influencée par la Bible, par quoi l'est-elle? Par exemple par des doctrines économiques asiatiques? Qu'on nous prouve que c'est mieux!...

Et puis, dans ces mêmes articles, je trouve, en faveur du travail dominical, un argument d'une banalité pyramidale: «Les bancs d'églises ressemblent aux tri-

bunes des stades un dimanche de pluie». Merci pour la p'tite fleur! Mais cela vient comme un cheveu sur la soupe, car, d'une part, la valeur particulière du dimanche s'est peu à peu constituée d'une foule d'éléments traditionnels et ne dépend pas de la densité de fréquentation des églises. D'autre part, la comparaison entre un culte et un match de football sous la pluie est désagréable et peu fair-play. Mais nous ne pleurerons pas comme les présidents de clubs de football, d'autant moins que les églises continuent d'être lieux de rassemblement, quoiqu'on dise, et qu'il n'y a nul besoin que les bancs soient remplis pour que le Seigneur soit glorifié. Au début, ils étaient... Douze; aujourd'hui, la foi peut encore remplir des stades et des salles.

Mais puisqu'on a cru bon d'enfourcher le vieux dada des «églises vides» (comme si la piété s'exerçait exclusivement dans les églises: et la prière personnelle, et la radio et la télévision?) pour soutenir le travail industriel dominical, les chrétiens engagés osent se sentir concernés et il est juste de préciser les choses: pour les chrétiens, le dimanche est un «jour particulier» essentiellement parce que chaque dimanche est jour anniversaire de la résurrection de Jésus-Christ (Jésus est en effet ressuscité un lendemain de sabbat (samedi), donc un dimanche, premier jour de la semaine juive). Longtemps des chrétiens ont respecté le sabbat comme jour de repos ET ils ont célébré leur culte le dimanche, alors non jéré. Historiquement et théologiquement, on ne peut absolument confondre sabbat (jour de repos) et dimanche (Domini dies = jour du Seigneur). Ce n'est qu'au terme d'un processus historique très complexe - en particulier lorsque les chrétiens d'origine non juive furent majoritaires dans l'Eglise - que le dimanche, jour du culte, devint en même temps jour de repos général, «nouveau sabbat».

L'essentiel, c'est que le dimanche reste jour du culte en priorité et qu'un jour au moins par semaine soit destiné à un vrai repos qui n'est pas forcément synonyme d'inactivité. Sous la pression d'exigences économiques, sociales, idéologiques ou politiques, il est vraisemblable que le dimanche cesse un jour d'être jéré chez nous. Pour autant les chrétiens fidèles ne l'abandonneront pas comme jour du culte; ils se réuniront plus tôt le matin, ou le soir, pour le «sanctifier», c'est-à-dire pour manifester qu'il est «jour de la Résurrection». Pourront-ils toujours le faire à des heures décentes? Peut-être pas; mais ils s'arrangeront!

Et puis il y aura bien des humanistes qui sortiront de leurs tiroirs un vieil esprit de lutte pour les minorités et pour le primat du spirituel sur l'économique!

Robert Tolck
Les Ponts-de-Martel

Au Tribunal de police

Une bringue de quartier qui tourne au vinaigre

Des enfants étaient en train de jouer sur une place de la Mère-Commune, lorsqu'une balle de football est allée se loger derrière une barrière. La fille de D. C., qui n'était pas avec ce groupe, a couru la chercher et pour des raisons très peu claires est tombée dans des orties. A-t-elle glissé ou s'est-elle fait bousculer par un des autres gosses? La question reste posée. Toujours est-il qu'elle a appelé son père qui est intervenu assez violemment.

Une discussion s'est engagée avec les enfants et a très vite tourné au vinaigre. D. C. s'est énervé, a giflé une fille et frappé le garçon de la plaignante qui l'a, dans l'excitation, traité de noms que la morale nous interdit de publier. Selon les témoins, trois enfants et une habitante du quartier, les faits se sont déroulés de la sorte. La version du prévenu diffère quelque peu. D'après lui, il aurait donné un soufflet à la fille et secoué le garçon;

celui-ci serait tombé à terre et dans sa chute se serait tapé la tête.

Dans son jugement, le président du Tribunal de district du Locle Jean-Louis Duvanel - assisté de Simone Chapatte, greffière - a dit que D. C. était dans un état de nervosité tel, qu'il ne lui était plus possible de raisonner sérieusement. C'est pourquoi ni la fille, ni l'empoignade ne se justifient. L'article 126 du Code pénal (voies de fait) doit donc être retenu; la riposte du jeune homme est toutefois prise en considération. D. C. a ainsi été condamné à une amende de 90 francs, plus les frais pour un même montant.

OUVRIERS SANS PERMIS

Récidive pour F. D. qui a conservé, malgré le refus de l'Office cantonal du travail, un ressortissant français. Par ailleurs, il semble qu'il aurait engagé pour quatre mois deux ouvriers d'outre-frontière sans avoir sollicité d'autorisation. Le prévenu a admis le premier fait retenu contre lui; en effet, pour des raisons de maladie et d'absentéisme, il a dû

conserver cet employé pendant quelques temps.

Quant aux deux autres, ils ont été envoyés en Suisse par une succursale française pour effectuer un stage de perfectionnement. F. D. a été mis devant le fait accompli; mais une chose reste certaine, un permis temporaire aurait dû être demandé à la commune ou à l'Etat, qui l'auraient sûrement accordé sans difficulté. Cependant, cette formalité n'a pas été remplie mais n'a finalement pas été retenue dans le jugement qui condamne F. D. à 500 francs d'amende et aux frais de 50 francs pour la première infraction.

DE JUSTESSE!

M. G. a perdu le contrôle de son véhicule et est ainsi entré en collision avec une autre voiture. Suspect d'ivresse, la prise de sang d'usage a révélé un taux d'alcoolémie de 1,99 g/kg! C'est donc la troisième fois que le prévenu comparait devant le tribunal pour des affaires similaires. Heureusement pour lui, le sursis de cinq ans a à chaque reprise été dépassé de justesse.

Lors de l'audience, M. G. s'est juré qu'il ne recommencera plus car cela coûte finalement trop cher. Il a tout de même écopé de 14 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, d'une amende de 120 francs et de 350 francs de frais. Lors d'une manœuvre maladroite, F. P. a heurté un mur; l'enquête a révélé une légère ivresse. Il a donc été condamné à une amende de 400 francs, peine qui sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, et des frais de 270 francs.

Ayant tous deux commis une faute de circulation, M. M. et P. Z. ont été condamnés à une amende de 90 francs, les frais s'élevant à 60 francs.

MOBILES ALTRUISTES

Enfin, le jugement de X. J. (voir L'Impartial du jeudi 4 décembre) a été rendu. Rappelons que le prévenu n'a pas contesté avoir employé des ouvriers «au noir». Cependant, il a demandé à être jugé sur ses mobiles altruistes. Les assurances sociales, l'AVS en particulier, n'y ont malheureusement pas trouvé leur compte. Les chômeurs ne se sont pas non plus pressés au portillon des «petits boulots».

X. J. a été délinquant primaire en s'avisant de ne pas écouter seulement son cœur français, mais aussi sa raison helvétique. Il a été condamné à une amende de 500 francs et aux frais de 55 francs.

PAF

Suite des informations
locloises

► 27

NAISSANCE

Marie-José et Thierry
PELLATON
ont la joie d'annoncer
la naissance de leur fils

MATHIEU

7 décembre 1986

Maternité Hôpital
du Sentier

Exposition Marco Lupi à La Jaluse

De la fantaisie à la réalité



Marco Lupi, un artiste tessinois à découvrir! (Photo Impar-Favre)

Une recherche constante de la figure humaine, tels peuvent être décrits les peintures et dessins de Marco Lupi, artiste tessinois. Les situations qu'il choisit ne sont que pure fantaisie, mais elles expriment toutes de véritables sentiments. On passe de l'affection au désespoir, de moments d'angoisse à l'amour, de la confusion d'une existence - où se mêlent toutes sortes d'éléments représentant une bataille intérieure à la recherche de l'absolu - à la transcription de gestes simples, de gestes d'amitié.

La vie est faite ainsi de différentes périodes, où s'alternent des instants gais et joyeux avec des phases noires. Même si les orientations prises ne sont que fiction, tout respire le véridique, le vécu, la sincérité. Il met son art au service de la spontanéité et ses tableaux piquent au passage une scène originale prise sur le vif.

Marco Lupi aime terminer ses toiles rapidement; c'est la raison pour laquelle, à la place d'huile, il utilise des techniques mixtes, de l'encre de Chine, de la peinture acrylique, qui lui permettent de s'exprimer naturellement et instinctivement. Il nous confie que les diverses attitudes et comportements de l'homme par rapport à certaines situations l'ont toujours fasciné, d'où le désir de reproduire ces petits moments de la vie quotidienne trop souvent oubliés.

«Je crois encore à ces valeurs de vie et je cherche à arrêter mon œil là où par un oubli du temps ou par trop de superficialité, notre regard oublie de s'arrêter.» Le vernissage de cette exposition s'est déroulé samedi à La Jaluse. (paf)

● L'exposition de peintures et dessins de Marco Lupi est ouverte tous les jours jusqu'au 12 décembre, à partir de 11 heures, à la salle du premier étage du Restaurant de La Jaluse.

PUBLICITÉ

Répondeur / Informateur
p. ex. avec composeur et haut-parleur

ZETTLER
SYSTEME MODULAIRE TAB 5

Peseux: Rossier Electricité SA, 038/311216; Cormondrèche: Monnier Niederhaus SA, 038/319853; Cortaillo: Meillard-Cressier-Glaus SA, 038/421152; La Chaux-de-Fonds: R. Aubry, 039/231313; Le Locle: Siegenthaler et Choffet, 039/314528; André Bubloz, 039/315544

Nettoyages

en tous genres.
Moquettes, maisons,
bureaux, appartements, etc.
☎ 039/44 12 07

Demande à acheter, horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel.
☎ 038/36 17 95 ou 25 32 94

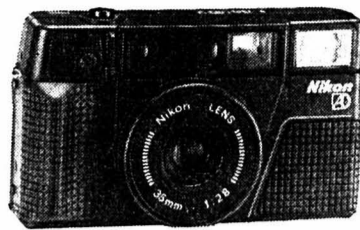
UNIPHOTO SA

LA CHAUX-DE-FONDS:
Photo-Ciné Nicolet

SAINT-IMIER:
Photo-Ciné Moret

LE LOCLE:
Photo-Ciné Curchod

CERNIER:
Photo-Ciné Schneider



Nikon L 35 AF 2
Fr. 330.- (étui Fr. 26.-)



F 301 avec objectif 50 mm
Fr. 598.-



F 501 autofocus avec
objectif dès Fr. 980.-

LE LOCLE

Solariumez-vous intensif

6 séances Fr. 150.-
1 séance Fr. 30.-

Institut Votre Beauté
Martine Dubois

A.-M.-Piaget 12, Le Locle, ☎ 039/31 56 70



Netteco

entreprise de nettoyage
Le Locle
engage pour entrée immédiate ou date à convenir

un employé

pour différents travaux de nettoyage et de conciergerie.

une dame

pour travaux de nettoyage le soir.
☎ 039/31 31 01

Je cherche au Locle

appartement 2 pièces

avec un garage

Ecrire sous chiffre KV 53407 au bureau de L'Impartial du Locle.

Elisabeth cherche une famille d'accueil. Elle vous aidera à temps partiel (24-28h par semaine) dans votre ménage ou votre entreprise. Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours.

"Pourquoi n'accueillerez-vous pas une jeune fille au pair?"

Elisabeth, jeune fille '85
Rentrée: Avril 1987

022/21.12.73 021/22.03.90 038/24.69.33

TELEFUNKEN

TV-couleurs de luxe dans sa plus belle forme PALcolor HiFi 28 stéréo

- Avec PCS précision de contours PAL
- Avec tube à coins carrés Black-Matrix
- Avec filtre de contraste en vitre
- Avec commande à distance lumineuse



Prix à l'emporter
Fr. 2898.-
Secam L
+ Fr. 100.-

La fascination
PALcolor

28"/70-cm-tube à coins carrés Black Matrix, commutation PCS, son d'ambiance, 2x 40 watts stéréo/2 canaux par 2 HiFi-Box incorporés, filtre de contraste, mémoire pour 40 émetteurs, sécurité enfants, prise Scart. Secam L- et télé-texte-décodeur sont adaptables. (L/H/P): 80 x 53 x 48 cm.

RADIO-ELECTRO

Temple 21

2400 Le Locle - ☎ 039/31 14 85



Cherché à louer
tout de suite ou à convenir

LOCAUX (80 m²)

éventuellement avec vitrines.

☎ 038/36 17 36
038/53 11 45.



Exposition:

Route de Soleure 12
(zone industrielle)

2072 Saint-Blaise

☎ 038/33 27 70

Les cheminées LEROI vous proposent un grand choix d'accessoires de cheminées

Chenêts, pare-feu, ustensiles, soufflets, grils pour cheminée, plaques en fonte

Concessionnaire:

rüegg cheminée

Heure d'ouverture:

Lundi-vendredi 8 h 30-12 h, 13 h 30-18 h 30
Samedi 8 h 30-12 h, 13 h 30-16 h 30

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 45.50 - 6 mois: Fr. 87.- - annuellement: Fr. 167.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23-325-4, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL»

89

Anne Forgeois Les Voiles de la Fortune

Roman

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

- Attendez, on va alléger! hurla La Panse. Dans le tumulte du ressac, des huées violentes, des grondements furieux s'élevèrent de l'épave du *Buen Jesus*.

La chaîne d'ancre de la *Revanche* fila par deux brasses de fond. Tonnerre, ça manquait d'eau dans les remous. Pas étonnant que l'autre... L'artilleur Earl et ses compagnons se saisirent de leurs mousquets. Mais à l'instant où Mary lançait et fichait le premier grappin dans les haubans du *Buen Jesus*, une salve de mousqueterie crépita.

La *Revanche* risposta par une bordée de jurons obscènes, et un jet de pierres et de mitraille.

Andie s'était élancé, puis Fertherston.

Comme ils dérapaient déjà sur la paroi visqueuse du *Buen Jesus*, ils durent se hisser à la force des poignets. Earl empoignait au vol le filin d'un second grappin lancé avec succès par Mary.

Sur la voûte arrière de la *Revanche*, Harwood replaça tranquillement son briquet à mèche sur le bord de son chapeau. Il venait de lancer une grenade sur les énergumènes en émoi rassemblés sur la pente de la dunette. Les défenseurs espagnols se laissèrent glisser sur le plancher incliné, au moment où le projectile éclata.

- J'leur ai mis le feu aux fesses! tonna le charpentier.

D'un bond, il attrapa dans ses mains noires de poudre le filin qu'Andie lui balançait depuis la haute lisse espagnole. Andie, le premier des assaillants à mettre pied sur le pavois ennemi. Il se dressait farouchement sur la proie immense, dont la brume estompait encore les formes. Ceux des compagnons qui se hissaient à sa suite le virent soudain hésiter. Ce n'était pourtant pas les façons d'Andie, ni d'aucun d'entre eux. Il cherchait probablement à retrouver son équilibre. Et il leur articulait des mots qu'ils n'entendirent pas. Il

leur faisait des gestes, des signes bizarres avec ses bras, comme pour les prévenir de quelque chose. Un flux de sang lui barbouilla la figure. Après ses adieux, Andie bascula en arrière, pour toujours. Une sale balle de mousquet avait scellé son destin.

- Chiens! hurla Rackam, fou de rage. Ces ouistitis vont me le payer!...

Harwood grimpa derrière le capitaine avec la mèche d'une deuxième grenade entre les dents.

- Culs-bénis, à l'Enfer!...

A mi-hauteur de la muraille couverte d'algues visqueuses, il interrompit son ascension pour l'allumer et la lancer.

Cette fois, ces ahuris de la dunette ne l'avaient ni vu ni prévu, trop occupés à mettre en joue les compagnons qui se rétablissaient sur le tillac et la grenade éclata dans des cris de terreur et des gémissements de mort.

- Vers pourris! grondait Mary qui s'empêchait de trembler en déchargeant l'un après l'autre ses pistolets derrière le grand mât où elle prenait appui. Un long corps décharné se précipita, tel un pantin, à la mer. Un blessé dévala en roulant sur lui-même jusqu'au pavois bâbord, où l'eau venait à ras sur la lisse.

L'Espagnol finit sa course sur les autres corps inertes, écrasés par les corps des chevaux aux pattes brisées. Son dos et ses reins ensanglantés se raidirent, et il eut un dernier soubresaut. Mary avait déjà rechargé.

La construction du trois-mâts engravé souffrait de son propre poids. Le tillac fatiguait, tandis que sur la dunette les combattants luttaient avec rage. Ceux de la *Revanche* s'échinaient à faire reculer les Espagnols pouce par pouce. Mille coups de hache ne suffiraient pas à venger Andie. Sabres et coutelas tranchaient dans le groupe des naufragés épuisés par la nuit passée, atterrés par le cruel et brutal châtement céleste.

Une douzaine de chrétiens, portant encore avec morgue les reliques de leurs effets de citadins, tenait le choc vaillamment.

Ceux-ci invoquaient fort rudement la *Madre de Dios* et d'autres vierges souveraines. Ces incantations avaient au moins le don d'exciter au plus haut point la fureur des compagnons de la *Revanche* et leur arrachaient un feu roulant de blasphèmes et de menaces.

Earl avait repéré, en bon fils de pasteur, un *padre* enfroqué qui souffrait et marmottait des exhortations à la résistance. (à suivre)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Soirée gymnique à Savagnier Vive la vie de château!



La section locale de la Société fédérale de gymnastique a présenté, samedi soir, son spectacle annuel devant un nombreux public. Il faut dire que cette soirée est toujours très attendue, les gymnastes de Savagnier se faisant forts de renouveler chaque fois le spectacle - car c'en est un - en travaillant sur un thème. Cette fois-ci, c'est «La vie de château» qui a été le dénominateur commun des quelque quatorze tableaux de cette soirée, présentés par les quatre groupes formant la section. Un sacré travail qui a été apprécié à sa juste valeur. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur par un grand bal. (Imp - Photo Schneider)

Pour Dombresson: un budget bénéficiaire

Le total des recettes prévues pour 1987 à Dombresson se monte à 1.717.580 francs, celui des dépenses à 1.702.050 francs, d'où un bénéfice évalué à 15.530 francs.

Heureuse commune que celle qui peut présenter des comptes positifs, même s'il a fallu exiger des sacrifices dans les différents secteurs. Dans tous les cas, les membres du Conseil communal de Dombresson auront à approuver ce budget lors de leur séance fixée à jeudi 11 décembre au collège.

L'ordre du jour est réduit, il comprend, outre l'appel et la lecture du procès-verbal de la dernière séance, une nomination à la commission d'urbanisme, la présentation du budget communal, celui, pour information, du home «Mon Foyer», déjà approuvé par le Service cantonal de la santé publique et qui boucle avec un déficit de 19.100 francs, ainsi que le point réservé aux divers.

Dans le rapport de l'exécutif, relevons dans les recettes prévues pour l'an pro-

chain 1.372.000 francs provenant des impôts, 100.010 francs de recettes diverses, 128.200 francs de taxes, 58.500 francs pour le service de l'électricité, 20.900 francs pour les forêts.

L'instruction publique représente la plus forte facture dans les dépenses: 749.100 francs, suivie des œuvres sociales avec 285.700 francs, les frais administratifs avec 202.500 francs, les travaux publics avec 190.750 francs, l'hygiène publique avec 86.050 francs.

Les frais relatifs à l'instruction publique se montent en réalité à 1.065.160 francs mais de cette somme importante, il convient de déduire 316.060 francs d'allocations de l'Etat et d'écolages reçus d'autres communes.

L'estimation du produit des impôts pour 1987 n'est pas facile, même si Dombresson ne s'est pas encore prononcé pour un abatement de l'impôt concernant les personnes mariées admis par l'Etat.

RWS

Les 20 ans de l'Ecole sociale de musique Spectacle enchanteur à Fontainemelon

A l'occasion de son 20e anniversaire, l'Ecole sociale de musique du Vignoble et du Val-de-Ruz a donné, samedi dernier à la Salle de spectacles de Fontainemelon, une audition d'élèves devant une salle comble. Cette célébration avait en effet été couplée avec la fête des personnes âgées du village, organisée chaque année par les autorités communales.

Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés, l'espace d'un après-midi, pour entendre la soixantaine d'élèves, âgés de quatre à seize ans, qui se sont produits à tour de rôle sur scène.

Dans son allocution d'introduction, M. Philippe de Coulon, président de l'Ecole sociale, a souligné la réussite parfaite dans le district, de l'introduction d'un espace musical si indispensable à notre équilibre. Fondée et dirigée par Mmes Jeanine Mathys et Pascale Bonnet, cette

école se veut essentiellement apporter un enseignement musical décentralisé: «On se rend à la rencontre des enfants et des familles, afin d'éviter le ghetto culturel souvent créé à l'intérieur des régions périphériques, une vocation bien comprise par les communes de Boudry et Fontainemelon qui mettent des locaux à disposition de l'école depuis sa fondation».

Les professeurs ont été remerciés de la qualité et du travail fourni tout au long de l'année pour apporter cet enseignement hors des conservatoires des deux grandes villes du canton. Il s'agit de Mmes et MM. Ariane Wilhelm (rythmique et piano) Brigitte Sydlar (violin), M. Perregaux (piano), Maryline Evard (flûte) et Jean-Claude Guermann (sol-fège).

Rythmique, violon, piano, chants ont été présentés par ces jeunes élèves souvent habillés de ravissants costumes, avant que les aînés du village ne se rendent à la collation qui les attendait.

(ha)

VALANGIN

Budget et crédits

Le législatif de Valangin se réunira mercredi soir afin d'examiner le budget 1987 ainsi que deux demandes de crédits pour un montant total de 150.000 francs. Autres points à l'ordre du jour; divers rapports, dont celui de la commission scolaire et de celle des comptes, la nomination d'un nouveau membre à la commission scolaire ainsi que le nouveau règlement concernant la discipline scolaire.

Le premier crédit, de 55.000 francs, est demandé complémentarément à celui voté pour permettre la construction de l'annexe à la salle de gymnastique; le second, de 95.000 francs, est destiné au traitement des eaux ainsi qu'à la réfection partielle du réservoir communal. (Imp)

Dernière ronde des préavis sur le nouveau théâtre de Neuchâtel Façade, côté endroit côté envers

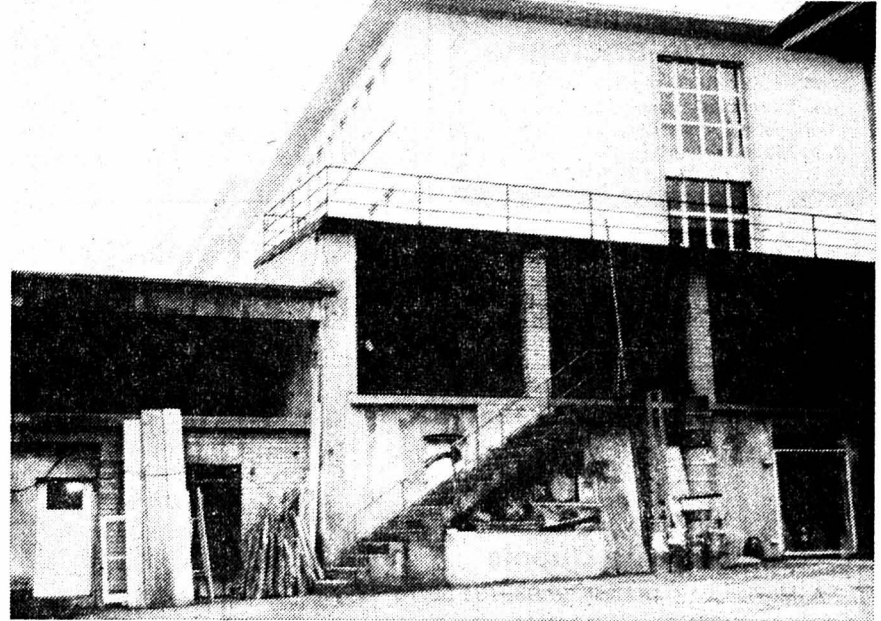
Le dernier tour du marathon «nouveau théâtre» a commencé. Seul en tête: le énième projet Béguin, qui a repensé après dix-sept ans de propositions infructueuses une salle de spectacle. Un théâtre dont on ne pourrait plus rougir et qui aurait l'ambition de compter dans le paysage urbanistique. Actuellement, on discute, soupèse, apprécie ce nouveau projet sous toutes les coutures dans les milieux concernés. Début 87, il sera présenté au Conseil général, assorti d'un rapport critique du Conseil communal. Au vu de sa longue histoire, des données du problème, la décision qu'il suscitera pourrait prendre des allures de verdict. Alors, dans le projet Béguin, où se situent le bon sens, les intérêts culturels, politiques?

Pour ce nouveau projet, J. L. Béguin a fait table rase de ses anciennes études. Un véritable cahier des charges, élaboré par des spécialistes suisses du théâtre, a pratiquement imposé le contenu technique de la salle. Résultat: plus d'angles morts pour les 450 places, disposées en deux plans inclinés. Un plateau qui dispose de 8 à 12 mètres d'ouverture, une régie fonctionnelle, une petite fosse d'orchestre.

Pour trouver le volume nécessaire, des choix ont été opérés. Le restaurant et sa terrasse se trouvent déplacés du côté de la rue du Concert, et ils prolongent le foyer du théâtre au rez-de-chaussée. L'entrée se fera côté sud, et de part et d'autre deux ascenseurs vitrés complètent la façade.

Passons à l'itinéraire politique du projet. Actuellement déposé à la Commission d'urbanisme, il fait l'objet d'une minutieuse analyse. Car le dossier théâtre soulève toute la question de l'intégration dans le site historique. Pour s'être vu refuser plusieurs de ses conceptions, J. L. Béguin a usé plus d'un porte-mine et d'une gomme, pour trouver une «enveloppe» extérieure qui ne renie pas les acquis de l'histoire et qui parle le langage d'aujourd'hui.

La commission consultative des



Derrière la maison Richême, des locaux, achetés par la ville représentent un «possible» pour un théâtre. (Photo Impar-C.Ry)

Beaux-Arts, ainsi que le Conseil de fondation du CCN ont discuté du projet également. Ce marathon institutionnel fait suite à un vote du Conseil général de 83. Ce dernier refusait la proposition d'un concours d'architecture, mais accordait un crédit de 85.000 francs pour prolonger le mandat de J. L. Béguin, qui devait remédier aux lacunes d'un autre projet aujourd'hui oublié.

De là date aussi une alternative à l'emplacement que l'architecte a toujours conçu sur l'actuel théâtre. Ainsi, à titre strictement interne, le Service des bâtiments de la ville commençait à chercher un espace suffisant pour loger une salle de spectacle, espace qui faisait défaut sur le site actuel. «Le but était d'esquisser un plan masse, et non d'établir en douce un contre-projet en détournant les volontés du législatif» déclare Claude Frey, conseiller communal. «On a mal compris les intentions de cette recherche préliminaire. Elle ne sera jamais présentée avec le projet Béguin».

Un lieu a répondu à ces premiers critères, derrière les No 17 et 19 du Faubourg de l'Hôpital, acheté par la ville il y a plusieurs années.

Il n'empêche que le projet Béguin n'annule pas cette possibilité, si peu aboutie soit-elle. Rien ne dit que la situation à côté de l'Hôtel de Ville ne comporte pas des données incorrigibles, ou susceptibles de modifications coûteuses.

Le préavis de la commission d'urbanisme, qui devrait avoir bonne place dans le rapport du Conseil communal le dira. Reste le point d'accrochage presque symptomatique du dossier. Que cachent les façades du théâtre, mis à part des conditions réglementaires à respecter? Et au-delà d'un dénouement politique attendu, peut-on nier l'aspect subjectif dans l'évaluation d'un édifice qui, au travers de ses mutations successives, reflète une griffe personnelle?

C. Ry

Tribunal correctionnel de Boudry

« On m'attaque, je tape... »

Véritable leçon d'érudition hier, au Tribunal correctionnel de Boudry. Chapitre en théorie (une loi, qui définit le brigandage et le délit commis en bande), et en une partie pratique: C. C., toxicomane sevré, qui a évolué dans les normes, moins codifiées, du trafic de stupéfiants. Tout cela a valu un duel, instructif et très court, entre la défense et le substitut du procureur. Mais l'histoire de C. C., longue en péripéties constituée à elle seule un avant-propos que l'on pourrait titrer comme suit: «La vengeance est un plat qui se mange froid».

L'instruction des faits aura été courte, car toutes les préventions sont admises. Devenu toxicomane, C. C. maintenant 28 ans, arrêta son apprentissage de maçon. Il travailla dans l'horlogerie, perdit son emploi 6 ans plus tard. Depuis 1977 déjà, il se fait épingleur par la justice pour stupéfiants, vols et recel. C. C. entre dans un centre de désintoxication de mai 85 à janvier 86, après deux cures infructueuses à la méthadone. Là encore ça ne marche pas, et il quitte l'établissement. Il s'installe chez une copine, puis forme un tandem avec un délinquant notoire, C. A. à eux deux, ils commettent 6 vols par effraction et 2 brigandages.

Brigandage, justement, est-ce bien là le terme approprié? Deux épisodes ont permis d'en juger.

C. C., qui achète, à une «grose peinture du trafic», une dose d'héroïne frelatée à la strychnine, coince le fournisseur marron dans un bar. Une arme dans la poche intérieure de sa veste, pour l'encourager à céder une compensation. Cette menace semble presque sans danger pour la victime, car C. C. ne sait même pas si l'arme est chargée, et enfin s'en déleste pour conclure l'affaire. Objet d'un prochain jugement à Berne, une situation semblable pousse C. C., pris au

piège commé un lapin dans une transaction, à riposter par un coup de poing pour récupérer son dû.

«LA PRISON M'EST PROFITABLE»

C. C. a dérouté le tribunal par une franchise jamais quemandeuse. «La prison, oui, ça m'est profitable. Je voudrais y terminer mon apprentissage». La méthadone, ça n'est pas une solution. En traitement ambulatoire, je restais en contact avec le même milieu». Le cas de C. C. c'est aussi une grosse dette de 25.000 francs, contractée auprès d'une banque qui n'a pas demandé les motifs de l'emprunt. C'est une expertise psychiatrique faite à la suite d'un entretien de... 14 minutes, et qui se révèle hors de propos pour C. C. Mais C. C., qui par exemple s'évade une semaine, histoire de voir le soleil sans les barreaux avant de revenir au bercail, ne cadre pas à l'image qu'on se fait du délinquant toxicomane. Me Blaser, substitut du procureur, a pris le problème dans le strict cadre juridique. Il y a une bande, même à deux personnes, et il y a brigandage quand le patri-

moine et la liberté d'autrui sont menacés. Et on ne peut faire aucune distinction entre les victimes. Me Blaser requiert une peine de 20 mois d'emprisonnement et la révocation d'un sursis pour 20 jours accordé en 85.

La défense, elle, propose 13 mois d'emprisonnement. Le brigandage de C. C. n'a pas menacé l'ordre public, il représente un règlement de compte d'un consommateur lésé. La victime est un tricheur dont la justice a suivi la carrière. Sous la qualification de «bande» des cas autrement plus sérieux ont passé par les tribunaux.

DIX-SEPT MOIS

Dans son jugement, le tribunal a reconnu le vol en bande, mais non le brigandage, l'infraction à la loi sur les stupéfiants et le dommage à la propriété. Cela vaudra à C. C. 17 mois d'emprisonnement et les 20 jours tombés par la révocation du sursis. On déduira 164 jours de préventive et 67 jours de détention anticipée. Les frais seront à la charge de C. C. et pour le bénéfice réalisé avec la vente de 2 gr d'héroïne, 250 fr dévolus à l'Etat, avec la confiscation des stupéfiants saisis.

C. Ry

● Le tribunal était présidé par François Buschini. Jurés: M. J. Cl. Châtelain et Mme A. Zahnd. Greffier: J. D. Sauer. Le ministère public était représenté par Me Blaser.

Conseil général du Landeron Bénéfice «grâce» aux personnes mariées

Vendredi soir, le Conseil général du Landeron avait entre les mains un budget 1987 déficitaire. Les dépenses présentaient un excédent de 10.350 francs. Mais la vapeur a été renversée. Ams-tramgram... Les conseillers généraux ont accepté un budget qui présente un bénéfice de... 148.350 francs.

Le tour de passe-passe s'est effectué en jetant de la poudre... dans les yeux des personnes mariées. En effet, étant donné les investissements importants que la commune va avoir à affronter (notamment pour le collège de l'Entre-deux-Lacs), la réduction d'impôt pour les personnes mariées a été refusée. Et grâce

aux couples «légaux», la commune va pouvoir sourire.

Deux petites rubriques à charge ont aussi été ajoutées au nouveau budget: 3000 francs pour la Société de développement en faveur de l'Ecole de musique, et... 200 francs pour la protection des animaux.

La taxe hospitalière a été arrêtée à 7% et les trois crédits extrabudgétaires (85.000 francs pour extension du réseau d'eau, 104.000 francs pour le réseau d'électricité, 66.000 francs pour des réfections routières), ont tous été acceptés.

AO

Fontainemelon L'eau sera plus chère

Hier soir, le législatif état réuni pour examiner le budget 1987. Ce dernier a été accepté, malgré un gros déficit de 211.210 francs; les dépenses devront être comprimées durant l'année prochaine.

Le nouveau règlement du Service des eaux a facilement passé la rampe, de même que pour l'augmentation du prix de l'eau qui passera de 0,50 franc à 0,80 franc le mètre cube, avec une taxe fixe par appartement de 80 francs par année.

Dans les divers, il a été question de l'abattage d'arbres fruitiers dans un verger ainsi que de l'inquiétante diminution du nombre d'enfants au collège. (ha)



Blues aux Hauts-Geneveys

Le Centre des «Perce-Neige» aux Hauts-Geneveys organise aujourd'hui mardi 9 décembre, à 20 h 15 un divertissement musical avec la participation de l'orchestre «Ashton A. Blues Band», en la salle polyvalente du Centre. L'entrée est libre. (Imp)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Mise à l'enquête publique des piscines de Neuchâtel Plongeon en plein air en été 1989

La mise à l'enquête officielle des piscines de la ville - couverte et en plein air - débutera jeudi et durera jusqu'au 24 décembre. Le projet a été présenté hier officiellement à la presse. Les piscines extérieures devraient être utilisables en été 1989, et la piscine couverte l'hiver suivant.

Etant donné les travaux de la N5, les piscines de Monruz et la piscine privée du Red Fish seront supprimées. Des dédommagements doivent être versés aux «lésés». Afin de pouvoir créer un complexe de piscines intéressant - grâce aussi aux subventions cantonales, qui interviennent dans le cadre de ce qui sera forcément une réalisation régionale même si elle n'est pas financée par un syndicat intercommunal - le Red Fish et la ville de Neuchâtel se sont associés. Et pour arriver à mener les travaux en parallèle avec ceux de la N5, le Conseil général de Neuchâtel a voté un crédit de 12,8 millions sur la base... d'un avant-projet. Le projet officiel a donc été présenté hier à la presse. Les piscines de la ville seront installées sur les remblais, à

l'est du port du Nid-du-Crô. Les plans seront mis à l'enquête publique dès jeudi et jusqu'au 24 décembre prochain.

Conçu par les architectes Studer et Vuilleumier, le projet prévoit, en implantation sud-ouest, nord-ouest (de la route contre le lac, dans la partie la plus large des remblais) un bâtiment triangulaire puis une piscine couverte (33 m 30 x 21 m), et les bassins extérieurs: piscine de 50 x 21, bassin des plongeurs (10 m, 7 m 50, 5 m, 3 m et 1 m de haut) qui mesurera 20 x 15 et enfin un bassin non-nageurs pour les enfants.

Le bâtiment triangulaire, large à la base, abritera les vestiaires de la piscine en plein air. A l'étage supérieur se trouveront les vestiaires plus petits pour la piscine couverte. En dessous, le restaurant et le local du Red Fish. Le restaurant «plongera» sur l'intérieur de la piscine couverte. Au dernier étage seront des locaux techniques et divers. Cette conception triangulaire est aussi étudiée pour «isoler» la piscine: les bruits prove-

nant de la N5 juste derrière le complexe seront réfléchis contre le ciel (et pas renvoyés à l'horizontale) par le mur oblique.

Si tout se déroule conformément aux vœux du Conseil communal, les premiers travaux devraient commencer dès le printemps prochain. Et les piscines de plein air pourraient être utilisées en été 1989. On plongerait dans la piscine couverte l'hiver suivant.

De chaque côté des bassins, deux larges zones vertes. Il est prévu de réserver l'une aux enfants, avec des jeux, et l'autre à la tranquillité. A l'est, une partie du terrain sera aménagée en grève, de laquelle on se baignera dans le lac.

Deux cents places de parc seront aménagées en ouest: pas trop pour favoriser les transports en commun. D'autres places pourraient cependant encore être créées plus tard, dans le cadre des travaux de la N5, sur la couverture de la route. Mais ce n'est là que musique d'avenir.

L'été 1988 sera la saison noire des nageurs: le Red Fish n'existera plus, les nouvelles piscines pas encore, et Monruz subitera, mais entourée de chaque côté des chantiers de la N5.

A. O.

Galerie de l'Orangerie de Neuchâtel

Geneviève Couteau

Myconos: d'une voûte à une courbe, d'un ciel à un horizon, d'une fenêtre à une rue. Ce sont les contemplations vacancières que l'on peut admirer à l'Orangerie. Geneviève Couteau, originaire de Nantes, Parisienne d'adoption et grande voyageuse (Laos, Bali) compose ses huiles et pastels en visions diaphanes. Rien ne se ressemble vraiment mais tout s'assemble dans ses paysages imbriqués, surréalisés. Avec des bleus purs comme une dominante psychédélique.

C. Ry

● Galerie de l'Orangerie, jusqu'au 24 décembre, ma-ve: 14 h à 18 h 30.

BROT-DESSOUS

Appel à un conducteur

Dans la nuit du 7 au lundi 8 décembre, une voiture de marque VW Jetta, grenat, circulait de Brot-Dessous au Petits-Ponts et est sortie de la route en endommageant deux murets au lieu-dit «Verschez-les-Brandt». Son conducteur est prié de bien vouloir prendre contact avec la gendarmerie du Locle, tél. 039/31 54 54. Cet appel s'adresse également aux témoins éventuels.

Décès

CORMONDRÈCHE

Marguerite Donzallaz, 1915.

CHEZARD

Charles Risold, 1905.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Soins à domicile: la valeur plus que le coût

Le projet d'un service de soins à domicile a été présenté la semaine dernière au Château de Môtiers. Une commission régionale l'a élaboré après l'adoption d'une initiative populaire tendant à généraliser cette forme de soins.

Délégués de l'Etat, des communes, représentants des milieux médicaux et sociaux en ont discuté longuement. Le principe n'a pas été combattu. Par contre, la couverture des déficits (6 fr 50 par habitant et par année) a suscité des réactions.

Les infirmières indépendantes du Val-de-Travers aimeraient insister sur la valeur des soins à domicile plutôt que sur leur coût. Avec le vieillissement de la population et la volonté d'éviter de longues hospitalisations, sans parler du désir légitime des malades d'être soignés chez eux, les infirmières sont, et seront, toujours plus sollicitées.

Travaillant chacune dans leur secteur, sans coordination, elles ne pourront, un jour, plus faire face à la demande.

Notre travail est souvent épuisant. Il faut de la résistance physique et psychique pour l'accomplir. Nous avons besoin d'un repos hebdomadaire. Nous devrions pouvoir demander une juste

rétribution de nos prestations. Ce n'est pas le cas.

La mise en place d'un service de soins à domicile, de concert avec les aides familiales, n'offrirait pas seulement des meilleures conditions de travail; il serait garant de la qualité et du suivi des soins.

Nous y voyons plusieurs avantages: Un seul numéro de téléphone pour faire appel aux infirmières et aux aides familiales; permanence sept jours sur sept; meilleures relations avec les médecins; plus de disponibilité pour entourer le malade ou le handicapé; formation de l'entourage (par exemple: régimes pour diabétiques); accompagnement des mourants.

Malades et handicapés comptent sur nous. Notre bonne volonté et notre dévouement sont manifestes. Au pouvoir politique de nous encourager en reconnaissant la valeur de notre engagement et de notre travail. Sinon, nous risquons de ressentir les effets de la lassitude et du découragement.

Les infirmières indépendantes du Val-de-Travers:

Marie-Claude Fahrni, Buttes,
Renée Perret, Fleurier,
Nicole Boissard, Noiraigue.

Budget de la commune de Môtiers Impôts et forêts: prudence

Le Conseil communal de Môtiers a établi son budget pour l'année prochaine. Le déficit présumé atteint 23.000 francs; les dépenses se montent à près de 1,3 mio. René Calame, grand argentier de la commune, a été prudent en estimant le rendement des forêts et les rentrées fiscales.

Forêts: elles ont rapporté 35.000 fr. en 1985. L'an prochain, seuls 10.600 fr. pourraient tomber dans la caisse communale. «Il serait faux de prétendre à un bénéfice plus important, connaissant les difficultés actuelles». C'est-à-dire l'engorgement du marché par des bois victimes du déperissement et la chute régulière des prix depuis quatre ans.

Impôts: en 1985, les 760 habitants de la commune avaient versé 932.000 fr. Les recettes présumées pour 1987 devraient juste dépasser 950.000 francs. Malgré la progression à froid et l'augmentation probable de la population avec le développement réjouissant du lotissement. Si le budget ne prévoit que ce petit plus, c'est en attendant la nouvelle loi cantonale sur les contributions directes et les modifications qui en découleront.

ŒUVRES SOCIALES

Du côté des dépenses, les œuvres sociales font un bond en avant. Plus 46.000 fr. par rapport à 1987. C'est dire qu'elles coûteront 195.000 fr. à la commune. Rappelons que cette somme représente la participation de Môtiers à la couverture du déficit des hôpitaux, des homes pour vieillards et des maisons d'enfants.

Autre augmentation: l'instruction publique. Elle sera de 28.000 fr. environ et ce poste représentera 463.750 fr., soit près du tiers des dépenses du village. De l'argent bien placé; l'instruction publique n'a pas de prix même si elle coûte cher.

DES CRÉDITS

Après avoir avalé le budget, le législatif, qui se réunira vendredi prochain, devra encore voter deux gros crédits. Le premier, de 250.000 fr. pour la restauration de l'hôtel de district (administration communale); le second de 200.000 fr. pour la restauration du chemin de la Crincinière. (jjc)

Agents de police réunis à Couvet Pour une nouvelle casquette

Fondée en 1984, la Société des agents de police, section Neuchâtel-Communes, compte une cinquantaine de membres - les agents des villages du canton. Réunis à Couvet pour leur assemblée annuelle, ils ont évoqué le changement prochain de leur casquette. L'opération se fera de concert avec les polices locales de Neuchâtel, du Locle et La Chaux-de-Fonds.

Depuis une quinzaine d'années, les agents de police portent le même uniforme gris-bleu. Tout changement dans la tenue dépend de la décision des délégués des sections des trois villes et des

villages. C'est ce comité qui choisira la casquette. Elle ne ressemblera en rien à celle de la cantonale mais aura un petit air américain quand même.

VISITE À BOCHUZ

Durant cette assemblée le président Gilbert Uldry a rappelé les faits marquants de l'exercice écoulé: visite au pénitencier de Bochuz en 1985; à Lucerne cette année; tirs de police interne. En 1987, les agents de police iront visiter l'aéroport de Cointrin.

L'assemblée a admis dans ses rangs, à l'unanimité, Jean-François Cochet, de Cornaux. Elle a enregistré les transferts de Hubert Papaux, de Marin, ancien gendarme, et celui d'André Voillat, à Auvernier via La Chaux-de-Fonds.

Enfin, le président Uldry a félicité Marc Chenaux qui a pris sa retraite en juin dernier. Né en 1927, il avait commencé sa carrière à Valangin, puis fut nommé à Cornaux en 1965. En 1983, il était devenu membre honoraire de la Société des agents de police. Il a reçu un cadeau et les vœux du président pour une longue retraite.

Enfin, les résultats du tir interne de septembre ont été publiés. Voici les résultats: 1. Claude Hausmann, 162 points (gagne le challenge 1986); 2. René Mettraux, 157 points; 3. Arnold Jaquet, 156 points, etc. (jjc)

SAINT-SULPICE

Dérapage sur route mouillée

M. H. N. de Chez-le-Bart, circulait hier vers 12 h, de Fleurier en direction des Verrières à vive allure. Au lieu-dit le «Virage de la Mort» (commune de Saint-Sulpice), le conducteur a dérapé sur la route mouillée et a traversé la chaussée pour entrer en collision avec l'automobile conduite par M. B.-M. D. de la localité.

Suite à ce choc, le premier véhicule a été projeté contre le mur en bordure de chaussée. Dégâts.

**Toujours frais +
toujours avantageux**

Viande fraîche de 1ère qualité

Ta viande de bœuf

Steaks

à la minute

kg

~~32.-~~

24.50

Rôti

kg ~~24.-~~

18.50

DENNER
SUPERDISCOUNT

savoureux

**Charcuterie fine
délicatesse**

tranché 100 g ~~1.80~~

-.95

croquantes

Saucisses de Vienne

2 paires 200 g VAC ~~2.60~~

1.95

(100 g -98)

**Oranges Navels
d'Espagne**

en filets de 2 kg ~~3.40~~ 2.50 kg

1.25

Tartare

Fromage à l'ail et aux fines herbes

6 portions 96 g ~~2.25~~

1.80

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

DENNER
viande

Garantie

Valable dès le 09 12 86

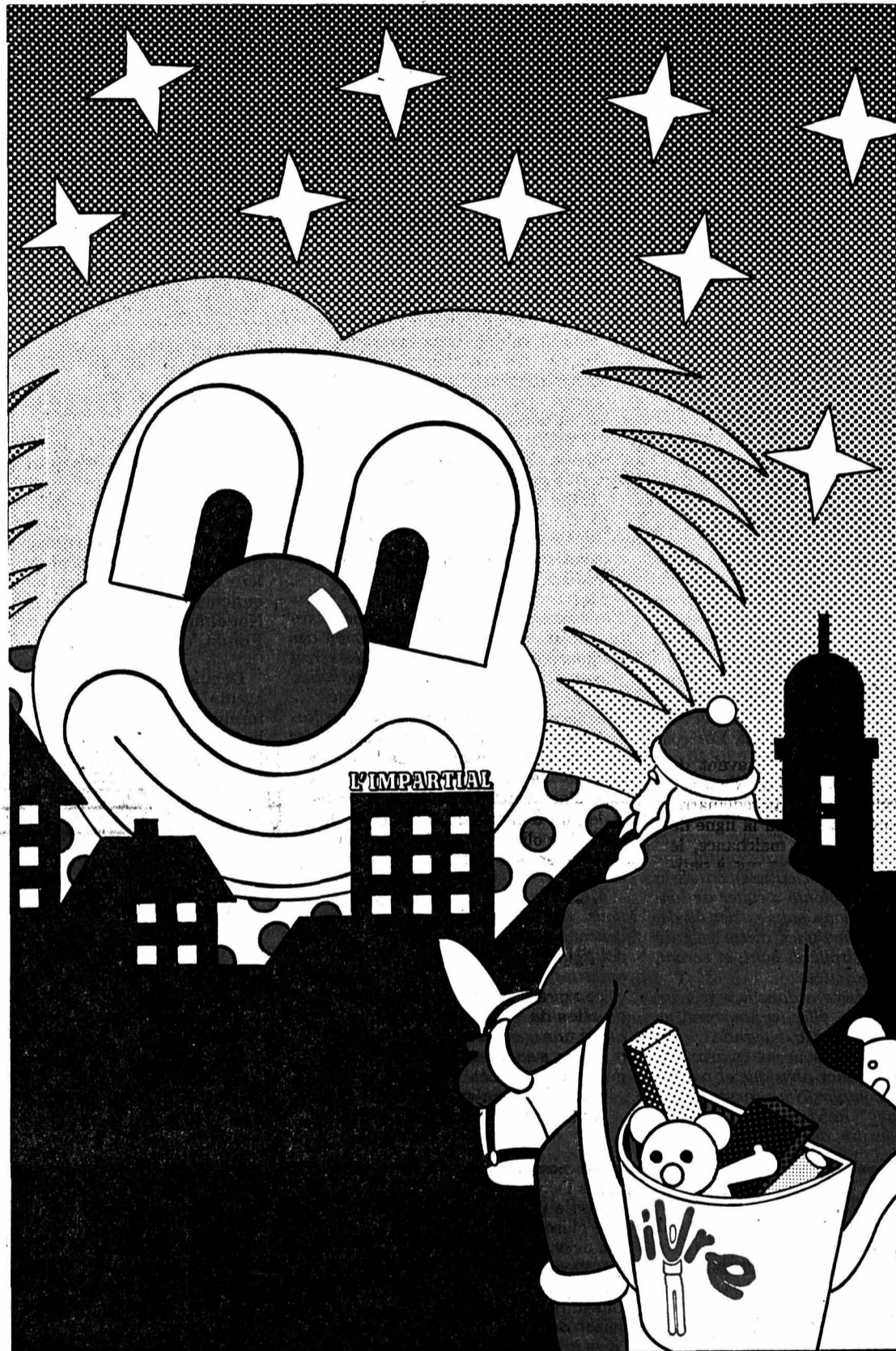
Seulement dans nos succursales avec vente de viande fraîche.

NOËL C'EST JOYEUX! C'EST EN VILLE!

avec un programme riche en animations

Pour les
5 à 15 ans:
demain
après-midi
Visite
du Père Noël
Spectacle
Pol Per
et Ricet Barrier
au Théâtre
de 15 heures
à 16 h 15
et de 16 h 45
à 18 heures

Attention:
ramène
aujourd'hui
encore
ton puzzle
pour obtenir
ton billet
d'entrée



Pour les grands:

les achats
de Noël
en ville
et en soirée
Jeudi 18
et lundi 22
décembre
Ouverture
NOCTURNE
des magasins
jusqu'à
22 heures

Service
Croix-Rouge
suisse
de baby-sitting
Tél. 23 34 23
le matin
jusqu'à
11 h 30

NOËL EN VILLE C'EST AVEC:

ABM Grand magasin, O.T.C. Office du tourisme, ADEQUA Communications visuelles et verbales, ASSA Annonces suisses SA, ASSOCIATION INDUSTRIELLE ET PATRONALE, AU PRINTEMPS Innovation, LA BÂLOISE Compagnie d'assurances, BALLY-RIVOLI Chaussures, BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE, BANQUE CENTRALE COOPÉRATIVE SA, BANQUE POPULAIRE SUISSE, BARTO Meubles, BEFFA Vernis couleurs, BELL SA Boucheries, BENZINA Révision de citernes et produits pétroliers, BERSET CHARLES Gérant d'immeubles, BIJOUTERIE LE DIAMANT, BIJOUTERIE P. GIGON, BIJOUTERIE MAYER-STEHLIN, BOSQUET Entreprise de construction, BRUGGER & CIE Télévision-radio-disques, CAFÉ DU MUSÉE, CALAME-SPORTS, CHÂTELAIN G. & F. SA Bracelets et boîtes, CHRYS BOUTIQUE, CINÉMAS CORSO ET PLAZA, CINÉMA EDEN, CINÉMA SCALA, CLUB 44 Bar-restaurant, CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS, CRÉDIT SUISSE, DANCING CLUB 55, EBEL SA Fabrique d'horlogerie, ENTRESOL SA Le Paillason, FERNER Machines, FINGER Raymond Manège, FLORÈS FLEURS, FREIBURGHaus P. SA Génie civil, GARAGE DES ENTILLES SA, GARAGE P. RUCKSTUHL SA, GARAGE DES TROIS-ROIS, GOBET SA Œufs en gros, GRABER MEUBLES, HERTIG VINS, A LA GRAPPE D'OR SA, HÔTEL DE LA GARE ET POSTE Le

Provençal, HÔTEL MOREAU, HÔTEL DE LA FLEUR DE LYS, IMPRIMERIE COURVOISIER SA Journal L'impartial, JORG Boulangerie-pâtisserie, KUBLER & HUOT Fiduciaire, LA SEMEUSE Café, LEU Machines de bureau, LOUISIANNE Corsets-lingerie, MAISON DU TRICOT SA, MP Chaussures et sports, MARENDING SA Boulangerie-pâtisserie, MARTINELLI Plâtrerie-peinture, MIGROS Sté coopérative, MONTANDON Boucherie, MULLER Musique, NORWISS BOUTIQUE, NOVOPTIC SA, OLY COIFFURE SA, PACI & CIE Entreprise de construction, PARFUMERIE DUMONT, PHARMACIE CARLEVARO, PHARMACIE CENTRALE, PHARMACIE DES FORGES, PHARMACIE HENRY, PHARMACIE PILLONEL, RESTAURANT ÉLITE, RESTAURANT BRASSERIE LE TERMINUS, RÔTISSERIE AU CAFIGNON, REYMOND Librairie-papeterie, SERVICES INDUSTRIELS, SCHILD Maison de mode, SHOPPING BOUTIQUE AU PETIT LOUVRE, SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, STEINER SA Radio-TV, TURTSCHY FLEURS SA, UNIGROS SA, UNION DE BANQUES SUISSES, UNIP SA Nouveaux Grands Magasins, V.A.C. R. Junod SA, VERDON SA Enseignes, VÊTEMENTS ESCO SA, VÊTEMENTS FREY, VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS Service économique, VOYAGES KUONI, SOCIÉTÉ SUISSE DES CAFETIERS-HÔTELIERS ET RESTAURATEURS, SOCIÉTÉ DES PATRONS BOULANGERS

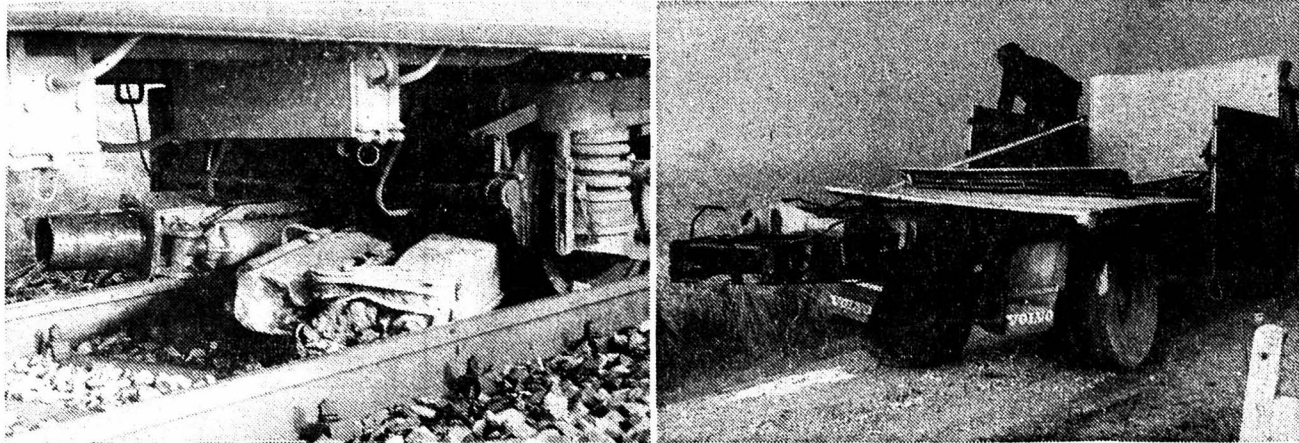


La Chaux-de-Fonds

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Le train heurte un camion entre Sonvilier et Renan Un demi-million de dégâts



Le bras de la grue du camion a été traîné sur plusieurs dizaines de mètres par l'essieu du premier wagon. Le camion a subi de gros dégâts; sa plate-forme a été arrachée. (Photo Impar-Veya)

Hier matin, vers 8 h 10, le train direct venant de Bienne a happé l'arrière d'un camion entre Sonvilier et Renan, sur le passage à niveau non gardé coupant la petite route qui mène de Sonvilier à la ferme La Charbonnière. Par chance, personne n'a été blessé mais les dégâts matériels sont importants, de l'ordre du demi-million de francs.

Le conducteur du train, M. Wilhelm Dietler, de Bienne, n'a même pas eu le temps d'avoir peur. «Tout est allé très vite», expliquera-t-il.

Le train direct avait quitté Bienne à 7 h 39. Après s'être arrêté à Saint-Imier à

8 h 04, il roulait à 90 km/h lorsque son mécanicien a aperçu quelque 80 mètres avant le passage à niveau non gardé de La Charbonnière (sortie de Sonvilier, direction Renan) un poids lourd immobilisé sur la voie ferrée. Il a alors immédiatement sifflé et actionné le frein d'urgence. La visibilité était très faible, un brouillard très épais stagnait au moment de l'accident.

Le train composé d'une voiture-pilote et de six wagons n'a pas pu s'arrêter.

MALCHANCE

Les conditions météorologiques et le mauvais état de la petite route menant à La Charbonnière expliquent largement la malchance du conducteur du camion appartenant à l'entreprise neuchâteloise HK Haefliger & Kaeser SA, transportant une tonne de colle de carrelage pour la ferme La Charbonnière appartenant à M. Pierre-Alain Schwarz.

Le conducteur s'est arrêté avant de franchir le passage à niveau. N'apercevant pas de train, il a ensuite redémarré. L'avant du camion a franchi la ligne de chemin de fer mais, par malchance, le train arrière du camion s'est mis à patiner sur les traverses en bois verglacées et rendues de ce fait très glissantes.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL

L'avant de la locomotive a alors violemment heurté l'arrière du camion, plus

exactement une grue fixée à l'arrière de la plate-forme. Sous le choc, le camion a été ripé contre le talus. Le bras de la grue arraché s'est alors coincé sous le dernier essieu du premier wagon. Le convoi transportant des voyageurs s'est immobilisé quelques dizaines de mètres plus loin. La cabine de la locomotive a été défoncée, des marchepieds arrachés, une fenêtre transversale de l'un des compartiments voyageurs cassée. Le bras de grue a fait dérailler le dernier essieu du premier wagon.

Personne n'a été blessé.

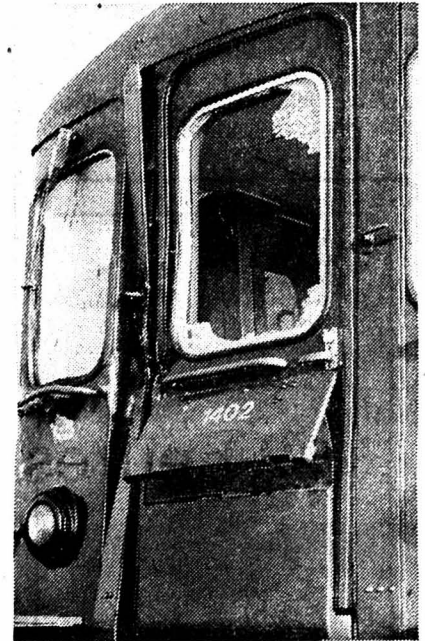
Plus de peur que de mal finalement.

Le trafic ferroviaire a dû être interrompu. Un service de transbordement a immédiatement été mis en place à partir des gares de Saint-Imier, Sonvilier et Renan. Il a pu être rétabli en fin de matinée.

Les dégâts matériels sont néanmoins très importants. Le camion est hors d'usage et complètement disloqué. Les dégâts sont évalués à quelque 500.000 francs.

Sur place, les CFF ont dépêché le chef de district, alors que le constat a été placé sous la responsabilité de la police cantonale de Renan, assisté par le groupe d'accidents. Le préfet de Courte-lary, le juge d'instruction, le chef de district de la police cantonale se sont rendus également sur les lieux.

P. Ve



La cabine de la voiture-pilote CFF a été défoncée. (Photo pue)

Assemblée communale à Renan Programme à rebondissements

Programme chargé pour l'assemblée communale de Renan. Ce sont en effet 8 points, dont plusieurs à rebondissements, qui étaient à l'ordre du jour de l'assemblée vendredi 5 décembre, au collège.

On notait la présence de 57 personnes et les interventions ont été nombreuses, surtout pour la question de la bibliothèque scolaire. Celle-ci fait défaut depuis la rénovation du collège, le local étant prévu mais non encore aménagé. Le Service cantonal de bibliothèques propose un plan d'aménagement de 18.000 francs, dont une bonne partie serait subventionnée. Ce crédit a finalement été voté, comme la mise en route de la bibliothèque dont profiteront les enfants en attendant de savoir si elle pourrait s'étendre au public en général.

Pour le surfacage de la route des Eto-blons, on votait un crédit de 20.000 francs puisqu'un coulis bitumeux suffira à la remettre en état.

Lors d'une précédente assemblée, il avait été décidé de demander des devis pour un nouveau réservoir; or il s'avère

qu'avant toute chose, il s'agit d'établir un plan du réseau et un plan directeur cantonal avec possibilités de raccordement des eaux. Celui que possède la commune ne répond plus à la situation actuelle. En l'absence de tels plans aucune subvention n'est possible. Le crédit a donc été voté pour les établir, 50.000 francs, qui seront pris sur les fonds des eaux.

L'élaboration d'un plan de zone pour toute la commune, indispensable lui aussi, était voté positivement, coût, 60.000 francs.

BUDGET ACCEPTÉ

Budget, quotité d'impôts, taxes diverses, ont fait l'objet d'une votation en bloc, aucun changement n'y étant apporté.

La place de concours pour le bétail, à la route des Convers, devant être déplacée pour cause de construction, une nouvelle place devra obligatoirement être mise à disposition par la commune. Le choix s'est porté sur un terrain d'environ 800 m, parcelle 346 «Envers des Convers» l'assemblée a décidé par votation l'achat de ce terrain; 16.000 francs et l'aménagement pour les concours; 20.000 francs.

Le produit de la fermeture d'une classe d'école primaire en 1980, qui se monte à 54.870 francs, a été affecté à l'amortissement de la dette du collège.

Quant à l'installation du chauffage de la halle, elle a été revue et corrigée et devrait réduire de façon sensible la consommation d'huile. Un montant de plus de 26.000 francs était ratifié pour ces travaux.

Dans les «divers», un citoyen a proposé de porter à un montant plus élevé la compétence du Conseil (actuellement 10.000 francs) sur un nombre d'objets déterminés. Sujet qui sera mis à l'étude. Il a également été question des coupes de bois communales qui ont donné lieu à une discussion animée. On apprenait encore qu'une commission de surveillance a été nommée pour le collège, des dégâts ayant été constatés dans la salle des travaux manuels. (hh)

Nouveau président à la Société du Télési-Tramelan SA

C'est en présence de 34 actionnaires que se tenaient dernièrement les assises annuelles de la société Télési-Tramelan SA. Cette assemblée fut caractérisée par une mutation à la présidence puisque M. Laurent Boillat, après 16 ans de loyaux services, désirait remettre son mandat. Pour lui succéder il a été fait appel à M. Léo Vuilleumier, personnalité bien connue dans les milieux sportifs. Le dernier exercice peut être considéré comme bon dans son ensemble. Même si l'on enregistre un très léger bénéfice, il ne sera pas versé de dividende aux actionnaires.

Bilan positif: par la bouche de M. Georges Donzé l'on apprenait que la saison passée peut être considérée comme bonne puisqu'elle se situe au 9e rang du point de vue des heures de fonctionnement, avec 58 jours d'activité et 410 heures. Le petit télési à quant à lui fonctionné durant 162 heures. Rappelons que la saison du télési a débuté le 16 janvier pour se terminer le 16 mars déjà.

M. Pierre Zurcher rappelait quant à lui les différents travaux d'entretien qui ont été effectués - et ils sont nombreux - alors que l'assemblée prenait acte qu'une révision complète s'avère nécessaire et qu'il faudra prévoir un montant approximatif de 140.000 francs pour ces travaux.

Le responsable de la buvette et des parcs, M. Jean Béguelin, s'est lui aussi déclaré satisfait de la saison écoulée. En collaboration avec les organes de la

police il n'y a aucun problème de parking alors que le déblaiement de la neige s'est effectué à la satisfaction générale. En ce qui concerne l'exploitation de la buvette, à la suite de la démission de M. Guido Ruegg, la société a fait appel à M. Charles Schaltenbrand, actuel tenancier de l'Hotel de la Calèche.

Quant aux pistes, c'est toujours avec plaisir que l'on entend M. Léo Vuilleumier faire son rapport. Une fois de plus l'on pourra constater que tout est mis en œuvre pour obtenir des pistes parfaitement en ordre; déjà les résultats sont là puisque l'on enregistre un très faible pourcentage d'accidents. Les nombreuses heures effectuées par l'équipe des patrouilleurs ne sont pas étrangères à cet état de fait. Les trois équipes de patrouilleurs, formées chacune de cinq personnes expérimentées, suivent régulièrement des cours pour assumer parfaitement leur tâche. Il est bon de rappeler par exemple que la plupart des accidents sont provoqués par les skieurs eux-mêmes et qu'à cet effet, à la suite d'un nouvel arrêté fédéral, le personnel des transports publics pourra refuser de monter les skieurs qui mettent en danger la vie d'autrui.

FINANCES SAINES

Présentés avec beaucoup de détails et surtout de précision, les comptes tenus par M. Marcel Fahrni, trésorier, sont approuvés. Ils bouclent par un très léger bénéfice, ceci après avoir effectué les amortissements légaux et reporté bien sûr la perte du dernier exercice. L'état des finances ne permettait donc pas de verser de dividende aux actionnaires. Cependant, restant l'un des meilleurs marchés de la région, pratiquant les mêmes prix semaine et dimanche, les actionnaires suivaient la proposition du conseil d'administration d'augmenter très légèrement les tarifs. Il s'agit d'une augmentation moyenne de 13 %.

De plus le caissier informe qu'un effort particulier sera fait cette saison afin de

mes, mais non dans les forêts. Les chiens âgés de plus de cinq mois doivent être vaccinés contre la rage.

Le vétérinaire cantonal recommande vivement de vacciner aussi les chats.

Les animaux domestiques qui présenteraient des symptômes suspects doivent être enfermés et gardés sous observation pendant au moins 10 jours. En outre, les personnes qui se sont trouvées en contact avec des animaux atteints de la rage ou soupçonnées de l'être doivent immédiatement consulter un médecin. Toute infraction sera punie conformément aux dispositions pénales de la législation fédérale sur les épizooties. (oid)

Cas de rage à Sornetan

Ayant constaté la présence d'un renard atteint de la rage dans la commune de Sornetan (district de Moutier), l'Office vétérinaire du canton de Berne a déclaré les communes de Châtelat, Monible, Rebeuvelier, Saules, Saicourt, Souboz et Sornetan en zone d'interdiction.

Les prescriptions édictées par la décision du 21 avril 1978 de la direction de l'agriculture s'appliquent immédiatement à cette zone (affiches jaunes). Il faut notamment tenir en laisse les chiens à l'intérieur et à la lisière des forêts et ne laisser les chats en liberté que dans les quartiers d'habitation et à proximité des fer-

Tintin et saint Nicolas à Tramelan 250 enfants au rendez-vous

Le cinéma occupé à 100 pour cent, plus de 250 gosses aux yeux rayonnants attendant la venue de saint Nicolas, un bilan positif pour les organisateurs, telles sont les conclusions de la fête de la Saint-Nicolas mise sur pied traditionnellement par le GFFD de Tramelan à l'intention des enfants du village. Un film de Tintin était projeté à cette occasion alors qu'à l'entracte, récitations, chants étaient présentés au Père Noël qui distribuait des gâteries à chacun. De plus une attention était remise à tous ces enfants qui auront passé un bien bon moment. (Photo vu)



Saint Nicolas à Renan Tous étaient là...

C'est étonnant, le nombre de bambins et d'enfants «presque» toujours sages, qui se donnent rendez-vous dans le village pour la visite de saint Nicolas. C'est étonnant aussi que sur son char il y ait des cornets de friandises pour tous. Ceux qui lui chantent courageusement une petite chanson, ceux qui récitent un poème et ceux qui se cachent un peu derrière maman, tous ont droit au partage.

Ce brave homme se souvient-il qu'à Renan plus de cent enfants l'attendent, ou est-ce le cheval qui connaît la direction? Nous croyons savoir que c'est à nouveau la Société de développement qui lui a fait un grand signe afin qu'il n'oublie pas le village de Renan sur son passage. (hh)

Un alpiniste dévise au Raimeux Sauvetage par hélicoptère

Samedi soir, le poste de secours du Raimeux a dû intervenir d'urgence dans des conditions difficiles dues au brouillard dans la région du Raimeux, pour venir au secours d'un alpiniste de Zoug qui avait fait une chute de vingt mètres au lieu dit «le Petit-Cervin».

Avec un camarade chevronné, ils effectuaient l'ascension de l'arête du Raimeux de nuit.

Il a fallu faire appel à la «Rega» et à un hélicoptère pour tirer le malheureux alpiniste de sa position inconfortable à l'aide d'un filet.

Ce dernier a été hospitalisé à Moutier souffrant de côtes fracturées. (kr)

cela va se passer

Hockey professionnel à Tramelan

Grâce à l'initiative du Fan's Club du Hockey-Club Tramelan, la population est convoquée mercredi 10 décembre à 20 heures (salle de la FFMH, Grand-Rue 149) à Tramelan pour visionner des vidéos-cassettes de la «National Hockey League» en compagnie d'un chevronné de hockey puisqu'il s'agit de «Ricous», ancienne gloire du club local. L'on pourra voir le match décisif de la Coupe Stanley de 1985 ainsi que le match des étoiles de 1986. (comm/vu)

innovation armourins printemps



398.-

Plaisir de choisir
joie d'offrir!

UTAX donne le ton

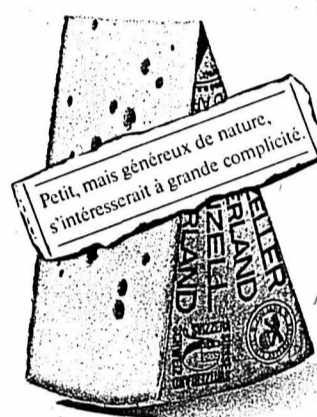
Vraiment étonnant tout ce que vous offre un **lecteur CD UTAX!**
A commencer par sa sonorité qui vous emporte au septième ciel. Sans parler d'un tableau de commande qui exauce tous vos vœux: 15 titres programmables avec écoute dans l'ordre désiré, affichage de la durée d'écoute et du temps restant, affichage LED, fonction répétition et chargement frontal. Teinte noire. Dimensions 34x8x29 cm
398.-

CARINE BOUTIQUE
DES CADEAUX DE REVE!
Mme ARNAUD
Avenue Léopold-Robert 75

Service de Consultations Conjugales

du canton de Neuchâtel
Neuchâtel, Fbg du Lac 3
La Chaux-de-Fonds,
rue du Collège 9

Prendre rendez-vous au
☎ 038/24 76 80



La fondue,
c'est la bonne humeur!



S



Dans 3 jours
du nouveau chez
Toyota

Av. Léopold-Robert 117

A vendre à La Chaux-de-Fonds
pour importante réalisation, plein
centre,

complexe immobilier

de 1 100 m²
Ecrire écrites sous chiffres
FG 29889 au bureau de L'Impartial.

... TOUJOURS MOINS CHER
CHEZ
**DISCOUNT
MEUBLES**

MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX
Le Crêt-du-Loche - ☎ 039/26 55 26



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide
simple
discret



**AVIS AUX SUPPORTERS
DU HOCKEY-CLUB
LA CHAUX-DE-FONDS.**

L'IMPARTIAL

la voix
d'une région

en collaboration
avec



**VOYAGES
GIGER AUTOCARS**
☎ 039/23 75 24

organisent un déplacement à Langnau
le samedi 13 décembre 1986

Prix du voyage en car Fr. 25.-

Départ 16 heures, place de la Gare, La Chaux-de-Fonds
Inscription: Giger Autocars, avenue Léopold-Robert 114, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 75 24

**Les billets du match sont à acheter sur place.
Venez nombreux encourager votre équipe favorite.**

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Bibliothèque de l'Emulation De l'ordre dans les périodiques

On sait qu'aux termes d'une convention, la Société jurassienne d'Emulation a déposé ses importantes collections de livres à la Bibliothèque cantonale jurassienne. Charge à celle-ci de les tenir à disposition du public, après les avoir au besoin inventoriées et classées.

Vu la richesse du fonds de la Société jurassienne d'Emulation, c'est un travail de longue haleine, qui est en cours de réalisation. Un aspect particulier vient d'être réalisé par un jeune bibliothécaire jurassien, Laurent Voisard de Fontenais. En guise de travail de diplôme, Laurent Voisard a procédé à l'inventaire, au classement et au catalogage des périodiques détenus par la Société jurassienne d'Emulation. L'Association suisse des bibliothécaires a accepté ce travail et a délivré le diplôme convoité à Laurent Voisard.

On admet généralement que les bibliothèques de la Société jurassienne d'Emulation sont riches et de valeur. Force est de dire, en ce qui concerne les périodiques, que le propos doit être nuancé. L'absence de toute gestion, depuis des décennies, provoque de nombreuses lacunes dans ces collections; lacunes par omission, qu'il ne sera pas toujours facile de combler aujourd'hui.

Durant de nombreuses années, les Emulateurs se sont efforcés de mettre sur pied un classement de leurs livres et de confier à un bénévole le soin de les tenir à jour. Un travail qui, en fait, n'a jamais été mené correctement à chef. Ainsi, les périodiques étaient-ils rangés sans classement aucun, dans la Tour du séminaire à Porrentruy, d'où Laurent Voisard les a extraits.

Les lacunes de la gestion sont aujourd'hui mises en évidence de manière criante. Un seul exemple: la Société jurassienne d'Emulation ne possède même pas une collection complète de ses propres publications, notamment de celle des «Actes». C'est dire que, nonobstant la bonne volonté des Emulateurs, leurs travaux en ce domaine ont laissé à désirer... Et pourtant, en 1855 déjà, la nécessité d'un classement ordonné était mise en évidence...

On imagine sans peine que nombre de publications qui sont parvenues à la Société jurassienne d'Emulation n'y ont

jamais été enregistrées, et ne s'y trouvent plus par conséquent aujourd'hui. Où sont-elles? On ne le saura jamais.

UN CLASSEMENT PRÉCIS

Aujourd'hui, Laurent Voisard a procédé à un classement précis et méthodique des revues détenues par l'Emulation. Il les a divisées en trois catégories bien distinctes: les *generalia*, soit les revues de sociétés étrangères à la Suisse; les *helvetica*, soit les revues suisses, jurassiennes exclues; et les *jurassica*, les revues jurassiennes, du Jura historique et des Jurasiens établis à l'étranger.

Chaque classe est encore divisée en petit format (moins de 26 centimètres) et grand format (au-delà de 26 centimètres). Le travail de Laurent Voisard donne toutes indications utiles quant à la manière dont le classement des fiches et des répertoires a été effectué, avec l'aide de l'ordinateur.

Au total, Laurent Voisard a dénombré pas moins de 382 périodiques, soit: 138 *generalia*, 173 *helvetica* et 71 *jurassica*. Parmi ces collections de revues, une certaine sont encore régulièrement alimentées de nos jours, par des publications récentes.

Au hasard des nomenclatures, citons, parmi les revues étrangères, celles de l'Académie des sciences de Besançon, le Comité des traditions valdotaines, l'Institut national géologique à Mexico, de nombreuses sociétés d'Emulation de France voisines.

Parmi les quelque 7200 volumes de la collection des périodiques de l'Emulation, on trouve aussi des revues tempo-

rairement envoyées à l'Emulation et dont certaines sont fort insolites. Citons par exemple le bimensuel «Wallonie libre» envoyé de 1971 à 1980. Les arrêts rendus par les Cours pénales de l'économie de guerre, les Cahiers des amis de Robert Brasillach, le Journal de Longines à Saint-Imier, le numéro zéro du journal «Les dérouteurs» opposé à la Transjurane.

Dans de nombreux cas, les collections sont incomplètes, ce qui confirme l'absence de toute gestion rigoureuse de cet ensemble de revues.

A l'avenir, la mise sur ordinateur du fichier et sa présence au sein de la Bibliothèque cantonale jurassienne, doivent assurer une meilleure gestion et une mise à disposition du public, dans les cas où les revues détenues par l'Emulation sont uniques. A cet égard, le travail accompli par Laurent Voisard sera donc d'une grande utilité.

V. G.

LE NOIRMONT

Droguerie ouverte

C'est samedi que s'est ouverte au village la nouvelle droguerie. Située en plein centre dans l'immeuble de la Banque Cantonale Jurassienne, elle rendra de précieux services à toute notre population en mettant à disposition ses produits de santé, de beauté, un service de photos-passeport, etc.

C'est grâce à la belle initiative du Dr Christian Repond et du Dr Jean-Michel Maître de la Pharmacie des Franches-Montagnes que l'on doit cette ouverture. L'enseigne est de choix «Droguerie St-Hubert» et les deux pharmaciens ont voulu honorer le patron du lieu, c'est tout à leur honneur!

Un service supplémentaire est mis en route avec les ordonnances, selon son désir, on pourra les glisser dans une boîte aux lettres et retirer le lendemain matin ses médicaments. La droguerie St-Hubert sera, dans un premier temps ouverte tous les matins ainsi que le vendredi après-midi. (z)

Loi sur la radio et la TV «Une gageure» selon le Gouvernement jurassien

La loi fédérale sur la radio et la télévision actuellement en consultation se propose, selon le Conseil fédéral, «d'établir des conditions juridiques irréprochables». Dans une prise de position publiée vendredi, le gouvernement jurassien considère que cela tient de la «gageure au vu de l'évolution rapide des moyens de communication et d'information».

L'exécutif jurassien craint que le projet du Conseil fédéral soit rapidement dépassé par l'évolution même de la situation. Il préférerait une loi-cadre fixant des principes généraux. Quant à l'Auto-

rité indépendante de plainte, actuellement réglementée par l'arrêté fédéral du 7 octobre 1983 que le Conseil fédéral propose de transformer en une seconde loi, le Gouvernement jurassien est d'avis qu'il serait plus simple d'inclure les dispositions qu'il contient dans la loi fédérale sur la radio et la télévision.

L'exécutif estime que le champ d'application de la loi est défini de manière trop détaillée, certaines dispositions pouvant être renvoyées à un règlement d'application. Il s'oppose également à ce que la liberté interne des médias (statut de la rédaction) soit réglementée par la loi. (ats)

Boues d'épuration aux Breuleux Les citoyens consultés

A la suite des incidents qui ont marqué le premier épandage des boues de la station d'épuration sur les pâturages et des barbouillages qui suivirent, le Conseil communal des Breuleux a décidé de poser la question aux citoyens afin de connaître leur avis sur leur utilisation à l'occasion de l'assemblée qui se tiendra mardi 16 décembre 1986.

Convoquée pour 20 h à la salle de Spectacles, cette assemblée est plus particulièrement habilitée à voter le budget 1987. Outre ces deux points, les citoyens présents devront se prononcer sur un certain nombre de crédits nécessitant des sommes assez importantes. En voici la liste:

- 40.000 francs pour le prolongement de la rue de la Rottatte, financement par le crédit de construction «Viabilités».

- 100.000 francs pour la pose de canalisations, financement par les taxes de canalisations.

- 38.000 francs pour le remplacement de citernes à mazout, financement par emprunt bancaire.

- 31.000 francs pour une installation d'alarme, financement de la part communale pour le budget de fonctionnement.

- 50.000 francs pour une nouvelle tranche de subvention en faveur du remaniement parcellaire, financement par augmentation de l'emprunt bancaire.

- 10.000 francs pour subvention extraordinaire à la fanfare, financement par prélèvement au fonds communal.

- 3000 francs pour subvention extraordinaire au Football-Club, financement par prélèvement au fonds communal. (ac)

Carnet de deuil

LE NOIRMONT. - Lundi après-midi, on a rendu les derniers hommages à M. Gilbert Froidevaux décédé dans sa 81^e année. Né aux Breuleux le 29 juillet 1906, il accomplit toute sa scolarité au Noirmont et fit un apprentissage à La Chaux-de-Fonds comme coiffeur-posticheur. Il travailla ensuite à Hochdorf, Lenzbuch et à Aarau avant de revenir à La Chaux-de-Fonds en 1931. Vers 1932, il s'établit à son compte au Noirmont et sa clientèle venait de toutes les Franches-Montagnes.

Il était le fils d'Arthur, tailleur, et la famille comptait dix enfants. Demeuré célibataire, il passa une agréable retraite avec sa sœur Lucie. Homme paisible, il appréciait le contact avec autrui et aimait les promenades en forêt. (z)

OFFRES D'EMPLOIS

au sabot d'argent SA
CHAUSSURES

Nous cherchons pour notre rayon de l'hypermarché Jumbo, une

vendeuse
à plein temps. Entrée 1er janvier ou à convenir.
☎ 039/26 69 77

temporis
Conseiller en personnel

Ce n'est pas avoir l'esprit mal tourné que d'envisager un changement d'emploi en 1987!

une importante société
de commerce en gros
(département sanitaire)

cherche, pour la Suisse romande (Sauf Genève et Valais)

conseiller de vente

Que vous soyez un insider, un connaisseur de cette branche et de sa technique, ou un installateur sanitaire expérimenté dans la vente, sautez sur l'occasion!

Une place vraiment super, à tous points de vue, vous attend dans son "département sanitaire"

Pour un premier contact et de plus amples informations, je me tiens à votre disposition, en ma qualité de mandataire neutre, et vous garantis une discrétion absolue.
(Demandez M. F. Ritter, s.v.p.)

Rue du Marché 16, 2502 Bienne
032 22 04 05

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

Apprenti(e) de commerce

Pour le 1er août 1987, nous offrons à un jeune homme ou à une jeune fille terminant l'école secondaire en section classique ou scientifique, l'occasion d'effectuer un excellent apprentissage de commerce.

La formation s'étend sur 3 ans et la réussite de l'apprentissage est sanctionnée par le certificat fédéral de capacité.

Les jeunes gens intéressés par une telle formation peuvent adresser leurs offres à:

CNA - La Chaux-de-Fonds,
avenue Léopold-Robert 25,
M. J. Lanève, ☎ 039/23 76 54,
fournira volontiers
tous les renseignements souhaités.

Ville de La Chaux-de-Fonds
Mise au concours

La Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste d'

employé

pour le service d'entretien à la Piscine-Patinoire des Mélèzes.

Exigences:

être en possession d'un brevet de sauvetage ou susceptible de pouvoir l'acquérir, être titulaire d'un permis de conduire;
préférence sera donnée au bénéficiaire d'un CFC dans un métier du bâtiment.

Entrée en fonction: le plus rapidement possible.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae doivent être adressées à M. Daniel Piller, délégué aux sports, Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 20 décembre 1986.

OFFICE DES SPORTS

Nous cherchons pour les nettoyages de nos bureaux et vestiaires

1 femme de ménage

disposant d'environ 6 heures par semaine.

S'adresser à:
Entreprise Pierre Freiburghaus SA,
☎ 039/28 49 44.

Fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds cherche

dessinateur-constructeur

pour travail à domicile ou à temps partiel.
Préférence sera donnée à dessinateur expérimenté dans l'habillement horloger.

Ecrire sous chiffre RF 30611 au bureau de L'Impartial.

JOLIAT-INTERIM
2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 58

Nous cherchons pour tout de suite

1 installateur sanitaire CFC

Mission intéressante et excellentes conditions.
Appelez aujourd'hui encore.

Votre agence pour l'emploi
039/23 27 27 Tél. 952 134 Jol CH

Fabrique d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds cherche:

COMPTABLE

sachant travailler de manière autonome et faisant preuve d'initiative. Préférence sera donnée à personne ayant de l'expérience dans le domaine horloger.

Age idéal: 35-45 ans.

Bonne rétribution, ambiance de travail agréable.

Veillez répondre sous chiffre DC 30612 au bureau de L'Impartial.

Travailler au Canada?

Cherchons aides familiales de 20 à 40 ans, avec bonnes connaissances de l'anglais.

☎ 027/23 40 40

PRÊTS
Rapides et discrets jusqu'à

Fr. 30 000.-
021/35 13 70

DETTES
Solution à vos problèmes

021/35 97 10
Créditpho S.A.
1022 Chavannes

A vendre

salon cuir neuf

Fr. 3280.-
☎ 039/26 55 26

Coiffure Pierre
Numa-Droz 196
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 75 12
C'est pour vous

sports d'hiver avec une

Sporty Perm
Fr. 55.-
tout compris.

idée cadeau
«BONS coiffure»
Votre journal: L'IMPARTIAL

Les derniers cadeaux!

de



Décorateur-ensemblier
Parc 92-94
☎ 039/23 81 01
La Chaux-de-Fonds

Succ. M. Alexandre Bédât

Lits - Secrétaires - Chaises - Tables - Miroirs
Lustres - Lampes - Objets décoratifs divers
POUR OFFRI... ou OFFREZ-VOUS...

Carlo vous chuchotera le prix!

Superbes coupons:

vous en payez un, le deuxième est gratuit.

Heures d'ouverture: 14 heures à 18 h 30.

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures
Discrétion absolue.
☎ 039/23 01 77 de 7 à 21 h 30
y compris le samedi

DÉBARRAS ET NETTOYAGES

DE VOS CAVES, CHAMBRES HAUTES
ET APPARTEMENTS

J.-CL. GUINAND

☎ 039/26 54 26

Solution du mot mystère:

Moléson

Salon Joaquin

Coiffure dames
Serre 28 - La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 40 81

Impar Service - Impar Service - Impar Service

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Patinoire des Mélèzes: 20 h, La Chaux-de-Fonds - Zurich.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Pillonel, Serre 61. Ensuite, Police locale,
☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ☎ 21 11 91.

CINÉMAS

Corso: 17 h, 20 h 45, L'amour sorcier.
Eden: 20 h 45, Nuit d'ivresse; 18 h 30, La bouche de mes rêves.
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Manon des sources.
Scala: 20 h 45, Mission.

Le Locle

Temple: 20 h, concert Orch. de chambre de Neuchâtel.
Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17
renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital,
☎ 31 52 52. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17

Neuchâtel

Plateau libre: 21 h 15, Tolo Marton Band, rock-country-blues.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h, Bornand, rue St-Maurice. Ensuite ☎ 25 10 17.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Poltergeist 2; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Shangai sur-
prise; 15 h, 20 h 30, Twist again à Moscou; 18 h, Je hais les acteurs.
Arcades: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Manon des sources.
Bio: 16 h 30, 20 h 45, Le paltoquet; 18 h 30, Salo ou les 120 jours de Sodome.
Palace: 16 h 30, 21 h, La femme de ma vie; 18 h 45, Deux flics à Chicago.
Rex: 16 h 15, 18 h 30, 21 h, Autour de minuit.
Studio: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Jean de Florette.

Val-de-Ruz

Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie renseigne,
☎ 53 21 33. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Les frères Pétard.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet:
☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.

Jura bernois

Saint-Imier: Cinéma Espace Noir: relâche.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambu-
lance: ☎ 42 11 22.

Médecins: Dr Chopov ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni ☎ 032/97 17 66
à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville
☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan: Cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering
☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid,
☎ 032/97 40 30.

Bévilard: Cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: lu ☎ 51 13 01,
ma-di ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr
Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bourquin,
☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des
Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Le Noirmont: Cinéma, 20 h 30, Mask.

AVIS MORTUAIRES

CHÉZARD

Madame Lina Risold-Christen;
Monsieur et Madame Michel Risold-Junod et leurs enfants Daniel
et Anne-Chantal;

Les descendants de feu Charles Risold;

Les descendants de feu Ernest Christen;

Les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles RISOLD

leur cher époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent
et ami, enlevé subitement à leur affection, dans sa 84^e année.

2054 CHÉZARD, le 5 décembre 1986.

(Rte de Fontaines 3)

Je sais en qui j'ai cru.
2 Tim. 1:12

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité de la
famille.

En sa mémoire, vous pouvez penser à la Paroisse de Chézard-Saint-
Martin (ccp 20-369-3).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU RESTAURANT « LE PROVENÇAL »

ont le regret de faire part du décès de

Madame

André PETITJEAN

née Michèle BERTRAND

épouse de notre chef de cuisine.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 décembre 1986.



Salon de beauté canine Noëlle Brossard

pratique aussi le toilet-
tage de tous les Terriers.

2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Parc 28
☎ 039/23 74 81

2726 Saignelégier
Rue du Pâquier 14
☎ 039/51 18 12

A vendre
matelas et
sommiers
toutes mesures,
avec escompte
☎ 039/26 55 26

AVIS DE RECHERCHE



Pour les services externes.
Toute la Suisse et l'Europe.
L'appel de personnes performant de
l'Observatoire cantonal
de Neuchâtel.

Dès Fr. 1570.-. GARANTIE 5 ans.
Leasing 36 mois dès Fr. 56.-.
Essai sans engagement!

SCHERLY S.A., ch. Gabriel 4a,
2034 PESEUX NE, ☎ 038/31 65 72.

VAC
RENE JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

skis alpins
TUA
de 100 à 195 cm.

80.- à
118.-

12 mois de garantie
contre la casse

Votre spécialiste

Restaurant

Le Monument

place de l'Hôtel-de-Ville ☎ 039/28 32 18

Mercredi 10 décembre

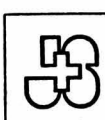
Soirée jazz

avec le

Quartet Patrick Lehmann

Menu américain

Prière de réserver votre table, s.v.p.



Camps de ski

Jeunesse et Sport

pour les jeunes nés de
1967 à 1972 à Zinal du
26 au 31 décembre 1986

Prix: Fr. 180.-

Comprenant:

- le déplacement Neuchâtel-Zinal et retour
- le logement et la pension
- le libre-parcours sur les installations
mécaniques
- l'enseignement du ski par des moni-
teurs qualifiés

Renseignements et inscriptions:

Service des sports, Ecluse 67,
2004 Neuchâtel, ☎ 038/22 39 35-36



Mazda 323 4WD
turbo 16 soupapes.
Conducteurs
du dimanche
s'abstenir.

Moteur 1600 cm³ à injection électronique, double
arbre à cames en tête, 16 soupapes, turbo
avec intercooler, 100 kW/136 ch. 5 vitesses. Traction
intégrale permanente. Différentiel central à blocage
manuel. 4 freins à disques, ventilés à l'avant. Système
de régulation manuelle de la garde au sol.

Osez venir l'essayer!

MAZDA

GARAGE DE L'AVENIR

Progrès 90 - ☎ 039/23 10 77

vos concessionnaires à

LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS MORTUAIRE

LA SOCIÉTÉ DES CAFETIERS, HÔTELIERS, RESTAURATEURS DU DISTRICT DU LOCLE

a le regret de faire part du décès de

Madame Marguerite DONZALLAZ

mère de son président cantonal, M. Charles-Edmond Guinand.

L'incinération aura lieu mardi 9 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel à 14 heures.

REMERCIEMENTS

La famille de

MADAME BERTHE COLOMBINI-FRÉSARD

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Les présences Les messages Les envois de fleurs Les dons

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de notre cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent,

MONSIEUR JULES GUYOT

Merci de votre amitié.

Merci de nous avoir réconfortés.

MADAME MARIETTE GUYOT-ECKERT, SES ENFANTS, PETITS-ENFANTS ET FAMILLE.

Profondément touchée des marques de sympathie et d'affection reçues lors de son deuil, la famille de

MADAMOISELLE ELISABETH MATTHEY-DE-L'ENDROIT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve par leur présence, leur message ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

CORMONDRÈCHE, décembre 1986.

LE LOCLE

La famille de

MADAME ALICE LESQUEREUX

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde reconnaissance et ses remerciements.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons ont été pour elle un précieux réconfort.

LA CHAUX-DE-FONDS

L'affluence augmente à grandes brasses Le 300.000e baigneur aux Arêtes



De gauche à droite, MM. Frédy Feuz, gérant de la piscine, Daniel Piller, Alain Vuillerez et Bernard Boillat, adjoint du gérant. (Photo Impar-Gerber)

Au rythme de 100.000 baigneurs par an, on devait arriver à grandes brasses au 300.000e visiteur de la piscine couverte des Arêtes. Il a été fêté hier matin avant l'ouverture du bassin au public. Le compte s'est arrêté sur un habitué des lieux. Sur les 300.000 entrées, plusieurs dizaines sont portées à son crédit. M. Alain Vuillerez, 30 ans, est éducateur sportif et maître nageur à Morteau, dans

une institution pour handicapés mentaux. Il fait le déplacement quelque six fois par semaine avec des groupes d'enfants et d'adultes. «J'apprécie particulièrement l'atmosphère de la piscine des Arêtes. C'est un élément de sécurité pour les enfants handicapés. La température de l'eau joue son rôle, car ils ne prendront pas froid, même s'ils ne bougent pas quelques minutes.» Et de mentionner le climat réceptif à l'égard des personnes handicapées.

Importants dégâts

Un automobiliste domicilié en ville, M. L. E. A., circulait dimanche à 19 heures sur le Grand-Pont en direction nord quand, à l'intersection avec l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, il a embouti le trolleybus conduit par M. J. S., de la ville. Les dégâts sont importants.

Le responsable du Service des sports, M. Daniel Piller, avoue être satisfait de l'affluence: 300.000 visiteurs depuis septembre 1983. Ça méritait un abonnement annuel. En raison des besoins particuliers du bénéficiaire, la récompense a été transformée en un lot de 10 abonnements pour 12 entrées chacun. (pf)

CANTON DU JURA

La FCOM dénonce

La FCOM Jura communique: Le 4 décembre, l'Inspection cantonale du travail a ordonné l'interruption immédiate des travaux dans l'entreprise Delta à Develier. Une quinzaine de personnes sont concernées.

Depuis une année et demie que l'entreprise Delta Interim dirige cet atelier d'ébarbage de pièces de fonderie, de graves problèmes d'hygiène et de sécurité attendent d'être résolus: manque de ventilation, vestiaires insalubres, manque de douches, chauffage insuffisant.

Suite à plusieurs démarches des syndicats, l'Inspection cantonale du travail avait exigé des améliorations. Mais malgré quelques bricolages, les conditions de travail restent inacceptables. Par exemple, ces derniers jours, le personnel travaillait dans une usine à 7°! Alors que le minimum admis est 14°. Pour l'instant une dernière chance a été accordée à la direction. Si d'ici quelques jours elle améliore la température et adapte le système de ventilation dans les ateliers, elle pourrait poursuivre ses activités.

Afin de détourner la loi, la direction a proposé aux salariés de s'associer à la marche de l'entreprise!

Ce bel élan de générosité patronale ne doit pas tromper les travailleurs. Le seul but de la démarche étant de leur faire porter la responsabilité de leurs mauvaises conditions de travail.

La FCOM suit cette affaire avec attention car nous sommes en 1986 et plus au 19e siècle. (comm)

Impar...donnable

Une erreur de manipulation nous a fait présenter dans notre édition de samedi 6 décembre, la photo de Nicolas Crevoisier, le père de la girolle, à la place de celle du ministre sortant Roger Jardin pour illustrer l'article «Roger Jardin prend congé de ses collaborateurs». Outre quelques différences notables, manquait le nœud papillon et chacun aura rectifié de lui-même. (Imp)

LE LOCLE

cela va se passer

Musique et écriture au Salon littéraire

Nouvelle rencontre du Salon littéraire, ce soir à 20 h 30 dans le Forum de la Fondation Sandoz placée sous le double thème: «Musique et écriture».

(Imp)

Jardins d'enfants: 2356 signatures validées

On nous communique: Le comité d'initiative en faveur des jardins d'enfants de 4 ans a le plaisir de remercier les citoyennes et les citoyens locaux qui lui ont manifesté un soutien massif.

Il communique que l'initiative commune entre le ps et le pop a recueilli 2356 signatures validées, c'est-à-dire 90% de signatures de plus que ne l'exige la loi.

Les habitants de la Mère-Commune démontrent bien, que, sur un objet d'importance qui engage l'avenir et particulièrement celui des générations jeunes, la conscience politique reste des plus vivantes.

Offrir aux plus jeunes les mêmes chances qu'ailleurs fait partie du maintien et du développement des acquis sociaux que la population considère comme besoin réel et dont elle souhaite la réalisation. Instaurer des jardins d'enfants facultatifs et gratuits demeure, plus que jamais, un objectif à défendre.

Le comité d'initiative poursuivra donc son travail pour les jardins d'enfants de 4 ans, en sachant désormais qu'il peut compter sur une importante volonté populaire qui témoigne de dynamisme et d'esprit d'ouverture. (comm)

Impar...donnable

Suite à une mauvaise coordination de nos différents services, la photographie qui accompagnait l'article paru dans notre édition d'hier concernant la soirée des amis du Musée d'horlogerie du Château des Monts n'était pas la bonne. Le groupe de personnes n'avait rien à voir avec le sujet en question. Que les intéressés veuillent bien nous excuser. (Imp)

INDICE CHAUFFAGE

Températures hebdomadaires moyennes (degrés-heures hebdomadaires: DH)

Relevé du 24.11 au 2.12

Rens.: Service cantonal de l'énergie ☎ 038/22 35 55

La Chaux-de-Fonds + 0,5 °C 2934 DH (rens.: CRIIE, ☎ 039/21 11 15)

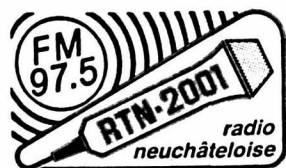
Le Locle + 0,8 °C 2892 DH (rens.: SI, ☎ 039/31 63 63)

Littoral neuchâtelois + 3,3 °C 2472 DH (rens.: SI, ☎ 038/21 11 11)

Val-de-Ruz + 2,5 °C 2608 DH

Val-de-Travers + 0,5 °C 2935 DH

Les programmes radio de mardi



Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100,6

- 6.00 Bulletin RTN-2001
6.04 Biscottes et café noir
6.30 Les titres + Météo
6.45 Journal neuchâtelois RTN-2001
7.00 Infos nat. internat. SSR
7.30 Bulletin RTN-2001
8.00 Bulletin SSR
8.30 Sélection TV
8.45 Naissances
8.50 Changement d'air
9.00 Le panier de la ménagère
9.15 Archibald raconte...
10.00 Matinal tardif
10.15 Questions de la semaine
10.30 Invité du jour
10.50 Conseils consommateurs
11.15 Jeux ou recettes
11.30 Déjeuner-show
12.00 Midi-Infos RTN-2001
12.15 Journal neuchâtelois RTN-2001
12.30 Infos SSR
12.45 Grande parade des jeux
13.30 Déjeuner Show
14.40 2000 et un après-midi
17.00 Bulletin SSR
17.02 Mémento cinéma
17.05 Hit-parade français
18.00 Titres du journal
18.05 Hit-parade français
18.50 Pyjama vole
19.00 Journal neuchâtelois RTN-2001
19.12 Regional News & Events
19.18 Eglises actualités
20.00 Ecran vidéo
20.30 Cocktail FM ou retransmissions sportives
23.00 Country & Folk
23.00 Surprise nocturne



La Première

Informations toutes les heures. 9.05 5 sur 5. 10.05 Les matinées de la première. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.15 Marginal. 14.45 Lyrique à la une. 15.30 Parcours santé. 16.05 Version originale. 16.40 Parole de Kid. 17.05 Première édition avec M. Denuzière. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Passerelle des ondes. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.



France musique

2.00 Les nuits de France musique. 7.10 L'imprévu. 9.07 Le matin des musiciens. 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Concert de l'Ensemble Mosaïques: œuvres de Haydn. 14.02 Repères contemporains. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Thèmes et variations. 19.12 Spirales. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Concert: œuvres de Beethoven, Stravinski, Franck. 22.20 Les soirées de France musique.



Espace 2

9.05 Séquences. 9.30 Destin des hommes. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 12.55 Noël, c'est... 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 Les visages de la musique. 20.30 En direct. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 9.00 Info RSR 1. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Radio ça mord. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazine. 19.30 Formule 1. 20.00 Info RSR 1. 20.05 C3 ou reportages sportifs.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 15.00 Le médecin chez les anciens Romains. 15.30 Nostalgie en musique. 16.00 Chants pour l'Avent. 16.30 Club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Pays et gens. 21.00 Résonances populaires. 22.00 Sport. 23.00 Tonspur. 24.00 Club de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Matinées horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura, Activités villageoises. 12.30 RSR 1, Midi première. 12.45 La bonn' occas. 13.15 RSR 1, Effets divers. 14.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Rêve de jour. 17.30 Nos vieux tubes. 18.00 Journal et journal des sports. 18.30 Nos vieux tubes. 19.00 Flash light. 20.30 Heavy metal fusion (hard rock).

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Parrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Pierre Arlettaz, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL Suisse: PUBLICITAS

mardi

TELEVISION



Suisse romande

12.00 Midi-public
13.25 La préférée
13.50 Petites annonces
14.00 Télévision éducative
14.30 Petites annonces
14.35 Spécial cinéma
L'actualité cinématographique.
15.35 Petites annonces
15.40 Flashjazz



A 16 h 05

Ma femme est formidable

Film d'André Hunebelle, avec Fernand Gravey, Sophie Desmarets, Simone Valère, Raymond Corbier, croyant que sa femme, Sylvia, le trompe avec Francis Germain, noie son chagrin.

Photo: Fernand Gravey et Sophie Desmarets. (tsr)

17.35 Victor
Cours d'allemand.
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Le vent dans les saules
Crapaud pionnier.
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Test
Etes-vous ambitieux ?
Avec Dorothée et Jürg Staubli.
21.10 Le grand musée du beau
Film d'Y. Dalain.
22.00 Cadences
Symphonie N° 3, de C. Saint-Saëns, interprétée par l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de C. Dutoit.
22.40 Téléjournal
22.55 Spécial session
Reflets des travaux des Chambres fédérales.
23.05 Hockey sur glace
0.05 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.
7.55 Election de deux conseillers fédéraux et du président de la Confédération
En direct de Berne.



France 1

10.55 Le chemin des écoliers
11.15 Antiope 1
11.45 La Une chez vous
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
Midi trente
13.00 Journal
13.50 Tant qu'il y aura des hommes
Images.
14.40 Ravi de vous voir
15.45 Omer Pacha
Le déserteur.
16.15 Show-bises
17.25 La nouvelle malle des Indes
A Venise, Thomas fait la connaissance de la comtesse Vanini.
18.25 Minijournal
18.35 La vie des Botes
19.10 Santa Barbara
Mason explique à son père qu'il aura besoin de son témoignage.
19.35 Emission d'expression directe
Journal
20.00 Loto sportif première
20.25 Le rire de Cain
Rebecca.
Teddy apprend l'arrestation des parents de Rebecca Kowalski.



A 21 h 35

Vagabondages

Ce nouveau numéro de *Vagabondages* est consacré à la chanson française qui, selon certains, est en péril. Avec, entre autres, Alain Lévi, Patricia Coquatrix, Gérard Violette, Gilles Servat, Maurane, Maxime Le Forestier, Marie-Paule Belle, etc.

Photo: Maxime Le Forestier. (a2)

23.00 Malraux et... la politique
23.05 Journal
23.20 C'est à lire



France 2

6.45 Télématin
9.00 Antiope vidéo
10.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
10.35 L'aube des hommes
11.30 Les carnets de l'aventure
Tonnerre de Zeus.
11.55 Météo
12.00 Midi informations
12.04 Coup double
Série de G. Nelson.
1^{er} épisode.
Récupération non récupérée.
Les deux policiers, Lennie et George, inséparables, ont le talent de provoquer des catastrophes malgré leur indéniable bonne volonté.
12.25 Flash info
12.30 L'Académie des 9
13.00 Journal
13.50 Aujourd'hui la vie
15.00 Septième Avenue
5^e épisode.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.35 Récité A2
18.05 Le pont sur la Moselle
Persuadé qu'il est responsable de l'accident d'Angelika, Martin a des remords.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
20.00 Le journal



A 20 h 35

Rive droite, rive gauche

Film de Philippe Labro (1984), avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye, Carole Bouquet, etc.
De nos jours, à Paris. Au péril de sa vie, un avocat d'affaires dénonce les agissements criminels d'un financier corrompu.
Durée: 105 minutes.
Photo: Gérard Depardieu et Nathalie Baye. (tsr)

22.25 Les jeux de mardi-cinéma
23.25 Journal



France 3

12.00 Tribune libre
12.15 La vie à plein temps
13.00 Demain l'amour
57^e épisode.
13.30 Muppets show
13.55 L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma
Les années vingt: R. Clair ou l'art des réticences.
14.20 Jazz off
14.30 Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui
3^e épisode.
15.00 Les évasions célèbres
Le condottiere Colleonio.
16.00 Les grands fleuves, reflets de l'Histoire
Le Danube.
17.00 Les après-midi du Disney Channel
17.55 Croqu' soleil
18.00 Télévision régionale
18.57 Juste ciel
19.00 Le 19-20 de l'information
19.55 Les Entrechats
20.04 Jeux de 20 heures
Avec B. Lavalette, M. Demongeot, Elégance.
20.30 D'accord, pas d'accord



A 20 h 35

Le crime, c'est notre business

Film de Gordon Fleming (1968), avec Jim Brown, Dian Carroll, Julie Harris, etc.
Vers 1969, à Los Angeles. Un hold-up exécuté de main de maître par cinq hommes tourne au règlement de comptes.
Durée: 90 minutes.
Photo: Ernest Borgnine, Jim Brown, Julie Harris et Jack Klugman. (fr3)

22.10 Journal
22.40 Télévision régionale

Demain à la TVR

7.55 Election de deux conseillers fédéraux et du président de la Confédération
12.00 Midi-public
13.25 La préférée
13.50 Mystère, aventure et boules de gomme



Suisse alémanique

9.00 TV scolaire
9.30 La maison des jeux
10.00 TV scolaire
13.55 Bulletin - Télétexte
14.00 Les reprises
16.10 Téléjournal
16.15 TV scolaire
17.00 La maison des jeux
17.30 TV scolaire
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Das Rätsel der Sandbank
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Der Alte
21.10 Rundschau
22.10 Tips
22.20 Téléjournal
22.35 Le thème du jour
22.45 Sport
23.15 Züschtigs-Club



Allemagne 1

16.00 L'esclave Isaura
16.25 Rund um den Dom
16.45 L'humour du mardi
17.45 Téléjournal
17.55 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Donnerlippchen
21.00 Panorama
21.45 Miami vice
22.30 Le fait du jour
23.00 Le monde culturel



Allemagne 2

16.05 Pinnwand
16.20 Piff
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Mit dem Kopf durch die Wand
18.20 Der Untermieter
19.00 Informations
19.30 Le reportage
20.15 Schloss Hubertus
Film d'H. Reinl.
21.45 Journal du soir
22.05 Blaubart
Téléfilm de R. Gilmore.



Allemagne 3

18.00 Rue Sésame
18.30 Zoos du monde
19.00 Journal du soir
19.30 Une décennie allemande
20.15 Le cas Yukio Mishima
21.00 Actualités
21.15 Die Marx Brothers
im Krieg, film.
22.20 8 x USA



Suisse italienne

16.00 Téléjournal
16.05 Nautilus
George
Autrefois
17.45 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 Galapagos
21.25 Il generale Ignoto
Texte de R. de Obaldia.
22.35 Téléjournal
22.45 Mardi sport



Italie 1

10.30 Melissa, téléfilm.
11.30 Taxi, série.
12.00 TG 1-Flash
12.05 Pronto... chi gioca?
13.30 Telegiornale
14.00 Pronto... chi gioca?
14.15 Heidi, dessin animé.
15.00 Cronache italiane
15.30 Schede - Ingegneria
16.00 La lunga notte del'43
Film de F. Vancini, avec G. Ferzetti, B. Lee.
17.00 TG 1-Flash
17.05 La lunga notte del'43 (2^e partie)
17.55 Dizionario
18.10 Spazio libero
18.30 Parola mia
20.00 Telegiornale
20.30 Ottantasei
22.15 Telegiornale
22.25 L'estro armonico
23.00 Assegnazione del premio gattole
23.45 TG 1-Notte
24.00 C'è risata e risata



7.30 The DJ Kat show
Divertissement.
8.30 Sky trax
13.10 Skyways, série.
14.00 City lights
14.25 The animal world
15.00 Sky trax
17.00 The DJ Kat show
Série comique.
18.30 Hazel, série.
19.00 Hogan's heroes
Série comique.
19.30 Get smart
20.00 The Paul Hogan show
Série comique.
20.30 A country practice
Série dramatique.
21.20 NFL
American football 1986
22.30 The business programme
23.15 Sky trax

A PROPOS

Le SIDA: la plaisantriste

Cette fois, plus personne ne rit. Les pronostics les plus graves sont lancés et nous font frémir. Cette fin du XX^e siècle va devoir vivre avec le «SIDA» qui prend la proportion d'une épidémie comme un vent de mort. Peu importe l'exactitude des chiffres proposés: certains spécialistes parlent d'un million de personnes déjà atteintes dans le monde, de 100 millions dans cinq ans.

Le problème n'est plus minimisé, l'effet boule de neige existe et il s'agit maintenant que chacun prenne ses responsabilités. Tel a été le désir et la réalisation de l'émission «Tell Quel» et de «Table ouverte» dimanche 7 décembre à la TV suisse romande. La politique actuelle en terme de santé publique est de «prévenir et informer». Informer que le virus du «SIDA» n'est transmissible que par les voies sexuelles et sanguines. Ce qui fait avouer au Dr Glauser du CHUV à Lausanne que je cite: «N'attrapent le SIDA que les volontaires». Ceci veut dire que le virus est si peu contagieux qu'il n'y a pas de quoi s'alarmer. Ceci veut dire aussi que le pré-

servatif masculin doit redevenir l'accessoire indispensable pour tout homo ou hétérosexuel dont les partenaires sont multiples et à risques. Ceci veut dire qu'une information aux adolescents s'avère indispensable, et que la femme enceinte séropositive a 50% de risques de mettre au monde un enfant infecté. Ceci veut dire enfin que les toxicomanes feraient bien de ne plus échanger leurs seringues. Les échanges de seringues sont des vecteurs de premier plan pour la transmission virale.

Ce lot d'informations pour ne pas mourir dans l'ignorance! Bien sûr la peur du «SIDA» est irrationnelle mais non moins réelle. Elle touche de près la sexualité, le désir, le fantôme de la faute. La culpabilité n'est d'ailleurs pas très éloignée du plaisir qui le fait naître. Face à cette métamorphose de la santé publique, nous aurons tous à prévenir nos comportements, nos attitudes, nos dérapages sociaux, car tout ghetto est générateur de souffrances et un racisme en cache un autre!

Jacqueline Girard-Frésard

A VOIR

Le crime, c'est notre business

Contrairement à ce que pourrait laisser entendre le titre français de ce film, il ne s'agit pas d'une histoire de spécialistes du meurtre par contrat mais d'un gigantesque règlement de comptes entre les membres d'un gang ayant réussi un hold-up.

L'originalité de cette œuvre, qui n'est pas sans évoquer «Ultima razzia» de Kubrick, est d'avoir pour héros deux Noirs.

McClain, gangster notoire, revient à Los Angeles après deux ans d'absence. Il revêt son ex-femme, Ellie, avant de reprendre contact avec son ancien complice, Gladys, qui lui indique un bon coup: dévaliser la

recette d'un stade, soit un demi-million de dollars. McClain recrute quatre complices en les soumettant à des tests redoutables: Bert Clinger, entraîneur de gymnastique, Harry Kifka, chauffeur, Marty Gough, perceur de coffres et Dave Negli, un tueur. Pendant des semaines, tous s'entraînent comme des forcenés...
Le moins que l'on puisse dire est que cette bande de malfaiteurs ne s'embarrasse pas de sentiments. Leur seul intérêt est l'argent et ils sont capables de tout pour en obtenir le plus possible. Quand au policier,

danger de mort pour avoir voulu changer sa vie». A travers l'histoire de Paul Senanques, un brillant avocat complaisant qui, par amour, prendra conscience de sa malhonnêteté et se retournera contre son dangereux client, Labro se livre à un plaidoyer moral: tout plutôt que de vivre dans le compromis.

On sent bien que tout cela est sincère, que le réalisateur déteste le mensonge, l'hypocrisie, qu'il est scandalisé par certaines magouilles policières ou financières, qu'il croit dur comme fer - n'oublions pas qu'il est également, et peut-être avant tout, journaliste - à la puissance honnête des médias... On sent aussi qu'il est réellement ému par l'amour qui lie Paul et Sacha, qu'il s'attarde à filmer de manière romantique.

Mais, encore une fois, le film ne dépasse pas le stade du bon divertissement. Si l'on veut chercher plus, on s'aperçoit alors qu'il est truffé de maladresses et d'in vraisemblances, ce qui gâche tout le plaisir.
(A2, 20 h 35 - ap)

il ne cherche, lui aussi que son propre intérêt. Il ne faut donc pas chercher une quête psychologique ou morale de la part du réalisateur qui mène son thriller tambour battant. C'est efficace, fort crédible, violent et sans concession mais également très intéressant par le contexte raciste qui sert de toile de fond.

Dans le rôle de McCraig, on retrouvera un des meilleurs acteurs noirs d'Hollywood, Jim Brown, qui fut footballeur avant de se lancer dans la carrière cinématographique, dans les années soixante. Le rôle d'Ellie est tenu par la très belle Diahann Carroll qui est universellement connue de nos jours pour incarner Dominique Devereaux, la demi-sœur de Blake Carrington dans «Dynastie» et «Dynastie II». Les «méchants» sont quant à eux représentés par Ernest Borgnine, Jack Klugman, Warren Oates et Donald Sutherland.
(FR3, 20 h 35 - ap)

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE CONTRAT D'ENTRETIEN ?

(avec épargne)
● Unique en son genre
● Pour tout achat de TV, vidéo et hi-fi
● Dépannage dans les 24 heures
M. Michel Jeanneret est à votre disposition.
Téléphone SA Diffusion
Nouvelle adresse: Fbg de l'Hôpital 26
2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 00 60

TELEPHONIE SA
Diffusion